

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions
sont du n° 33 de l'année 1898 au n° 19. de l'année
1900. Ce que nous certifions.

Troy le 10^e mars 1900.

L'Officier de l'Etat civil de Troy.

Gus Michel



8

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de *Nevev*.

Le Département de Justice et Police

declare

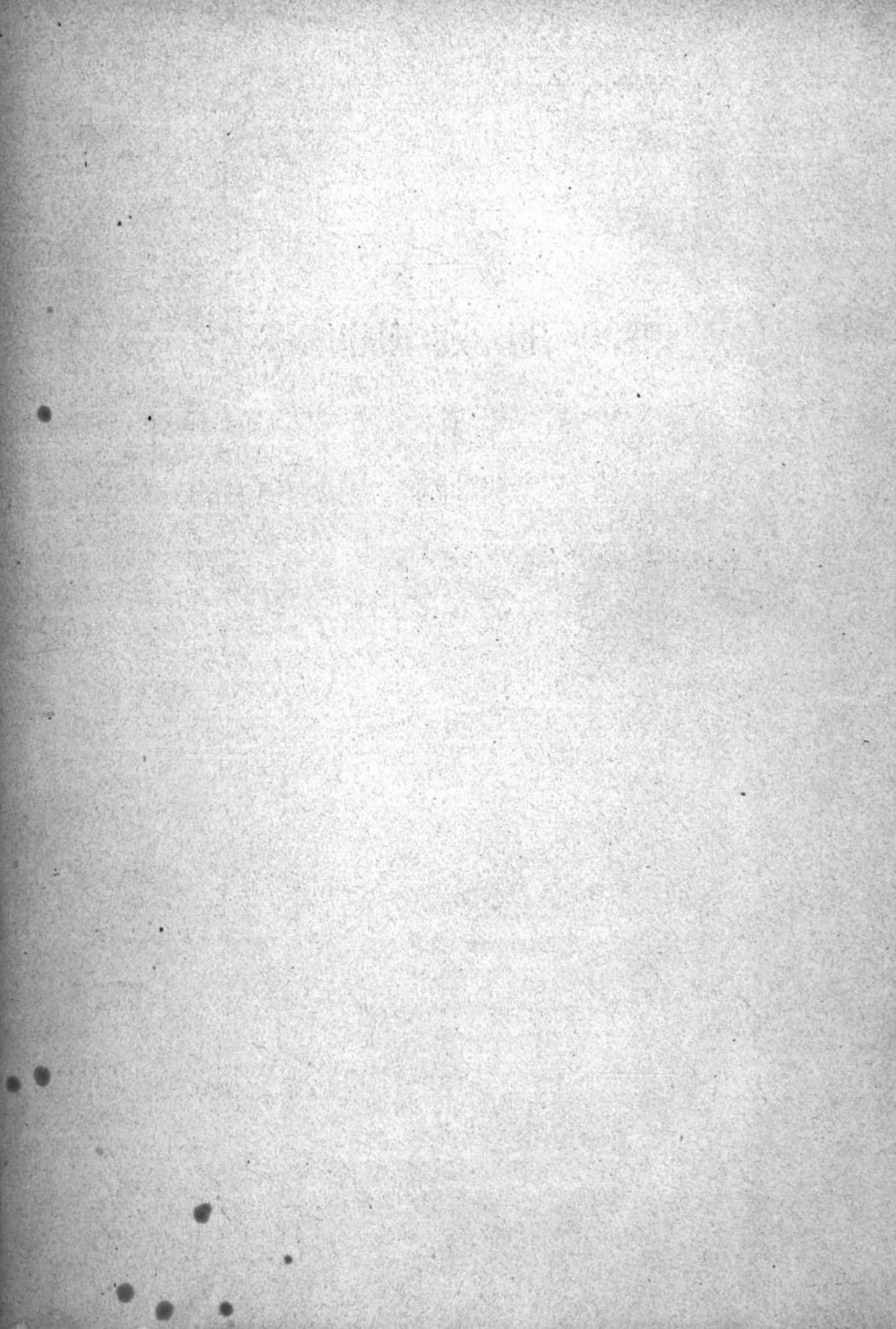
que le présent registre renferme deux cents pages.

Lausanne, le 17 janvier 1900.

Le Chef de service du Département,

L. Faure





N° 13

Rossarie et Grognez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil neuf cent. — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossarie, Constant Joseph — journaliste,

de Arlanc Guy deôme France. — domicilié à Peruy,

libataire

né à Borsion le quatre octobre — mil huit cent septante trois

fil de L'amién Rossarie, défunt,

et de Marie née Meyer, journaliste à Peruy.

2° Grognez, Jeanne Lina, — ménagère,

de Solignettes — domiciliée à Peruy.

libataire

née à Peruy le 04 février — mil huit cent septante six

filles de Albert Grognez, journaliste à Peruy,

et de Victoire Anna Champrenaud, marchande au minis lieu.

Les publications ont eu lieu à Peruy le seize, à Solignettes le six huit
à Arlanc les vingt et vingt huit Janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
acte de promesse de mariage,
certificats de publications à
Peruy et Solignettes, permis
de célébration du département
de justice et police du canton d'Arle

Communiqué : à l'état civil
de Bottons et à la chancellerie
d'état à Bourges.

Signatures des époux :

Constant Rossarie

Jeanne Rossarie

Signatures des témoins :

A. Comant (Peruy)
E. Mourioux.

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 111

Failloubaz Martin

né Bedoni
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier Mars mil neuf cent. — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Failloubaz Louis Auguste, employé de fabrique

de Vallamand Gersus domicilié à Tery,

libataire

né à Sully le sept novembre mil huit cent septante huit,

fils de Charles Henri Failloubaz, défunt,

et de Marie Caroline née Baillif, journalière à Tery.

2° Martin née Bedoni, sans cause, légionnaire,

de Froideville domiciliée à Tery,

divorcée de Pierre Martin des le vingt cinq Juin mil huit cent quatre vingt seize

née à Tery le seize Avril mil huit cent septante

fille de Pierre Bedoni, maçon à Marens,

et de Ursule née Stéfane, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Tery le neuf, à Froideville le onze

et à Vallamand le deux quatorze de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux,
acte de mariage Martin Bedoni
avec mention de divorce, pro-
noncé sur mariage, certificats de
publications à Vallamand Gersus,
Tery et Froideville

Communiqué: aux Etats civils

de Sully et de Bottons.

Signatures des époux:

Louis Failloubaz

Martin Failloubaz

Signatures des témoins:

Francis Bonduq (Tery)

B. P. ... (Tery)

L'officier de l'état civil:

J. Michel

par jugement rendu le 7 octobre mil
neuf cent huit déclaré définitif et
inappellable le quatre novembre sui-
vant, le tribunal civil du district de
Tery a reconnu par le divorce le
mariage contracté ci-dessus. —
Le divorce a été prononcé contre
les deux époux en vertu de l'article
146 lettre b de la loi fédérale du
24 décembre 1874 mais aux
conditions plus graves de l'ordonnance.
Procès-verbal dressé au
Département de Justice et de
au Canton de Tery le 12
novembre 1903.
L'officier de l'état civil
J. Michel
179 pour duplicata

N° 15
 Herren & Schüpbach

Aujourd'hui trois Mars mil neuf cent — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

1° Herren, Christian — agriculteur
 de Mühleberg / Bernes — domicilié à Glattemund près St. Ségier
 célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à Yffers / Entourg, le quinze juillet mil huit cent quarante sept
 fils de Christian Herren, agriculteur à Gressines / Rolle
 et de Elisabeth Glasoe, défunte.

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° Schüpbach, Marie Julie, — domestique
 de Berthal / Bernes — domiciliée à Sery,
 célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à Orge le vingt deux avril — mil huit cent quarante huit
 fille de Frédéric Louis Schüpbach, défunt,
 et de Marie Judith née Ruffy, ménagère à Sornay.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sery le dix à St. Ségier le douze, à Hochstetten le treize et à Mühleberg le quatorze derniers de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 de l'acte par l'officier de l'état
 civil de St. Ségier.

Signatures des époux :

Ch Herren
 Marie Herren

Signatures des témoins :

Louis Schüpbach
 Emma Herren (Sery)

Communiqué : aux délégués de
 Mühleberg, St. Ségier
 et Hochstetten

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N° 16.

Rossier Gay

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit mars mil neuf cent. — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rossier, Henri Louis, chauffeur,

de Rougemont, domicilié à Trey,

libataire

né à ~~et~~ Planches de survej février — mil huit cent, septante cinq

fil de Louis Henri Rossier, défunt,

et de Marie Louise née Pieder, cuisinière à Genève.

2° Gay, Marie Catherine Desarine Alexandrine, cuisinière,

de Fins Hauts, palais, domiciliée à Trey,

libataire

née à Lion de cinq août — mil huit cent septante deux

fille de Michel Gay, défunt,

et de Marie Thérèse née Cornu, défunte.

Les publications ont eu lieu à Trey le trois, à Rougemont le quatre

et à Finhaut le vingt deux février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, promesse de mariage, acte de publications à Rougemont, Trey & Finhaut.

Communiqué: aux Etats civils de Rougemont & Fins Hauts.

Signatures des époux:

Rossier Henri Louis
Alexandrine Rossier

Signatures des témoins:

Von der Ha Anstalt
Henri Rossier (Trey)

L'officier de l'état civil:

Gumichel

Par jugement rendu le huit juillet mil neuf cent douze déclaré définitif et exécutoire le trente septembre suivant, le Tribunal civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage contracté ci contre. Le divorce a été prononcé sous torts de la femme en vertu de l'article 139 du Code Civil Suisse. La défenderesse ne pourra contracter un nouveau mariage avant l'expiration d'un délai de deux ans, courant de la date du présent jugement. J'ordonne ensuite d'inscrire sur le registre de l'état civil du Canton de Vaud le 28 novembre 1913 l'officier de l'état civil de Trey

N° 17.
Weber & Flückiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Weber, Friedrich, marchand de légumes,

de Niederösch (Bunz) domicilié à Trey

Célibataire

né à Kallnach le vingt quatre mai mil huit cent quarante neuf

fils de Johannes Weber,

et de Anna Blaser, défunte.

2^o Flückiger, Anna Maria, femme de chambre,

de Auzoyt (Bunz) domiciliée à Trey, précédemment

à Glion (Monteur)

Célibataire

née à Rohrbach le quatorze Janvier mil huit cent cinquante neuf.

fille de Ulrich Flückiger, défunt,

et de Verena Heiniger, défunte.

Les publications ont eu lieu à Trey le 1^{er}, à Kirchberg le 2^o et 3^o, à

Rohrbach & aux Planches le 5^o neuf Janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, copie
des actes de publications à
Niederösch (Kirchberg), Trey,
Rohrbach & aux Planches.

Signatures des époux :

Friedrich Weber
Anna Maria Weber

Signatures des témoins :

François Dupont
F. Schmitt (Trey)

Communiqué : aux Etats civils
de Kirchberg, Rohrbach &
Monteur

L'officier de l'état civil :

Gumichel

N° 18.

Ducrot & Ramel.

Aujourd'hui *dix Mars mil neuf cent* — mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Ducrot, Emile Ferdinand, — Annulcer,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Saint Sulpice & de Coulbrens, Maye* domicilié à *Virey,*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Rey le honte Sullit* — mil huit cent *septante six*

Noms, profession et

fil de *Jean Henri Ducrot, défunt,*

domicile des parents:

et de *Sophie Henriette Lucile née Ramme, Manche, ...*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Ramel, Fanny Louise, Employée à la fabrique locale*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Château d'Or* — domiciliée à *Virey*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Rougemont le premier octobre* mil huit cent *septante neuf*

Noms, profession et

filie de *Jules Francois Louis Ramel, agriculteur à Rougemont,*

domicile des parents:

et de *Suzanne Marie née Saquillard, défunte,*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Virey le 20, à St. Sulpice, Coulbrens & L'Étray le quinze & à Château d'Or le seize finies de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Saint Sulpice, Coulbrens, Virey, Château d'Or & L'Étray.

Signatures des époux:

Emile Ducrot
Fanny Ducrot

Signatures des témoins:

M. Ramme (Virey)
M. Emile (Rey)

Communiqué: aux États civils

de Coulbrens & Château d'Or

L'officier de l'état civil:

Guotmichel

N° 19.
Larini & Philipona

Aujourd'hui *le onze Mars mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Larini Jean* *Serrasse,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Verziato Milan Italie,* domicilié à *Torcy,*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Verziato Suirone, le onze octobre* mil huit cent *septante six*

Noms, profession et

fils de *Charles Larini, agriculteur à Suirone*

domicile des parents :

et de *Joséphine Macchi, défunte.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Philipona, Marie Milina, Pailluse,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Veuypens, Marsens & Hauterille* domiciliée à *Torcy,*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Veuypens le quinze Septembre* mil huit cent *septante trois.*

Noms, profession et

fille de *Charles Joseph Philipona, agriculteur à Veuypens.*

domicile des parents :

et de *Marie Philomène nee Fraignière au même lieu.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Torcy, le six* à *Veuypens le onze*, à *Marsens & Hauterille le quatorze Janvier* et à *Verziato le vingt huit Janvier* et *quatre Février* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Torcy,
Veuypens, Marsens & Hauterille
formés de célébration du
Département de Justice, Police du
Chanton et à la Chancellerie
Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Courmayeur & aux Etats
Général de Veuypens, & Hauterille*

Signatures des époux :

*Larini Giovanni
Larini Milina*

Signatures des témoins :

*Pozzi Domenico (Torcy)
Caviglioli Giovanni*

L'officier de l'état civil :

Gumichel

N° 20

Goletta & Baud

Aujourd'hui *Leuze Mars mil neuf cent.* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Goletta Pierre Joseph* marier

Lieu d'origine et de domicile:

de *Luino, Com. Italie*, domicilié à *Vercy*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Bassomiers le vingt deux mil huit cent septante deux*

Noms, profession et

fil de *Jean Baptiste Goletta, journalier à Vercy*

domicile des parents:

et de *Marié Melanie née Manry, au même lieu*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Baud, Joséphine Marie Louise*, Seigneur

Lieu d'origine et de domicile:

de *St. Maurice, Valais*, domiciliée à *Vercy*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Ausanne le vingt quatre mil huit cent septante six*

Noms, profession et

fille de *Jean François Baud, cordonneur à Genève*

domicile des parents:

et de *Marié Joséphine née Dubois, au même lieu*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Vercy le seize à St. Maurice le vingt septième, à Luino les quinze et vingt deux de l'année en cours.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à St. Maurice & Vercy, promesse célébration du Département de justice & de l'acte de naissance & acte de légitimation d'un enfant.

Communiqué:

Communiqué à la Chancellerie de l'état à Lausanne et à l'état civil de St. Maurice

Signatures des époux:

Goletta Pierre
Goletta Louise

Signatures des témoins:

Camberini Giuseppe
O. Schillardi (Vercy)

L'officier de l'état civil:

G. Michel

N° 21.
Jaccoud & Chaubert.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui quinze Mars mil neuf cent. ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaccoud, Charles, — Electricien appareilleur,
de Guidoux domicilié à Virey
libataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Guidoux le vingt Mars mil huit cent septante six.
fils de Mlle Fanny Jaccoud, domiciliée à Guidoux
et de

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Chaubert, Lucie Rosine, — repasseuse,
de Corsier domiciliée à Virey,
libataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Corsier, Brunay, Gny, Corsier mil huit cent septante sept.
fille de Camel Louis Gabriel Chaubert, agriculteur à Corsier, Brunay,
et de Marie Hortense née Grand, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Virey et Corsier le 6^m sept. et à Guidoux
le vingt deux février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Guidoux,
Virey et Corsier.

Signatures des époux :

Jaccoud Charles.
Lucie Jaccoud

Signatures des témoins :

M^{re} Parisot
Sorex Meunier. (Virey)

Communiqué : aux tableaux tenus
de Saint Saphorin & Corsier

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

N^o 22.
Schoch & Schullhess.

Aujourd'hui Dix sept Mars mil neuf cent. mil huit cent quatre-vingt par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Schoch Alfred Charles Auguste, Médecin -

Lieu d'origine et de domicile:

de Eschenthal Zurich, domicilié à Vevay,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Vevay le sept octobre mil huit cent Septante cinq.

Noms, profession et

fils de Charles Auguste Schoch,

domicile des parents:

et de Marie née Baierch défunte.

Nom et profession de l'épouse:

2^o Schullhess, Alice Maria, Couturière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Melchnau, Berny, domiciliée à Vevay,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Vevay le vingt neuf novembre mil huit cent Septante un.

Noms, profession et

fille de Jacob Schullhess, cordonnier à Vevay

domicile des parents:

et de Henriette née Gilliod défunte.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vevay le dix sept, à Melchnau le vingt cinq et à Eschenthal le vingt six février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

promesse de mariage, copie
fiches de publications à
Eschenthal Vevay et
Melchnau.

Communiqué: aux Etats civils
de Eschenthal et Melchnau.

Signatures des époux:

Alfred Schoch
Alice Schoch

Signatures des témoins:

J. Schopfer
Louis Aragon (Vevay)

L'officier de l'état civil:

Just Michel

N° 23

Mehelin & Bircher

Aujourd'hui ~~le sept Mars mil neuf cent.~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Mehelin, Rodolphe Oscar, Lithographe,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bischofszell Thurgowe,* domicilié à *Berne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Berne le vingt neuf novembre* mil huit cent *septante huit.*

Noms, profession et

fils de *Emile Mehelin, lithographe à Berne.*

domicile des parents :

et de *Acquarone né Urbain,*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Bircher, Caroline, Tailleurse,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Friedingen,* domiciliée à *Vevay,*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Vevay le vingt sept Janvier* mil huit cent *septante un.*

Noms, profession et

fille de *Gottfried Bircher, décédé,*

domicile des parents :

et de *Madeline né Simon, Tailleurse à Vevay*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Berne le vingt six, à Bischofszell, à Friedingen & à Vevay le vingt sept février de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication
délivré par l'officier de
l'état civil à Berne.*

Signatures des époux :

*Oscar Mehelin, Lith
Caroline Mehelin*

Signatures des témoins :

*Charles Füller (Vevay)
Emile Bircher*

Communiqué : *aux Etats Seules*

*de Bischofszell, Berne &
Friedingen.*

L'officier de l'état civil :

G. M. Michel

N° 24

Delapraz Geroncesco

Aujourd'hui *vingt deux Mars mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Delapraz Francois Marius*, *Menuisier*,

Lieu d'origine et de domicile:

de *Borciano* domicilié à *Vercy*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Vercy le vingt quatre Août* mil huit cent *septante*

Noms, profession et

fils de *Jean Jacques Delapraz*, *menuisier à Vercy*

domicile des parents:

et de *Louise Suzanne née Gimbel*, *défunde*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Geroncesco Mathilde Caroline*, *Logeuse*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Augie*, *Genève* domiciliée à *Vercy*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Saint Imier le onze Octobre* mil huit cent *septante quatre*

Noms, profession et

fille de *Jean Alexis Geroncesco*, *horloger à Chaux de Fonds*

domicile des parents:

et de *Anais Caroline Battemann*, *défunde*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Vercy le huit Décembre de l'année*
Genève et à Borciano le six et Augie le onze Janvier de
cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

act. de naissance de l'épouse
promesse de mariage, certificats
de publications à Borciano
Vercy et Augie.

Signatures des époux:

François Marius Delapraz
Mathilde Delapraz

Signatures des témoins:

Queret H. H.
Delapraz J. J. (Vercy)

Communiqué: aux Etats civils de

Borciano et Rossa.

L'officier de l'état civil:

J. Michel

N° 25

Rossetti Martin

Aujourd'hui vingt deux Mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Rossetti, Antoine Basile, mineur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Meigianone Novare Valais, domicilié à Bournef, Port Valais,

Etat civil :

premierement a Marius Châblard,
célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Châblard Valais, le vingt deux avril — mil huit cent septante un

Noms, profession et

fil de Embrise Rossetti, maçon a Châblard

domicile des parents :

et de Maria née Bond, mariagee, au même lieu

Nom et profession de l'épouse :

2° Martin Marie Elisabeth, cegarier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châblard Valais, domiciliée à Vevy,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Châblard Valais le vingt Septembre — mil huit cent septante

Noms, profession et

fille de Basile Martin, agriculteur a Châblard

domicile des parents :

et de Catherine née Perruchoud, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevy le soir, a Port Valais et au Châblard
le dimanche et a Châblard le vingt Janvier a Meigianone
le quatrieme jour de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
Requis par l'officier de
l'état civil de Port Valais.

Communiqué : La Chancellerie
d'Etat a Lausanne et aux
chefs cantons de Port Valais, Monthiers
et Châblard

Signatures des époux :

Rossetti Basile
Marie Rossetti

Signatures des témoins :

Bettini Augustin
Gattolini Giovanni

L'officier de l'état civil :

Gummiel

N° 26
Dubois et Held

Nom et profession de l'époux : *né Bossy*

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux* ~~mil neuf cent~~ *deux* mil huit cent quatre-vingt-
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dubois, Emu Marie, Legeron*
 de *Molens s. de Belle* domicilié à *Torcy*
celibataire

né à *Rey le huit deux* mil huit cent *cinquante neuf*
 fils de *Genis Dubois, défunt*
 et de *Félicie née Glasse, défunte*

2° *Held née Bossy, Julie Marie, Legeron*
 de *Hanau Grasse* domiciliée à *Torcy*
exercice en premières noces de Jean Louis Bourgois & veuve en secondes nocces
de Charles Louis Held le premier mari mil huit cent quatre vingt six neuf
 née à *Bovine le premier Décembre* mil huit cent *cinquante cinq*
 fille de *Jean François Louis Bossy, défunt*
 et de *Françoise Marie née Heumonjard, ménagère à Torcy*

Les publications ont eu lieu à *Torcy le mois*, à *Molens de Belle* à
Belle le quatorze et à Hanau le vingt deux jours de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :
actes de naissance des époux,
actes de mariage Held Bourgois, act
de décès de Charles Louis Held, pre-
mier mariage, certificats de
publications à Molens Belle
Torcy et Hanau.

Communiqué : *aux Etats Unis*
de Molens Belle et la
Charcellerie d'état à Loursam

Signatures des époux :
Dubois Marie
Julie Dubois

Signatures des témoins :
J. Koll
F. Schuillanz Torcy

L'officier de l'état civil :
Gummichel

N° 24

Fricker & Sousset.

Aujourd'hui Vingt neuf Mars mil huit cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Fricker, Jean, Jardinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Altenburg, Saxe; domicilié à La Cour de Selz

Etat civil :

bachelier

Lieu et date de la naissance :

né à Berne le seize mai mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

filz de Jean Henri Fricker, jardinier à Yverdon,

domicile des parents :

et de Madame Hirsch, ménagère, au même lieu.

Nom et profession de l'épouse :

2° Sousset, Blimence, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sorcelles près Gayenne domiciliée à Nery,

Etat civil :

bachelier

Lieu et date de la naissance :

née à Montigny les Amiens, le six avril mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fille de Julien Sousset, employé de fabrique à Nery.

domicile des parents :

et de Lina née Devey, blanchisseuse au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nery le trois à La Cour de Selz le sept
à Altenburg le huit et à Sorcelles le dix mars courant,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication d'époux
par l'officier de l'état civil
de La Cour de Selz

Signatures des époux :

Jean Fricker
Blimence Fricker

Signatures des témoins :

Rouiller Joseph
Loroc Marinus. (Nery)

Communiqué : aux Etats civils

de Altenburg, La Cour de
Selz et Sorcelles près
Gayenne

L'officier de l'état civil :

Guemichel

N° 38
 Monnard & Bergeaud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Cinqt neuf Mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Monnard, Henri Marc, typaire-pasteur

de Borsaux domicilié à Vercy

libataire

né à Vercy le cinq octobre mil huit cent septante sept

fil de Charles Monnard, défunt

et de Marie Delafontaine, ménagère à Vercy

2° Bergeaud, Bertha Julie Marie, domestique

de Collobrey Muraux domiciliée à Vercy

libataire

née à Vercy le cinq Mai mil huit cent septante huit

fille de Pierre Maurice Bergeaud, défunt et de Marie Héloïse

et de Charlotte Dumercque, actuellement femme veuve à Vercy

Les publications ont eu lieu à Vercy le six, à Collobrey Muraux le
onze et à Borsaux le deux mars courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Borsaux
Vercy & Collobrey Muraux.

Communiqué: à l'état civil
 de Borsaux & Collobrey Muraux.

Signatures des époux:

Henri Monnard
Bertha Monnard

Signatures des témoins:

D. Schamberger.
J. Thuillier (Vercy)

L'officier de l'état civil:

Garnier

N° 21
Ferrari & Felcina

Aujourd'hui cinq ~~sept~~ mil neuf cent ~~quatre-vingt~~ _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Ferrari, Antonio Giuseppe, marbrier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Poggio Como State, domicilié à Vercy, précédemment à

Etat civil :

Marier
Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Poggio le cinq avril mil huit cent septante six

Noms, profession et

fils de Giuseppe Ferrari

domicile des parents :

et de Maria Lucia, défunts

Nom et profession de l'épouse :

2° Felcina Marguerite, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Novare State, domiciliée à Vercy

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vercy sept avril mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de Titte Achille Felcina, maçon à Vercy

domicile des parents :

et de Virginie Lucie Sol, ménagère au même lieu

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vercy au Châtelard le sept Janvier, à
Poggio les quatre jours finis de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux
promesse de mariage certifiée
de publications à Vercy au
Châtelard, permis de célébration
du Département de Justice et des
du Canton de Vercy

Communiqué : à la Procureur

d'état, Sacconi, à l'état
civil de Vercy

Signatures des époux :

Ferrari Antonio
Marguerite Ferrari

Signatures des témoins :

Cavigiolli Baptiste
Soliani Mauro

L'officier de l'état civil :

G. Sacconi
commissaire

N° 20

Aujourd'hui *George Anil mil neuf cent.* ~~mil huit cent quatre vingt~~

Terrin, Friedz
né Sulpicien

par-devant, l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Terrin, Louis Frédéric, maréchal*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Sayonne* domicilié à *Sauranne*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Sayonne le vingt deux Juillet* mil huit cent *soixante cinq.*

Noms, profession et

fils de *Louis Terrin, maréchal à Say.*

domicile des parents:

et de *Louise Marie née Papin, défunte.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Friedz, née Sulpicien Marie Françoise, bigame*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Fontaine Double France* domiciliée à *Say*

Etat civil:

Divorcée en premières nocces de Pierre Constant Pillet & en secondes nocces de Guillaume Friedz le 23 novembre mil huit cent quatre vingt seize

Lieu et date de la naissance:

née à *Herges le vingt deux* mil huit cent *soixante sept.*

Noms, profession et

fille de *Louis & Marie Thelippe Sulpicien, défunt.*

domicile des parents:

et de *Suzette Constance Guispland actuellement femme de François Hennegon*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Say le onze*, à *Sayonne & Sauranne le*
treize & à Fontaine le en seize novembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificat de publication de loi
par l'officier de l'état civil
de Sauranne.*

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° 20

Rossier et Demiere

Aujourd'hui Douze Avril mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Rossier Jules David, Journalier

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont, domicilié à Nery,

Etat civil :

Libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Châteauvieux le vingt deux février mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fils de Julien David Rossier journalier à Château d'Or

domicile des parents :

et de Marie Madeleine née Yvern, ménagère à Nery,

Nom et profession de l'épouse :

2° Demiere Cecile, Journalière

Lieu d'origine et de domicile :

de Charonne, domiciliée à Nery,

Etat civil :

Libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nery le vingt deux mars mil huit cent soixante,

Noms, profession et

fille de Jean Marc Demiere,

domicile des parents :

et de Suzanne Marguerite née Brel, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nery le deux & à Rougemont & Charonne le huit mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, promesse de mariage, acte de publication Rougemont Charonne Nery.

Signatures des époux :

Jules Rossier
Cecile Rossier

Signatures des témoins :

Liberat Verdon
Alfred Lanchaux (Nery)

Communiqué : aux Etats civils

de Rougemont & Corsiers

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N° 31
Regester Barraud

Aujourd'hui *Vingt un Aout mil neuf cent*, ~~mil huit cent quatre vingt~~
 _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:
 Lieu d'origine et de domicile:
 Etat civil:

1° *Regester, Hector* ~~très~~ *Employé de fabrique*
 de *Langrou* *Dunoy* domicilié à *Virey*
Libataire

Lieu et date de la naissance:
 Noms, profession et
 domicile des parents:

né à *Virey le sept Mars* mil huit cent *septante sept*
 fils de *Fritz Christian Regester, domicilié à Buno.*
 et de *Marie Apollonie Gay, défunte.*

Nom et profession de l'épouse:
 Lieu d'origine et de domicile:
 Etat civil:

2° *Barraud, Rose Louise, employée à la Fabrique d'Etex*
 de *Bussigny & Villars Beccelin* domiciliée à *Charonne.*
Libataire

Lieu et date de la naissance:
 Noms, profession et
 domicile des parents:

née à *Bornier le premier Janvier* mil huit cent *septante huit*
 fille de *Léon Marie Barraud, journalier à Virey*
 et de *Suzanne Marie Anne née Guignard, journalier à Hausanne.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Virey le 20 sept, à Langrou & Bussigny*
le vingt, à Charonne le vingt un & à Villars Beccelin le
vingt deux mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Langrou,
Virey, Bussigny, Villars Beccelin
Charonne

Signatures des époux:

Hector Regester
Rose Regester

Signatures des témoins:

A. P. Veyraux (contre)
V. Rochard

Communiqué: *aux Vals civils*

de Bussigny, Betteux &
Boissier et Langrou

L'officier de l'état civil:

Gust Michel

N° 92

Braschler Högeli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un avril mil neuf cent, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Braschler, Jean Jacob, chaudronnier,

de Greifensee Zurich; domicilié à Strey,

célibataire

né à Besikon - Oltnau Zurich le vingt un ^{novembre} mil huit cent soixante deux

fils de Hunrich Braschler,

et de Susanne née Utzinger, défunte.

2° Högeli, Sara,

de Ruti Glarus; domiciliée à Ruti

Célibataire

née à Ruti le quatre octobre mil huit cent septante

fille de Paul Högeli agriculteur,

et de Barbara née Bünzli, défunte

Les publications ont eu lieu à Strey le 10 à Greifensee le 11 et à Ruti le 12 sept mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des
époux, promesses de mariage,
certificats de publications
à Greifensee, Strey et Ruti.

Communiqué : aux Etats civils

de Greifensee et Ruti.

Signatures des époux :

Braschler Jean.

Sara Braschler.

Signatures des témoins :

alb. Lehmann

So. Hauser (Strey)

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N° 33

Lehmann et Longchamp
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un août mil huit cent* ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lehmann, Louis Albert,* ~~manœuvre,~~

de *Rutti pres Berthoud* domicilié à *Nery,*

libataire

né à *Wangen le vingt deux août* mil huit cent *soixante huit*

fil de *Friedrich Lehmann, employé de bureau à Wangen*

et de *Luanna née Kunz, défunte.*

2° *Longchamp, Annette,* ~~Sigarière,~~

de *Bottens* domiciliée à *Nery,*

libataire

née à *Corcier le vingt quatre février* - mil huit cent *septante deux*

fille de *Maurice François Longchamp, charcutier à Nery*

et de *Marie Christine née Christin, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Nery le vingt quatre et à Bottens le*
trouze un mois à Kirchberg le cinq août de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Kirchberg, Nery
et Bottens.

Signatures des époux :

Louis Lehmann
Annette Lehmann.

Signatures des témoins :

H. Hauser
Jean Brachler / *Nery*

Communiqué : *aux Etats civils*
de Kirchberg et Bottens.

L'officier de l'état civil :

Jurymichel

N° 34

Delfrate & Martignoni.

Aujourd'hui *vingt dix huit mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Delfrate, Jean, Tailleur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Labiaglio Come Italie,* domicilié à *Torcy*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Labiaglio le sept Juin* — mil huit cent *soixante neuf*

Noms, profession et

fils de *Geminique Delfrate*

domicile des parents :

et de *Giuditta Gessani, défunte,*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Martignoni Marie Catherine, Sapeur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Salpino Tessin,* domiciliée à *Torcy,*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Arion le deux Juin* — mil huit cent *soixante sept.*

Noms, profession et

fille de *Baptiste Martignoni, macen à Prigue,*

domicile des parents :

et de *Anne Marie Marguerite née Polze au même lieu.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Torcy le deux* & à *Salpino le quatorze*
juin, à Labiaglio le onze & le huit mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à
Salpino & Torcy, permis de
célébration du département de
Haute-Savoie de l'ancien de l'aveu.*

Communiqué : à l'Etat civil
de Salpino & la Chancellerie
d'Etat à Savanne

Signatures des époux :

*Delfrate Giovanni
Delfrate Marie*

Signatures des témoins :

*Denis Filloud
Delprat Joseph*

L'officier de l'état civil :

G. Hénerai
rempl.

N° 25

Excoffier & Flamand

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 12 Janvier mil neuf cent onze le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a débours par le Procureur le mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 216 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 (N 221) en code civil français.

Au certificat de non appel du 27 mai 1911 il résulte que le jugement est actuellement devenu définitif.

Procès ensuite d'autorisation au Département de Justice et Police du Canton de Genève le 8 Juin 1911. L'Officier de l'état civil

Aujourd'hui vingt deux avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Excoffier, François, mouleur,

de Prusy - le Stet, Haute Savoie, domicilié au Petit Sacconnex

célibataire

né à Carouge Genève, le neuf octobre mil huit cent septante deux

fils de Victor Excoffier, coiffeur.

et de Soline Demenjouer domiciliés au Petit Sacconnex.

2° Flamand, Jeanne, lingère,

de Machilly, Haute Savoie, domiciliée à Prusy

célibataire

née à Carouge Genève, le trois octobre mil huit cent septante neuf

fille de Joseph Flamand, mineur,

et de Rosalie Gignat, domiciliés à Prusy.

Les publications ont eu lieu à au Petit Sacconnex le vingt deux avril à Prusy le Stet et Machilly les vingt cinq Mars et premier Avril à Prusy le six Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publications délivré par l'officier de l'état civil du Petit Sacconnex

Communiqué: à la Chancellerie d'état à Lausanne et au Bureau cantonal de l'état civil de Genève

Signatures des époux:

Excoffier François

Jeanne Excoffier

Signatures des témoins:

Mois Pidoux

Pariotti Pior (Prusy)

L'officier de l'état civil:

Gummichel

N° 26
Merinat, Bultin

Aujourd'hui trois Mai mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Merinat, Ami Jean, ~~peurrier,~~
de Ollon domicilié à Terey
bitchabain

né à Scléperis le sept Juin mil huit cent septante six
fils de Abram Louis Merinat marbrier, dait le domicile est inconnu
et de Louise Sophie née Serres, ménagère à Terey.

2° Bultin, Emma Marie, Employée à la fabrique Pétre
de Aigle domiciliée à Terey
bitchabain

née à Savanne le onze Juin mil huit cent septante sept.
fille de Marie Emma Bultin, actuellement femme Braussard
et de A Terey.

Les publications ont eu lieu à Terey le sept, à Ollon & Aigle le onze & à Huemot le quatorze avril de cette année.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Ollon,
Huemot, Terey & Aigle.

Communiqué : aux habitants
de Ollon & Aigle

Signatures des époux :
Jean Merinat
Emma Merinat

Signatures des témoins :
Emile Grandchamp Ollon,
Fr. Vuillermont Terey,
L'officier de l'état civil :
Gustave Michel

N° 37.

Aujourd'hui le deux mai mil neuf cent — mil huit cent quatre vingt

Wys - Bron

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Wys, Charles Emmanuel, — sœur,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Gessenay, Bernes* — domicilié à *Vercy*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Chailly, Châteland, le deux novembre mil huit cent septante cinq.*

Noms, profession et

fil de *Christian Wys, concierge,*

domicile des parents:

et de *Marie née Brevin, ménagère, domiciliée à Hausanne.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Bron, Julie employée à la fabrique locale*

Lieu d'origine et de domicile:

de *S. Saphorin, Chamuz* — domiciliée à *Vercy*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *La Cour de Sicy le neuf septembre mil huit cent quatre vingt deux.*

Noms, profession et

fille de *Henri Louis Bron, défunt,*

domicile des parents:

et de *Marie Sophie née Bron, journalière à Vercy*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Vercy le vingt un et à S. Saphorin de Gessenay le vingt quatre avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, acte de décès du père de l'épouse, consentement de la mère de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Gessenay, Vercy et S. Saphorin.

Communiqué: aux Maires

de Gessenay et S. Saphorin

Signatures des époux:

Ch. Wys
Ju. Bron

Signatures des témoins:

Jean Bonner
Bron. Eugène (Vercy)

L'officier de l'état civil:

Jurmel

N° 38

Dessauges et Marquis
née Duprat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 21 Mai mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dessauges, Auguste Samuel, ouvrier,

de Noy domicilié à Noy.

le célibataire

né au Mont sur Cassan le onze

juin mil huit cent septante un

fils de Daniel Dessauges, journalier à Noy

et de Ersette née Barbaz, ménagère au même lieu.

2° Marquis née Duprat, Henriette Suzanne Louise, journalière

de Noy et Morgez domiciliée à Noy.

sœur de Alfred Marc Henri Marquis des le quinze sé-
combe mil huit cent quatre vingt dix

née à Premeranges le six avril mil huit cent cinquante neuf.

fille de Suzanne Antoinette Duprat, défunte.

~~et de~~

Les publications ont eu lieu à Noy le vingt un, à Noy et Nym le
vingt quatre et à Morgez le vingt cinq avril mil neuf cent,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
act de mariage Marquis Duprat,
acte de décès du premier mari
de l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications à
Noy, Noy, Nym et Morgez.

Communiqué : aux Etats civils
de Noy, Nym Morgez

Signatures des époux :

Dessauges Auguste
Louise Dessauges

Signatures des témoins :

Emile Dessauges
Rosette Dessauges. Noy.

L'officier de l'état civil :

Jumicel

N° 39

Dessauges Rickli
née Messerli

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le premier
novembre mil neuf cent dix sept
définitif et exécutoire le
tribunal civil du
arrondissement de Vevay a des lors
par le divorce le mariage
contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé
contre le défendeur Jules
Emile Dessauges en
vertu de l'article 116, lettre
b, de la loi fédérale du
24 décembre 1874.

En conséquence l'ordre
du département de
Justice a été de
la part de Vevay le 10
janvier 1911.
L'officier de l'état civil
G. J. J. J.
G. J. J. J.

Aujourd'hui En Mai mil neuf cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dessauges, Jules Emile _____

de Nay _____ domicilié à Vevay _____

libataire _____

né au Mont de lausanne le

vingt Septembre _____ mil huit cent soixante huit

fil de Daniel Dessauges, menuisier, à Vevay _____

et de Rosette née Barbaz, journalière au même lieu _____

2° Rickli née Messerli, Rosette _____

de Trunstetten Berny _____ domiciliée à Vevay _____

épousée de Jean Jacob Rickli par le mariage célébré le

quatre vingt six _____

née à Langnau le vingt novembre _____ mil huit cent cinquante sept.

filie de Christian Messerli ancien employé au chemin de fer à

et de Uebendorf et de Anna née Sprengel, défunte.

Les publications ont eu lieu à Vevay le vingt un et à Trunstetten

et Nay le vingt quatre dudit de cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, acte
de mariage Rickli-Messerli avec
mention en l'acte, promesse de
mariage, certificats de publications
à Nay, Vevay et Trunstetten

Communiqué: aux Etats civils
de Nay et Trunstetten

Signatures des époux:

Jules Dessauges
Rosette Dessauges

Signatures des témoins:

Dessauges Auguste
Louise Dessauges

L'officier de l'état civil:

G. J. J. J.

N° 111
Borlat et Duperron

Aujourd'hui Deux Mai mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Borlat, Jean, Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Comonf Versours domicilié à Chailly-Châtillard

Etat civil :

Libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chailly le vingt six Mai mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

filz de Henri Borlat, défunt,

domicile des parents :

et de Marie Louise née Barbey, agriculteur à Chailly

Nom et profession de l'épouse :

2° Duperron, Marie Elise, femme de chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domiciliée à Verey

Etat civil :

Libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Blonay le quatre Août mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fille de Jules Duperron, défunt, et de Rosine Sophie née

domicile des parents :

et de Yverin, Blanchisseuse aux Serrallières et Blonay.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Verey le quatorze à Rougemont le
vingt à Comonf Versours et au Châtillard le Vingt Sept
mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de publications
Ecterné par l'officier de
l'état civil de Montceau

Signatures des époux :

Borlat Jean
Borlat Marie

Signatures des témoins :

Adèle Bonjean (Labour)
Jules Duperron (Verey)

l'officier de l'état civil :

Gustave

Communiqué : aux Etats-Generaux
de Comonf Versours, Montceau
et Rougemont.

N° 41

Aujourd'hui *20 Mai mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre vingt~~*Bolomey et Kenneringue*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Bolomey, Charles,* — *Agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Luby* — domicilié à *Nery*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Bex le vingt Décembre* — mil huit cent *septante un.*

Noms, profession et

fils de *Julie Louise Eugénie Bolomey, actuellement veuve Grand*

domicile des parents:

~~et de~~ *a New-York.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Kenneringue, Julie Delphine,* — *Accusatrice,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Port Valais.* — domiciliée à *Nery.*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Les Gruettes, Port Valais le deux Août* mil huit cent *septante quatre* —

Noms, profession et

fille de *Joseph Kenneringue, défunt,*

domicile des parents:

et de *Stéphanie mère, défunte.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Nery le vingt un,* à *Port Valais le*
cinq quatre et à *Luby le vingt cinq* ~~mil~~ *mil neuf cent.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
-ficats de publications à
Luby, Nery & Port Valais.

Communiqué: *aux Etats civils**de Luby & Port Valais.*

Signatures des époux:

Bolomey Charles
Delphine Bolomey

Signatures des témoins:

Charles Yvonne (Luby)
Léon Meris (Nery)

L'officier de l'état civil:

Gummichel

N° 42.
Martin & Regazzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Mai mil neuf cent, — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Francois Moïse, — Sourneur sur fer,

de Château d'Or — domicilié à Verny,

Célibataire

né à Levier le deux Décembre — mil huit cent septante deux

fil de Louis Alexis Martin, décédé,

et de Charlotte Françoise Louise née Gériéaz, mariée à Verny.

2° Regazzi, Emma Jeanne employée à l'Usine Nestlé

de Vera Gamberogno Messin, — domiciliée à Verny,

Célibataire

née à Verny le huit octobre — mil huit cent septante deux

fille de Francois Regazzi, défunt,

et de Henriette Caroline Elise Bonnard, défunte.

Les publications ont eu lieu à Verny le vingt un, à Château d'Or, et à Vera Gamberogno le vingt quatre et à L'Heraz le vingt cinq — Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Château
d'Or, L'Heraz, Verny et Vera
Gamberogno.

Communiqué : aux Etats civils
de Château d'Or et Vera
Gamberogno.

Signatures des époux :

Alain Martin

Emma Martin

Signatures des témoins :

René Martin

Passera Joseph. } Verny

L'officier de l'état civil :

G. Gériéaz
Verny

N° 43

Aujourd'hui *Deux Mai mil neuf cent* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

Arn et Chappuis

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Arn, Frédéric, Charcutier*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Grossaffoltern / Borms* domicilié à *Vevay*

Etat civil:

veuf de Maria Elisabeth Schafer ni Farni vis le neuf Perromois mil huit cent quatre vingt et huit

Lieu et date de la naissance:

né à *Bésillard / Borms le vingt trois Mars* — mil huit cent *vingt un*

Noms, profession et

fil de *Jean Arn*

domicile des parents:

et de *Elisabeth Riffel, décedée*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Chappuis Julie* ménagère

Lieu d'origine et de domicile:

de *Quindoux et des Cholegros* — domiciliée à *aux Trébois*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née *aux Boilles vers Quindoux le vingt neuf mai mil huit cent* *vingt six*

Noms, profession et

filles de *Louis Samuel Chappuis, agriculteur et Quindoux*

domicile des parents:

et de *Hadelaine ni Bessy, défunte*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Vevay le quatorze*, à *Grossaffoltern le quinze*, aux *Cholegros le dix sept* et à *Quindoux le dix huit* *mil neuf cent*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, acte de décès de la première femme de l'époux, promesse de mariage, certificats de publications à Grossaffoltern, Vevay, Quindoux et aux Cholegros.

Communiqué: *aux Etats civils de Grossaffoltern, St. Saphorin et Vevay*

Signatures des époux:

Arn Frédéric
Arn Julie

Signatures des témoins:

Haller Rudolf
Philippe Buisson
Prelingen

L'officier de l'état civil:

J. Perrier
rempl.

N° 44

Aujourd'hui seize Mai mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Dénériaz et
Ducimetière alias Monod
Nom et profession de l'époux :

1° Dénériaz Gustave, Comptable,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne & Puidoux domicilié à Vercy,

Etat civil :

Libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Genève le dix huitième jour de Décembre mil huit cent septante un

Noms, profession et

filz de Louis Henri Dénériaz Chef cantonnier

domicile des parents :

et de Jeanne Louise née Magnin, les deux à Vercy.

Nom et profession de l'épouse :

2° Ducimetière alias Monod, Louise Gabrielle,

Lieu d'origine et de domicile :

de Corsier & St Saphirin & Arges domiciliée à Vercy,

Etat civil :

Libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vercy le vingt sixième jour de Décembre mil huit cent soixante onze

Noms, profession et

fille de François Gabriel Ducimetière alias Monod, vigneron à Vercy

domicile des parents :

et de Jeanne Louise Amie née Boulevarde au dit lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vercy le vingt un, à Chardonne Puidoux et Corsier le vingt quatre & à St Saphirin le vingt sept de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Cha-
rardonne, Puidoux, Vercy, Corsier
& St Saphirin & Arges.

Signatures des époux :

G. Dénériaz
L. Ducimetière

Signatures des témoins :

J. Amie
E. Lise Jarotay (Vercy)

Communiqué : aux Etablissements de
Corsier, Chauxbes & Collombier

L'officier de l'état civil :

J. Guichet

N^o 45.

Tauthey-Breyeler

Aujourd'hui dis huit, Mai mil neuf cent, — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Tauthey, Jacques Emile — Commis postal,

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtel S.^t Denis — domicilié à Tevey,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Plan S.^t Corsier le vingt sept ^{Janvier} mil huit cent septante quatre,

Noms, profession et

fil de Denys Cyprin Tauthey, facteur postal à Tevey,

domicile des parents:

et de Mariée Jenny, au même lieu.

Nom et profession de l'épouse:

2^o Breyeler, Marie Louise — sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Wahlern (Suisse) — domiciliée à Tevey,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Mutzig (Suisse) le vingt un février mil huit cent septante neuf,

Noms, profession et

fille de Lucas Wilhelm Breyeler, fondeur à Tevey,

domicile des parents:

et de Philomène née Kauffer, au même lieu.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Tevey le vingt un à Châtel S.^t Denis
le vingt trois & à Wahlern le vingt quatre Avril de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Tevey, Châ-
tel S.^t Denis & Wahlern.

Communiqué: aux Etats civils
de Châtel S.^t Denis & de Wahlern.

Signatures des époux:

J. Breyeler
J. Tauthey

Signatures des témoins:

Ramaud Etroz
Grangin Jenny

L'officier de l'état civil:

J. G. Michel

N° 46.
Rapin. Rinsoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mai mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapin, Emile Auguste Jean — Menuisier, —
de Corcelles près Sayonne — domicilié à Yevy, —
Célibataire

né à Yevy le vingt un décembre mil huit cent septante un, —
fils de Emile Auguste Rapin, menuisier à Yevy, —
et de Louise Méry née Hermann, au même lieu.

2° Rinsoz, Marie Louise — Couturière, —
de Chardonne — domiciliée à Yevy, —
Célibataire

née à Corsier le premier Avril — mil huit cent septante, —
fille de Auguste Rinsoz, signeron à Yevy, —
et de Elise Marie née Houry, ménagère au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Yevy le trente un Mars, à Cor-
celles près Sayonne le premier et à Chardonne le deux
Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Yevy,
Corcelles près Sayonne et Char-
donne.

Communiqué : aux Etats civils de
Corcelles près Sayonne et Corsier.

Signatures des époux :

Emile Rapin
Marie Rapin.

Signatures des témoins :

Alb. Rapin (Yevy)
Emile Rapin
Père

L'officier de l'état civil :

Guomichel

N° 47.
Budy-Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Mai mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Budy, Louis Edmond Pasteur,

de Ecoleaux domicilié à Ywey,

veuf de Maria Anna née von Meyenburg dès le deux
Avril mil huit cent quatre vingt seize,

né à Ywey le trente Trois mil huit cent cinquante quatre,

fil de Michel Budy, à Rolle,

et de Odile Louise Esther née Dewelez, Vicidie.

2° Grand, Marie Fanny

de Ywey & Ecoleaux domiciliée à Yverdon,

Célibataire

née à la Bâtie le trente Juin mil huit cent soixante sept,

fille de Samuel Grand,

et de Marie née Gues, domiciliés à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Ywey le cinq, à Ecoleaux le quatre
& à Yverdon le cinq Mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
Acte de décès de la première
femme de l'époux, promesse
de mariage, certificats de
publications à Ywey, Eco-
leaux & Yverdon.

Communiqué : aux Etats civils
de Salizieux & à Yverdon.

Signatures des époux :

E Budy, *pr*

Marie Budy

Signatures des témoins :

B. Grand-Dufour

Budy Marie *Ywey*

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 48.
Liaudet-Duchoud.

Aujourd'hui vingt-trois Mai mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Liaudet, Marius Daniel — Peintre peintre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Montpreuxres — domicilié à Tivy,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tivy le vingt-cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt,

Noms, profession et

fils de Henri Samuel Liaudet, peintre à Tivy,

domicile des parents :

et de Julie Henriette Clémentine Bozier, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2° Duchoud, Marie Emilie Catherine — Cigarière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Saxon (Talais) — domiciliée à Tivy,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Saxon le vingt-huit Mai mil huit cent septante-sept,

Noms, profession et

fille de Felix Duchoud, agriculteur à Saxon,

domicile des parents :

et de Catherine née Rey, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tivy le trente-un Mars, à Montpreuxres le trois, à Saxon le premier Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse,
Consentement du père de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Tivy, Montpreuxres & Saxon, acte de naissance & acte de légitimation d'un enfant.
Communiqué : aux Etats civils de Corcelles le Grand & de Saxon.

Signatures des époux :

Marius Liaudet

Marie Liaudet

Signatures des témoins :

H. Maillard

H. Juites (Tivy)

L'officier de l'état civil :

J. Guichet

N° 49

Donner-Sinebrychoff

Aujourd'hui vingt six Mai mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Donner, Uno Ingénieur.

Lieu d'origine et de domicile:

de Helsingfors (Finlande) y domicilié en séjour à Teuey.

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Helsingfors le cinq décembre mil huit cent septante deux,

Noms, profession et

fils de Otto Donner, professeur, domicilié à Helsingfors,

domicile des parents:

et de Hilda Lovisa Rosina Malm, défunte.

Nom et profession de l'épouse:

2° Sinebrychoff, Olga Nicolaiowna, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Helsingfors (Finlande) y domiciliée en séjour à Teuey.

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Helsingfors le seize Septembre mil huit cent quatre-vingt un,

Noms, profession et

fille de Nicolas ^{vingt huit} Jaakowitch Sinebrychoff, défunt,

domicile des parents:

et de Anna Swarowna née Nordenstamm, domiciliée à

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Teuey le cinq Mai y à Helsingfors ^{Helsingfors}

les neuf, dix & seize Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Teuey,
& Helsingfors, permis de cita-
bration du Département de
Justice & Police.

Communiqué: à la Chancellerie
d'Etat à Sausanne

Signatures des époux:

O. Donner

Olga Donner

Signatures des témoins:

Anna Sinebrychoff

M. Donner

M. Sjögren Otto Donner

Ottavio Donner (Helsingfors)

L'officier de l'état civil:

Justmichel

N° 50.

Coursru de Deckersberg
et De Rütté.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Mai mil neuf cent, mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Coursru de Deckersberg, Roland Emile, Etudiant,
de Genève, Corsier & Yvey — domicilié à Yvey, précédem-
ment à Paris (6. arrond.),

né à Corsier le vingt neuf Juin mil huit cent soixante huit,
fils de Roland Charles Edouard Coursru de Deckersberg,
et de Isabelle Pauline Cécile ni Coursru, au même lieu.

2° De Rütté, Marie Violette,
de Berne, — domiciliée à Berne,
Célibataire,

née à Mulhouse le cinq février — mil huit cent soixante six,
fille de Frédéric Louis De Rütté, ancien architecte à Berne,
et de Elisabeth Benner, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Genève & Corsier le vingt quatre avril,
à Yvey le vingt un, à Paris le quinze et vingt deux,
& à Berne le vingt quatre Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Genève,
Corsier, Yvey, Paris & Berne.

Signatures des époux :

Emile Coursru
Violette Coursru

Signatures des témoins :

Frédéric Rütté & Coursru
E. de Rütté & Coursru
M. de Rütté & Coursru
P. de Rütté
L'officier de l'état civil, Berne

Communiqué : aux Etats parents
de Genève Corsier & Berne

Garnichel

N^o **51.**

Gutknecht - Joris

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente un Mai mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Gutknecht, Jean Emile* — *Chocolatier,* —

de *Châtres (Fribourg)* — domicilié à *Yvey,* —

Célibataire, —

né à *Moudon le premier février* — mil huit cent *septante sept,* —

fil de *Jean Gutknecht, confiseur à Yvey,* —

et de *Elisabeth Cathérine Haberstich, ménagère au même lieu.*

2^o *Joris, Marie Julie* — *Cigarière,* —

de *Orsières (Valais)* — domiciliée à *Yvey,* —

Célibataire, —

née à *Lausanne le quinze Mai* — mil huit cent *septante trois,* —

filie de *Maurice Florentin Joris, viticulteur* —

et de *Barbe Schneider, épouse* —

Les publications ont eu lieu à *Yvey le vingt quatre, à Kerzers*
& Orsières le vingt huit Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux,
 promesse de mariage, certifi-
 cats de publications à Yvey,
 Kerzers & Orsières.*

Signatures des époux :

J. Gutknecht
Marie J. gutknecht

Signatures des témoins :

Antoine Martin
Jules Perter

Communiqué : *aux Eclats de la*

à Kerzers & Orsières

L'officier de l'état civil :

H. Lissier

N° 52

Steinmann, Alwin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Deux Juin mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Steinmann, Alwin, *Josephine en chaussure,*

de *Kyrtorf-Hagenbuch Zurich,* — domicilié à *Verey,*

libataire

né à *Kyrtorf le sept. Mai* — mil huit cent *septante quatre.*

fils de *Ulrich Steinmann, agriculteur à Heidenen Thurgau,*

et de *Mina Barbara Kappeler, ménagère, au même lieu.*

2° *Pernet, Rosa,* — *Josephine en chaussure,*

de *Ormony Vesce* — domiciliée à *Verey,*

libataire

née à *Hellingen Argovie, le neuf Mai* mil huit cent *quatre vingt deux.*

fille de *Charles Edouard Alfred Pernet, cultivateur à Kyrtorf*

et de *Emerentia Albertina née Wassmer, au même lieu.*

Les publications ont eu lieu à *Verey le deux,* à *Hagenbuch le sept* et à *Ormony Vesce le six sept mai mil neuf cent.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux
promesses de mariage consenties
-mariage du père de l'épouse, cert.
-fiats de publications à
*Hagenbuch, Verey et Ormony Vesce.**

Communiqué : *aux Etats civils
de Hagenbuch et Ormony Vesce*

Signatures des époux :

Alwin Steinmann
Rosa Steinmann

Signatures des témoins :

Hermann Schmid
Albert Fehr Verey

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N° 53
Luscher & Hermod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Luscher, Robert, _____ Comptable _____

de Neuchâtel Argence, _____ domicilié à Neuchâtel _____

Célibataire _____

né à Neuchâtel le six avril _____ mil huit cent septante deux _____

fils de Bernard Luscher, défunt, _____

et de Marie Anna née Brunner à Neuchâtel _____

2° Hermod, Bertha Louise, _____ sans profession, _____

de St Croix _____ domiciliée à Glarens _____

Célibataire _____

née à Glarens le huit juillet _____ mil huit cent septante cinq _____

fille de Edouard Charles Hermod bureau postal _____

et de Susanne Louise fille née Hubert, domiciliée à Glarens _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le neuf à Saint Croix par
François de Saint Croix le six à Neuchâtel par le six et le onze
mai mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cates de publications à Neuchâtel,
Neuchâtel, St Croix, Grange de Saint Croix
et au Châtelard.

Signatures des époux :

Luscher Robert

Bertha Luscher

Signatures des témoins :

Klausfeldt Louis

F. David (Neuchâtel)

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

D'une notification de la Chancellerie d'Etat du Canton de Genève, il résulte que : Luscher, Robert, inscrit ci-contre, a été reçu citoyen genevois, ressortissant à la Commune des Eaux-Vives le 27 février 1917. Inscrit ensuite de communication au Bureau Cantonal de l'Etat Civil de Genève le 9 juillet 1917.

L'officier de l'état civil :
Gust Michel

pour duplicata.

N° 54
Goletta Jaunin

Aujourd'hui neuf Juin mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1° Goletta, Louis Auguste Victor, ~~Emplois~~ ~~peintre~~

Lieu d'origine et de domicile :

de Luino, Commune d'Alais, domicilié à Veray,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Charadonne le vingt cinq Janvier mil huit cent septante sept.

Noms, profession et

fils de Jean Baptiste Goletta, manoeuvre à Veray,

domicile des parents :

et de Marie Melanie née Hourvey, ménagère, au même lieu.

Nom et profession de l'épouse :

2° Jaunin Ida Marie Louise Eugénie, ~~cigarière~~

Lieu d'origine et de domicile :

de Veray domiciliée à Veray,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Brenches le dix huit octobre mil huit cent septante cinq.

Noms, profession et

fille de Jean Henri Jaunin, tailleur à Brenches

domicile des parents :

et de Caroline Henriette née Fournier, au même lieu

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Veray le treize Janvier, à Luino le premier et à Veray le six sept Mars mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Veray
à Veray, permis de célébration
du Département de justice et
du Canton de Luino.

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat à Luino et à l'Etat
civil de Saint Saphorin

Signatures des époux :

Goletta Auguste
Eugénie Goletta

Signatures des témoins :

J. Brens
Joseph Loubin (Veray)

L'officier de l'état civil :

Garnier

N° 55

Paillex-Laranche

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui quatorze Juin mil huit cent — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1° Paillex, Joseph Amédée — maçon

Lieu d'origine et de domicile:

de S. Pierre, Tassin d'Alais, — domicilié à Troy

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à S. Pierre le vingt six Septembre — mil huit cent soixante un

Noms, profession et

fil de Stance Joseph Paillex agriculteur à Saint Pierre

domicile des parents:

et de Mari Catherine Modeste Niccolo, au même lieu.

Nom et profession de l'épouse:

2° Laranche, Odie — lingère

Lieu d'origine et de domicile:

de Stroubles Tassin d'Alais, — domiciliée à Troy

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Torrencé, Saint Etienne France le vingt deux Août — mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fille de Philibert Laranche, départ.

domicile des parents:

et de Mari Eugène Marcoux, ménager à Stroubles

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Troy le trente un Mars et à Saint Pierre et à Stroubles les quinze et vingt deux Juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux
passerels de l'époux, certificat
de publication à Troy et permis de
celebration du Département de l'Aisne et
Police du Canton de Troy, promises
de mariage

Communiqué: à la Chancellerie

d'Etat à Troy

Signatures des époux:

Paillex Joseph Amédée
Emilie Paillex

Signatures des témoins:

Louise Jacques
J. Roche Lardoux
 (Troy)

L'officier de l'état civil:

Gummichel

N° 56

Mullhener et Bonjour.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin mil neuf cent. — mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mullhener, Louis, fabricant de râteaux

de Gessenay, Dornes, domicilié à Dornes,

veuf de Catherine née Schlimmeggger, des le trente octobre mil huit cent quatre vingt quinze

né à Fische le Bourg, Dornes, mil huit cent trente deux

fils de Henri Mullhener,

et de Jeanne Suzanne Marie née Ariciot, défunts.

2° Bonjour, Emma Jélie Marie, cuisinière

de Blonay, domiciliée à Blonay.

Célibataire

née à Blonay le vingt neuf Décembre mil huit cent soixante sept

fille de François Louis Henri Bonjour, journalier à Blonay

et de Adèle née Guenet, ménagère au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Dornes le cinq et à Gessenay & Blonay

le sept Mai mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

acte de décès de Catherine

Mullhener, promesse de mariage,

certificats de publications à

Gessenay, Dornes & Blonay.

Signatures des époux :

Louis Mullhener

Lilic Mullener

Signatures des témoins :

Martin Ackermann

J. Chuillos Dornes

L'officier de l'état civil :

A. Schindler

rempl

Par jugement rendu le dix neuf mai mil neuf cent - trois de clare définitif et exécutoire le douze juin suivant, le Tribunal civil autrichien de Vienne a prononcé par le divorce le mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé en contradictoire, contre la défenderesse en vertu de l'article 146 lettre b de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Arrêt ensuite d'ordre du Département de justice et Police du Canton de Vaud le 24 Juin 1903.

L'officier de l'état civil

A. Schindler

à qui leur duplicata.

Communiqué :

aux tribunaux civils de Gessenay

et de Dornes

N^o 57.

Aujourd'hui Vingt deux Juin mil neuf cent. — ~~mil huit cent quatre vingt~~

Annella d'Erruquet

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Annella, Alexandre, — manœuvre —

Lieu d'origine et de domicile:

de Barbania Surin Hales, — domicilié à Vercy —

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Barbania le onze Juin — mil huit cent septante deux —

Noms, profession et

fil de Barbin Annella, agriculteur à Barbania —

domicile des parents:

et de Antonia Macario, défunte. —

Nom et profession de l'épouse:

2^o Erruquet, Marie Adelaide — lingère —

Lieu d'origine et de domicile:

de Brissogne Surin Hales, — domiciliée à Vercy —

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Brissogne le dix-neuf Septembre — mil huit cent septante sept —

Noms, profession et

fille de Mathieu Fedele Erruquet, défunt, —

domicile des parents:

et de Marie Alex Marcoz, mariages à Brissogne, —

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vercy le six mars et à Barbania et à Brissogne les premiers et deux mil neuf cent. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat
de publication à Vercy et permis
de célébration du Département
de justice et Police du Canton de
Vaud. —

Communiqué: à la Chancellerie

à Etat à Lausanne —

Signatures des époux:

Annella Alexandre
Deline Annella

Signatures des témoins:

Barth. Jean
Erruti-Battista (Vercy)

L'officier de l'état civil:

Jussemichel

N° 58
Marendaz Delafontaine

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui vingt trois Juin mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marendaz, Henri, Chocolatier,
de Mathod domicilié à Teray,
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Mathod le vingt Juin mil huit cent septante sept.
fils de Samuel Henri Marendaz, agriculteur et Champrenon,
et de Adèle Lucile Marendaz, ménagère, au même lieu.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Delafontaine, Lucie, Employée à la fabrique Nestlé,
de Teray et de Corsier domiciliée à Teray,
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Chorrier le vingt six mai mil huit cent septante six.
fille de Marc François Delafontaine, commis de ville à Teray,
et de Thérèse Saccoud, ménagère, au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Teray le deux et à Corsier et Mathod
le sept Juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage certifiée
de publications à Mathod Teray
et Corsier.

Signatures des époux :

Henri Marendaz
Lucie Marendaz

Signatures des témoins :

Henri Marendaz
Betta (Champrenon)
(Teray)

L'officier de l'état civil :

Gymnichy

N° 59

Aujourd'hui vingt huit Juin mil neuf cent. — mil huit cent quatre-vingt-

Imhoff & Jaquet

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Imhoff, Edouard Philime, _____ portager,

Lieu d'origine et de domicile:

de Fabrizi près Steffesberg — domicilié à Vevey

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à St. Imier le vingt huit Mai mil huit cent septante sept

Noms, profession et

_____ fils de Auguste Edouard Imhoff décédé

domicile des parents:

et de Philippine née Geymme, portager à Vevey.

Nom et profession de l'épouse:

2° Jaquet, Rosa Lucile, _____ couturière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Grange Et Vesin / Steffesberg, — domiciliée à Yverdon.

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Yverdon le seize Janvier — mil huit cent septante deux

Noms, profession et

_____ fille de Auguste Constant Jaquet, employé de fabrique

domicile des parents:

et de Suzette née Geymme, ménagère, domiciliés à Yverdon.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vevey le deux, à Steffesberg le 24, à

Yverdon le sept et à Grange Vesin le huit Juin mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Steffesberg,
Vevey, Grange Et Vesin - Yverdon

Signatures des époux:

Ed. Imhoff
Rosa Imhoff

Signatures des témoins:

Robert...
St. Chiffaux (vevey)

L'officier de l'état civil:

Gummichel

Communiqué: aux Etats civils de
Steffesberg, Yverdon & Yverdon

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 25 février 1954, ordonne la rectification de l'acte de mariage in-critai-critai, en ce sens que le nom patronymique de l'épouse doit être orthographié: Imhoff.

Vevey, le 5 Mars 1954.
L'officier de l'état civil.

Copie duplicate et à Steffesberg et Orsinet (F.V.)

N° 60

Trinkard et Bertou né

L'écuyer
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit juin mil neuf cent, — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Trinkard, Marc, — Espece, peintre,

de Verey — domicilié à Verey,

veuf de Henriette née Boullier des le trente octobre mil huit cent
quatre vingt quinze

né à Verey le huit Janvier — mil huit cent quarante neuf.

fils de défunt Jean Trinkard,

et de défunte Jeanne Louise née Jacques

2° Bertou née Lécuyer, Journaliste

de Thonon, Haute Savoie, — domiciliée à Verey,

veuve de Jacques Bertou des le vingt quatre mars mil huit cent
quatre vingt six.

née à Verey le vingt huit Avril mil huit cent quarante huit,

fille de défunt Jacques Louis Lécuyer,

et de défunte Susanne née Ducet

Les publications ont eu lieu à Verey le vingt six mai de Thonon les bains
le six juin mil neuf cent.

Par jugement rendu le seize
février mil neuf cent cinq l'éclairé
définitif et exécutoire le vingt
huit avril suivant, le Tribunal
civil du district de Verey a reconnu
par le divorce le mariage contracté
ci contre.

Le divorce a été prononcé
contre le défendeur en vertu de
l'article 146 et 147 en fin de
la loi fédérale du 24 décembre
1874

Inscrit le 11 mai 1905 en vertu
d'ordre du Département de
Justice et Police de Canton de Neuchâtel
L'officier de l'état civil
J. Lécuyer
67^{me} form duplicata

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, acte de décès
de la première femme de l'époux, acte de
décès du premier mari de l'époux, acte
de mariage Bertou-Lécuyer, acte de décès
des père et mère de l'épouse promise de
mariage, certificats de publications à
Verey et Thonon.
Communiqué : à la Chancellerie
d'état à Lausanne.

Signatures des époux :

Trinkard Marc
Trinkard Louise

Signatures des témoins :

Henri Lécuyer
J. Chailion (Verey)

L'officier de l'état civil :

J. Lécuyer

N° 4

Ramsayer Milliquet

mi Nicolas
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt huit deux mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ramsayer, Emile, Jardinier,

de Signau Berny domicilié à Neruy,

libataire

né à Paris le deux Mars mil huit cent septante deux

fil de Jacques Samuel Ramsayer, défunt,

et de Charlotte née Leunberger, actuellement femme veuve à

2° Milliquet née Nicolas, Antonia Rosalie, Serrurier,

de Sully domiciliée à Neruy,

épousée de Emory Louis Milliquet des le neuf février mil

huit cent quatre vingt dix sept

née à Soissons le vingt huit Août mil huit cent soixante dix

fille de Samuel Nicolas, charpentier au Mont St Basienne

et de Pauline née Testut, domiciliée au Croisettes

Les publications ont eu lieu à Neruy le deux un Mars, à Signau

le deux et à Sully le sept mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux;
acte de mariage Milliquet Nicolas
mention du divorce, extrait du jug.
ment de divorce Milliquet Nicolas,
promesse de mariage, certificats
de publications à Signau Neruy et
Sully acte de naissance et acte de
communication d'un enfant.

communiqué aux Etats Avels
de Signau et Sully.

Signatures des époux:

Ramsayer Emile
Rosalie Ramsayer

Signatures des témoins:

Jean Deljoret
Georges Ruesch
(veuf)

L'officier de l'état civil:

Guermichel

Par jugement rendu le vingt
sept octobre mil neuf cent quatorze,
le Tribunal Civil de Dijon a
dissous par le divorce le ma-
riage contracté ci-contre.
Le divorce a été prononcé
contre la femme en vertu de
l'article 106 du code civil suite.
Celle-ci ne pourra se remarier
avant le délai de deux ans.
La garde de l'enfant née de
cette union est confiée au père.
J'ai été en suite d'autorisa-
tion du Département de Justice
& Police du Canton de Vaud,
le 10 novembre 1914.
L'officier de l'état civil
F. Jaurès

Quo

N° 62
Kolb et Gugerli

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Date des publications :

Aujourd'hui le six Juin mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kolb, Philippe Adolphe, mécanicien,
de Hainpatais Genève, domicilié à Stion Montreux,
précédemment à Hainpatais
Catholique
né à Geneve le premier Janvier mil huit cent septante quatre
fils de Adolphe Kolb, défunt,
et de Anna Barbara Antoinette née Niffenegger, couturière à Bonne

2° Gugerli, Amélie Rosalie, lingère,
de Sesch, Zurich, domiciliée à Torrey,
Catholique
née à Torrey le sept mai mil huit cent septante neuf.
fille de Benjamin Gugerli, modéleur à Torrey,
et de Rosalie Gillieron, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Torrey le neuf, aux Stanches et à Hainpatais le onze et à Sesch le onze Juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Certificat de publication
déposé par l'officier de
l'état civil de Montreux

Communiqué : au State civil de
Genève, Bureau Cantonal, Montreux
et Sesch par Birmensdorf.

Signatures des époux :
Kolb Adolphe
Amélie Kolb

Signatures des témoins :
Honore Gustave (revoij)
Houri Girardat Genève
L'officier de l'état civil :
Gummichel

N° 65

Brack et Ziegler

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Brack, Jacob, ~~Commerçant~~

de Oberneunforn, Sturgore, domicilié à Vercy,

libataire

né le 27 septembre mil huit cent soixante huit.

fil de Maria Barbara Brack, actuellement sans

et de a boire.

2° Ziegler, Maria Hulda, sans profession,

de Vellheim, Sturgore, domiciliée à Vercy,

libataire

née à Vellheim le seize Janvier mil huit cent septante deux.

fille de Jean Wilhelm Ziegler, propriétaire à Neuhauzen.

et de Schaffhausen et de Marianne née Haberlich épouse

Les publications ont eu lieu à Vercy le seize et à Vellheim & Ober Neunforn

le sept Juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des deux
promesses de mariage, certificats
de publications à Ober Neunforn,
Vercy et Vellheim.

Communiqué: aux états civils
de Ober Neunforn & Vellheim.

Signatures des époux:

Jacques Brack

Hulda Brack

Signatures des témoins:

H. Ziegler

Orvullshlager.

L'officier de l'état civil:

J. F. ...

N° 64
Meunier Delafontaine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Meunier, Philibert, Gustave, — Banancier,*

de *Carouge* — domicilié à *Torcy,*

libataire

né à *Carouge* le vingt quatre septembre mil huit cent septante quatre

fils de *Claude Meunier, défunt,*

et de *Augustine Gaillard, veuve à Torcy.*

2° *Delafontaine, Emory, employé à la fabrique Nestlé*

de *Corsier* — domiciliée à *Torcy,*

libataire

née à *Torcy* le sept mars — mil huit cent septante cinq

fille de *Vincent Louis Emile Delafontaine, vigneron à Torcy*

et de *Marie Hermette née Schritzbach, au même lieu.*

Les publications ont eu lieu à *Torcy* le seize et à *Carouge & Corsier* le vingt juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Carouge,
Torcy & Corsier.

Signatures des époux :

Gustave Meunier
Emory Meunier

Signatures des témoins :

Charles Serey
Louis Bonzon

Communiqué : *aux Etats civils*

de Carouge & Corsier.

L'officier de l'état civil :

J. Lénier
rempl.

N° 15

Piquet Vincent

Aujourd'hui *neuf Juillet mil neuf cent* — *mil huit cent quatre-vingt*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Piquet, Jules Henri François, capteur*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Cherit* domicilié à *May*

Etat civil:

veuf de Adrienne Eugénie née Benoit des le vingt quatre Janvier mil huit cent quatre vingt sept.

Lieu et date de la naissance:

né à *Brassac chez Maylan, le vingt un ^{deuxième} mil huit cent septante un.*

Noms, profession et

fil de *Charles Henri Piquet, docteur à Echallens,*

domicile des parents:

et de *Aline Léona née Solay à Cuernasse.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Vincet, Souss Henriette, hôtelière*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Poloy le grand* domiciliée à *La Cour de Sully*

Etat civil:

veuve

Lieu et date de la naissance:

née à *Echallens le dix huit février — mil huit cent cinquante un*

Noms, profession et

fille de *Auguste Samuel Vincet, hôte à Echallens*

domicile des parents:

et de *Rose Marie née Mayor, au dit lieu.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *May le vingt six au Ponton le vingt sept, à La Cour de Sully le vingt huit et à Poloy le grand le vingt neuf mai et au Brassac le vingt cinq Juin mil neuf cent.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*acte de naissance des époux
acte de décès de la première femme
de l'époux promesse de mariage,
certificats de publications au
Ponton au Brassac, à May,
Poloy le grand et La Cour de Sully*

Communiqué: *aux Etats civils
du Cherit, Bollens et La
Cour de Sully.*

Signatures des époux:

*Jules H^{mi} Piquet
Henriette Piquet*

Signatures des témoins:

*Mortier fils May
Vincet*

L'officier de l'état civil:

Henrietas

N° 66
Dufour et Schollet

Aujourd'hui six juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Dufour, Jules, employé de banque,

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtelard domicilié à Tery

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Sireuil le dix sept octobre mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fil de Edouard Dufour, Directeur des abattoirs à Tery,

domicile des parents:

et de Marie Louise née Serchet, au même lieu.

Nom et profession de l'épouse:

2° Schollet, Louise Marie Henrich, Soutourière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Maracou domiciliée à Tery,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Tery le six sept juin mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fille de Jean Adolphe Schollet, Gerblancier à Tery,

domicile des parents:

et de Louise Jenny née Jaccottet, défunte.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Tery le vingt trois au Châtelard et Maracou le vingt cinq juin mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications au
Châtelard, Tery et Maracou

Signatures des époux:

J. Dufour
Marie Dufour

Signatures des témoins:

H. Heubert H. Schellenbaum
Tery

Communiqué: aux Etats civils
de Tery et Maracou

L'officier de l'état civil:

J. Guichet

N° 67.

Carrard-Dörndinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze juillet mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre vingt~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Carrard, Ami, tailleur,*
de *Sollemberg près Noyes* domicilié à *Noyes,*
bachelier.

né à *Sassel le dix neuf Octobre* mil huit cent *septante quatre*
fils de *Jean Louis Carrard, défunt.*
et de *Julie née Berendai ménagère à Noyes.*

2° *Dörndinger, Anna Marie,*
de *Leiterskofen Suisse* domiciliée à *Noyes,*
bachelière.

née à *Segle le quatre février* mil huit cent *quatre vingt trois.*
fille de *Frédéric Dörndinger, boucher à Noyes,*
et de *Louise Catherine Jaggi, Blanchisseuse, au même lieu.*

Les publications ont eu lieu à *Noyes le vingt trois,* à *Leiterskofen le*
vingt sept et à *Sollemberg le quinze Juin mil neuf cent,*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
acte de consentement du père de
l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications à
Sollemberg, Noyes et Leiterskofen

Signatures des époux :

Ami Carrard.
Anna Carrard

Signatures des témoins :

Rochat ayth
J. Schuller

Communiqué : *aux Etats Lédés*
de Mullheim et Leiterskofen.

L'officier de l'état civil :

J. L. L...
Noyes

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 10 octobre 1942, a reconnu la rectification de l'acte inscrit ci-contre, en ce sens que le nom patronymique orthographié par erreur « Dörndinger » dans cet acte, soit orthographié « Berendinger ».
Noyes, le 19 octobre 1942.
L'Officier de l'état civil : *[Signature]*
Copies : duplicata et à Leiterskofen et Sollemberg / Noyes.

N° 68

Blandin Alexandre
née Baflisch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le six huit juillet mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blandin, Alexandre, *patissier,*

de *Gerrey-Chamberlin, Côte d'Or France* domicilié à *Gerrey.*

Célibataire

né à *Gerrey-Chamberlin le vingt un* ^{*Novembre*} *mil huit cent septante quatre*

fils de *Alexandre Blandin, tailleur*

et de *Marguerite Pansioz, domiciliés à Gerrey-Chamberlin.*

2° *Delisle née Baflisch, Elisabeth, patissier confiseur*

de *Froiderille* domiciliée à *Gerrey.*

veuve de Marc Frédéric Delisle des le huit Avril mil huit cent quatre vingt six

née à *Erin, Suisse le onze mars* *mil huit cent soixante quatre*

fille de *Zinerau Baflisch,*

et de *Anna née Saproz, les deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Gerrey le seize* et à *Froiderille le vingt deux juin* à *Gerrey-Chamberlin le vingt quatre juin* et *premier juillet mil neuf cent.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publication à Froiderille et Gerrey, et promesse de célébration au Département de justice Police du Canton de Vaud.

Communiqué : *à la Chancellerie d'état à Lausanne et à l'état civil de Bollonn.*

Signatures des époux :

Blandin Alexandre
Elisabeth Blandin.

Signatures des témoins :

Gerrey { *J. Ligeret*
Abb. Burge

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N° 69
Herter Jules

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le *vingt juillet mil neuf cent* mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Herter Jules Francis*, *chocolatier*

de *Grilly* domicilié à *Pérey*

libataire

né à *Sauvagny le 24 novembre* mil huit cent *septante sept*

fil de *Jules Frédéric Herter* défunt,

et de *Julie Elise Pauline Meyer*, ménagère domiciliée à *Broc*.

2° *Gutknecht*, *fondeur*, *Coupeuse*

de *Châtillon sur Saône*, domiciliée à *Pérey*

libataire

née à *Mouzon le 9 septembre* mil huit cent *septante trois*

filles de *Gutknecht Jean*, *chocolatier à Pérey*

et de *Elisabeth Catherine née Herberich*, ménagère à *Pérey*.

Les publications ont eu lieu à *Pérey le vingt six*, à *Koopers le vingt huit* et à *Grilly le vingt cinq Mai mil neuf cent*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesses de mariage, cert.
fiat de publications à Grilly
Pérey Koopers.

Signatures des époux :

Jules Herter

et Herter

Signatures des témoins :

Eugène Bettens

Marie Dupraz

L'officier de l'état civil :

Henriès

N° 70
Borghesi Masoni

Aujourd'hui le neuf juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Borghesi, Antoine Salleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vogogna (Novare Stale) domicilié à Vogogna

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vogogna le deux Janvier mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fils de Pierre Antoine Borghesi, Salleur de Vogogna

domicile des parents :

et de Maria Le Regibus, mariée au même lieu

Nom et profession de l'épouse :

2° Masoni, Maria Angela Salleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Arrola (Novare Stale) domiciliée à Vogogna

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Arrola le vingt un octobre mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Angelo Masoni, mason à Arrola

domicile des parents :

et de Maria Girotti, mariée au même lieu

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vogogna le vingt quatre février 1900

à Vogogna et Arrola le onze et vingt Mai mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cat de publication à Vogogna
et célébration du département de
justice et de la commune de Vogogna,
acte de naissance et acte de
legitimation d'un enfant.

Communiqué :

Communiqué à la Chancellerie
à Paris le 10 Janvier 1900

Signatures des époux :

Borghesi Antoine

Borghesi Angela

Signatures des témoins :

Dionis Giacinto
Giuseppe Gotti

L'officier de l'état civil :

J. G. [Signature]
compte

N° 71

Tanner Guding.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tanner, Jean Laurent ~~Agucolteur~~

de Pracomme Freiburg, domicilié à Vercy

Célibataire

né à Bonnefontaine le vingt neuf octobre mil huit cent septante cinq

fils de Jean Jacques Justin Tanner, manoeuvre à Vercy

et de Marie Anne Térine née Branaç, ménagère au même lieu

2° Guding, Augustine Lucrèce ~~Agucolteur~~

de Vercy Freiburg, domiciliée à Vercy

Célibataire

née à Vercy le vingt un septembre mil huit cent soixante six

fille de Paul Michel Guding, défunt

et de Catherine Elisabeth née Pugin, défunte

Les publications ont eu lieu à Vercy le deux juin, à Vercy le deux
à Pracomme le cinq juillet mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Pracomme,
Vercy & Vercy

Communiqué : aux états civils
de Pracomme & Vercy

Signatures des époux :

Laurent Tanner

Augustine Tanner

Signatures des témoins :

Isaac David

Charles François

Isaac Anna

L'officier de l'état civil :

Gudin

N° 72
Mullschlegel Glathey

Aujourd'hui vingt un juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Mullschlegel, Otto, négociant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Nordemwald, Saxe, domicilié à Tressy,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Saiburg le vingt six Septembre mil huit cent septante.

Noms, profession et

fils de Sigmund Mullschlegel, défunt

domicile des parents :

et de Maria née Laubli, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2° Glathey, Marie Marguerite, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Tellenau, domiciliée à Tressy,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tressy le six juillet mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de Emile Vincent Louis Glathey, défunt,

domicile des parents :

et de Alex Gassen, domiciliée à Tressy.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tressy le deux Juin, à Tellenau le trois et à Nordemwald le quatre juillet mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copie de naissance de l'époux
promesse de mariage certifiée
de publications à Nordemwald,
Tressy et Tellenau.

Signatures des époux :

O. Mullschlegel
Marie Mullschlegel

Signatures des témoins :

H. Müller (Tressy)
M. Müller (Tellenau)

Communiqué : aux Etats civils

de Nordemwald et Tellenau

J. J. J. J.
L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

N° 73
Lenzen et Blument.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui vingt trois ~~mil huit cent quatre vingt~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Lenzen, Pierre Adam, tailleur,
de Birgel / Weisach, domicilié à Wey,
libataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Birgel le dix sept Janvier mil huit cent soixante huit
fils de Pierre Lenzen, défunt,
et de Barbara Meyer, mariée à Hamm, Leuchter,

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Blument, Rosine, ouvrière
de Spindel / Freiburg domiciliée à Wey, momentanément à Freiburg.
libataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Praroman le deux Août mil huit cent septante huit
fille de Pierre Justin Blument, agriculteur à Praroman
et de Marie Alphonse née Gallin, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Wey le onze à Spindel et Freiburg le
soix mai, à Birgel du deux au cinq Juin mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Wey, Spindel et Freiburg, permis de célébration du département de l'Appenzel externe du Canton de Nid

Signatures des époux :

Pierre Adam Lenzen
Rosine Lenzen.

Signatures des témoins :

Jacques Blaser,
Otto Hopfmann,

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Saurern et aux Etats civils de Spindel et Freiburg.

L'officier de l'état civil :
J. Saurern

N° 74
Brühlin & Kopp.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Juillet mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brühlin, Erwin Erhard Allemand

de Zürich & de Schubelbach, Schmid domicilié à Zürich

Célibataire

né à Zürich le vingt sept Septembre mil huit cent Septante quatre

fils de Erhard Brühlin

et de Susanna Malyinger

2° Kopp, Caroline

de Niederöng, Berny domiciliée à Nöng

Célibataire

née à Berne le trente Décembre mil huit cent Septante trois

fille de Joseph Kopp

et de Caroline Gupin

Les publications ont eu lieu à Nöng le trente Juin à Zürich et
Horgenbucher le trois et à Schubelbach le six Juillet
mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
révisé par l'officier de
l'état civil de Zürich.

Signatures des époux :

Erhard Erwin Brühlin.

Madame Caroline Brühlin

Et Schüller

Signatures des témoins : Yvon

Lor. Kopp.

Erhard Brühlin

Communiqué : aux Etats civils
de Zürich, Schubelbach et
Horgenbucher.

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J.
comp. J.

Par jugement du 24 février mil
neuf cent onze le Tribunal
civil de Zürich a décerné
par le divorce le mariage contracté
ci contre.

Le divorce a été prononcé
en vertu de l'article 45 de
la loi fédérale sur l'état civil.

Insent insento
l'autorisation du départe-
ment de Justice Police et
banon de Bern le 15 Avril
1911

L'officier de l'état civil
J. J. J.

N° 76
Maillard & Giddey

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui deux sept mil neuf cent soixante deux mil huit cent quatre vingt deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile:

1° Maillard Henri Edouard des Bois menuisier
de Peray domicilié à Peray

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Peray le vingt cinq mars mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fil de Georges Henri Le manuel Maillard bourgeois à Peray

domicile des parents:

et de Lucie Elisa Picaud, au même lieu

Nom et profession de l'épouse:

2° Giddey Elisa bonne

Lieu d'origine et de domicile:

de Genève ville, domiciliée à Peray

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Chambéry les Bois Peray, le vingt sept novembre mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de Charles Jean Charles Giddey, défunct

domicile des parents:

et de Henri bonne minagère à Peray

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Peray le vingt huit et à Genève le trois juillet mil neuf cent soixante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse
promesse de mariage, certificat
de publications à Peray Genève

Signatures des époux:

Henri Maillard
Elisa Giddey Maillard

Signatures des témoins:

Ch^s Balrizer
Maurice Jules (Peray)

Communiqué: au Bureau central

de l'état civil de Genève

L'officier de l'état civil:

G. Michet

N° 46

Messmer & Widmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre soixant mil neuf cent. ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Messmer, Jules Emile, peintre baroudeur

de Muehlenbach, Grand Duché de Bade, domicilié à Tressy,

Libataire

né à Tressy le sept mai mil huit cent septante cinq

fils de Joseph Messmer, défunt,

et de Anna née Kranger, domiciliée à Tressy,

2° Widmer, Jeanne Louisa Fanny

de Vallegres sous Rances, domiciliée à Tressy.

Libataire

née à Tressy le quatre avril mil huit cent septante sept.

fille de Henri Louis Widmer, négociant à Tressy,

et de Marie Fanny Donnettag, défunte.

Les publications ont eu lieu à Tressy le trente un mai, à Vallegres

sous Rances le deux avril & à Muehlenbach du dix au

vingt cinq avril mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

promesse de mariage, certi-
ficat de publications à
Tressy & Vallegres sous Rances
& permis de célébration du
Département de Justice & Police
du Canton de Bâle.

Communiqué : à l'état civil

de Bâle et à la Mairie
d'état à Courmouze

Signatures des époux :

Emile Messmer

Fanny Messmer

Signatures des témoins :

J. Messmer
G. Wenzel

L'officier de l'état civil :

A. Hirsiger

Il ressort d'une lettre de
bourgeoisie notariée sous à Tressy
le vingt un octobre mil neuf
cent neuf & visée par le
bureau de l'état civil sans le délai
légal, que Jules Emile Messmer
allié Widmer a été reçu au
nombre des bourgeois de la
commune de Tressy.

Inscrit en vertu d'ordre de
l'Administration de Justice & Police
du Canton de Bâle le
25 novembre 1909.

L'officier de l'état civil
G. Wenzel
pour duplicat
Muehlenbach Canton de Bâle

N° 77

Bardet & Guimble

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six août mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bardet, Jules Henri facteur-postal

de Villars le Grand domicilié à Vercy,

Célibataire.

né à Vercy le vingt deux mil huit cent septante cinq

fils de Charles Armand Bardet, charcutier à Vercy

et de Anna née Brügger, au même lieu.

2° Guimble, Julie dite Cécile couturière

de Margencel Haute Saône domiciliée à Vercy,

Célibataire.

née à La Cour de Sully le quatorze février mil huit cent septante deux

fille de Joseph Guimble, plâtrier-paître à Vercy.

et de Françoise, Elvire & Lucie au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Vercy le quatorze, à Villars le Grand

le dix sept et à Margencel le quinze et vingt un mille

mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,
acte de consentement des père
et mère de l'épouse, promesse
de mariage, certificats de
publications à Villars le Grand,
Vercy & Margencel.

Communiqué : à l'Etat civil de
Lons-le-Saunier et à la Chancellerie
d'Etat à Lonsanne.

Signatures des époux :

Jules Bardet

Bardet Cécile

Signatures des témoins :

Antoine Lutz

Léon Marinus (Vercy)

L'officier de l'état civil :

Guimble

N^o 48.
Zingg A Morand.

Aujourd'hui onze août mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Zingg, Edouard Remouleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Diebstach près Buren / Remus domicilié à Vevay,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vevay le trois juin mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Bénédict Zingg, Remouleur à Vevay,

domicile des parents :

et de Josépha Ulrich, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Morand, Marguerite Joséphine Remouleur de magasins

Lieu d'origine et de domicile :

de La Cour de Tréme et de Laquies domiciliée à Vevay.

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à La Cour de Tréme le dix huit février mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fille de Joséph Sophien Hypprien Morand, défunt,

domicile des parents :

et de Marie Elisabeth née Gaillard, ménagère à Vevay

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevay le sept à Diebstach et Buren, La Cour de Tréme et de Laquies le deux juillet mil neuf cent,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Diebs-
-bach, Vevay, La Cour de
Tréme et de Laquies.

Signatures des époux :

Edouard Zingg
Marguerite Zingg

Signatures des témoins :

Marc Larrey
Marc Larrey (Vevay)

Communiqué : aux Etats-Civils

de Diebstach et Buren, La Cour
de Tréme et de Laquies

L'officier de l'état civil :

Gammiche

N° 74

Aujourd'hui seize août mil neuf cent _____ mil huit cent quatre vingt

Boy et Haldi née
Müllener

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Roy Charles, Tailleur

Lieu d'origine et de domicile:

de Baden Grand Duché de Bade domicilié à Torg

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Baden le quatorze octobre _____ mil huit cent _____

Noms, profession et

fils de Charles Roy, Tailleur à Baden

domicile des parents:

et de Marie Schmidt au même lieu

Nom et profession de l'épouse:

2° Haldi née Müllener Sophie, maîtresse de pension

Lieu d'origine et de domicile:

de Gessenay Bas-Rhin domiciliée à Torg

Etat civil:

veuve de Louis Haldi des le vingt sept octobre mil huit cent quatre vingt huit

Lieu et date de la naissance:

née à Gessenay le quatorze mai _____ mil huit cent cinquante sept

Noms, profession et

fille de Samuel Müllener, agriculteur à Gessenay

domicile des parents:

et de Sophie née Romang au même lieu

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Torg le seize et à Gessenay le vingt

Par jugement rendu par le Tribunal suprême du Grand Duché de Bade (IV^e chambre), à Karlsruhe, le 12 juillet 1913, devenu exécutoire le 30 août suivant, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce.

Jun, à Baden du vingt un Juin au dix juillet mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

actes de naissance des époux, acte de promesse de mariage, actes de publications à Torg et Gessenay, permis de célébration du mariage par le préfet de justice et police du canton de Bade, acte de naissance et acte de légitimation d'un enfant.

Carl Roy
Sophie Roy

Signatures des témoins:

Maggi Gorman
Fr. Müllener Torg

L'officier de l'état civil:

Gummiel

Inscrit ensuite d'ordre du Département de Justice et Police, du 13 novembre 1913.

L'officier de l'état civil
A. Guellet

Couvué p^r double à Gessenay.

Par décision du 14 décembre 1918, le Département de Justice et Police a prononcé la réintégration gratuite de Dame Sophie Haldi, née Müllener divorcée de Charles Roy, dans le droit de cité, puis de bourgeoisie de la Commune de Gessenay.

Inscrit ensuite d'autorisation du Département de Justice et Police, du 12 février 1919.

L'officier de l'état civil:
A. Guellet

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Landau et au l'Etat civil de Gessenay.

Communiqué pour double à Gessenay.

N° 60.

Rinsoy et Tha.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui seize août mil neuf cent. mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rinsoy, Sébastien Henri, facteur aux télégraphes de Chardonne domicilié à Vergy, célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Vergy le seize novembre mil huit cent quatre-vingt- fils de Sébastien Jules Rinsoy, facteur à Vergy

et de Elisa Delapray, ménagère au même lieu.

2° Tha, Pauline, Couturière, de Valperga sur le Rhin domiciliée à Vergy, célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

née à Lyon, 3^e arrondissement, le deux septembre mil huit cent

quatre-vingt-cinq fille de Pierre Tha, cuisinier à Vergy, et de Marie Paschier, ménagère au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vergy le vingt trois et à Chardonne le vingt huit juin à Valperga les quinze et vingt deux juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, acte de mariage Tha - Paschier, acte de consentement des père et mère, acte de consentement du père de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Chardonne Vergy et Valperga, acte de mariage, acte de reconnaissance d'un enfant. Communiqué à l'officier de l'état civil de Chardonne et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

C. Rinsoy, P. Rinsoy

Signatures des témoins :

P. Moret, J. Joux, Vergy

L'officier de l'état civil :

J. Michel

Par jugement rendu le vingt cinq août mil neuf cent cinq, déclaré définitif et exécutoire le six août suivant, le tribunal civil du district de Vergy a déclaré par le divorce le mariage contracté entre le divorce a été prononcé contre la défenderesse, par sa faute, en vertu de l'article 469 et 471 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Merci de l'arrêté du département de l'Intérieur et de la Police du canton de Vaud, le trois août 1905.

L'officier de l'état civil de Vergy, J. Michel

N° 11.

Roubaty & Rays.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui En huit août mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre vingt-~~
 _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roubaty, Antoine Amile, _____ tailleur, _____
 de Mabeau _____ domicilié à Vorey, _____
 célibataire _____

né à Marseilles le vingt trois mai _____ mil huit cent
 septante trois fils de Louis Roubaty, Journalier à Vorey
 _____ et de Marie Julie nee Gobet, tailleur au minotier.

2° Rays, Marie Emma, _____ domestique _____
 de Charannes les Fots _____ domiciliée à Vorey, _____
 célibataire _____

née à Charannes les Fots le vingt huit _____ mil huit cent
 septante huit fille de Auguste Rays, agriculteur à Cha-
 rannes les Fots. et de Blanche nee Fossard, ménagère au _____

Les publications ont eu lieu à Vorey le vingt huit, à Mabeau le _____
 vingt neuf et à Charannes les Fots le trois juillet mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
 promesse de mariage, certificats
 de publications à Mabeau, Vorey
 et Charannes les Fots.

Communiqué : aux Etats civils
 de Mabeau et Vorey.

Signatures des époux :

Roubaty Emile
 Emma Roubaty

Signatures des témoins :

Roubaty Annie
 J. Chailles Vorey

L'officier de l'état civil :

Germischel

N° 12
 Belliat et Bernard

Aujourd'hui vingt et un mil neuf cent. mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Belliat, Jean Baptiste cultivateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Négerette, Haute Saône, domicilié à Terey,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Négerette le cinq février mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fils de François Belliat, défunt,

domicile des parents :

et de Louise Béné, ménagère, domiciliée à Négerette.

Nom et profession de l'épouse :

2° Bernard, Marie ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Box domiciliée à Terey,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Box le trois mars mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de Charles François Bernard, défunt,

domicile des parents :

et de Marie Adolphe née Berger, ménagère à Box.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Terey le sept à Box le onze et à Négerette le quinze et vingt deux juillet mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
 promesse de mariage, certificats
 de publications à Box et Terey,
 permis de célébration du
 Département de Justice - celui
 du Canton de Terey

Communiqué : à la Chancellerie

à Terey et à Terey, et à
 l'Etat civil de Box

Signatures des époux :

Belliat Jean Baptiste
 Belliat Marie

Signatures des témoins :

Paréy Claude
 Rossaris

L'officier de l'état civil :

Belliat

N° **13**
Linty et Gale

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui **Vingt deux Août mil neuf cent** ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Linty, Elie Samilien,** maçon

de **St Pierre Surin Hala,** domicilié à **Vergy**

célibataire

né à **St Pierre le 10 mai** mil huit cent **septante quatre**

fils de **Pierre Elie Linty,** maçon domicilié à **St Pierre**

et de **Marie Virginie Turille,** défunte

2° **Gale, Marie Virginie,** veuve

de **St Pierre, Surin Hala,** domiciliée à **Vergy**

célibataire

née à **Terrenure Louis Franey le** ^{quatorze Juillet} mil huit cent **quatre vingt un**

fille de **André Gale,** agriculteur à **Saint Pierre**

et de **Marie Fautine Boonein** menagère au même lieu

Les publications ont eu lieu à **Vergy le sept à la Saint Pierre le**
vingt deux & vingt neuf Juillet mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

**Actes de naissance des époux,
acte de promesse de mariage,
certificat de publication à Vergy
et permis de célébration du
Département de justice et de
cantons de Vaud.**

Communiqué: **à la Conciergerie
d'Etat à Neuchâtel**

Signatures des époux:

**Linty Cassilien Elie
Gale McLinty Marie**

Signatures des témoins:

**Delafontaine agent
J. Chiffaron**

L'officier de l'état civil:

A. F. ...
empq

N° 84.

Grangier et Pilliod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf août mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grangier, Jules Louis Comptable,

de La Cour de Pully domicilié à Vorey,

libataire

né à Vorey le vingt quatre Juin mil huit cent septante deux.

fil de Jean Gamaliel dit Jules Grangier, défunt.

et de Hermette Gabrielle née Vorey, à Vorey.

2° Pilliod, Pauline Alice Susanne,

de Vorey, Villeneuve et Blonay domiciliée à Vorey,

libataire

née à Vorey le cinq août mil huit cent septante cinq.

filie de Jean Marc Antoine Pilliod, défunt.

et de Hermette née Vorey, à Vorey,

Les publications ont eu lieu à La Cour de Pully, Vorey, Villeneuve et Blonay le quatre août mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

promesse de mariage, certificats
de publications à La Cour
de Pully, Vorey, Villeneuve et
Blonay.

Signatures des époux :

Grangier
Pauline Grangier

Signatures des témoins :

L. Arayon (Vorey)
Ed. Delapraz (Paris)

Communiqué : aux Etats civils

de La Cour de Pully, Villeneuve
et Blonay

L'officier de l'état civil :

Garnichel

N° 85.

Aujourd'hui premier Septembre mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Sauthier Félix Étienne, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Collèges, Calvados, domicilié à Sery,

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Saxon le seize Décembre mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fils de Jean Antoine Sauthier, agriculteur à Collèges

domicile des parents:

et de Antoine Pelletier, au même lieu

Nom et profession de l'épouse:

2° Rosset, Euphrasie Esther, marçande

Lieu d'origine et de domicile:

de Saxon, Calvados, domiciliée à Sery,

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Saxon le vingt Juin mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de Lucien Rosset, agriculteur à Saxon

domicile des parents:

et de Marie Mathieu Thérèse, députée

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Sery le onze, à Saxon le onze
à Bagnes le seize août mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Collèges, Sery
à Saxon.

Signatures des époux:

Sauthier FélixSauthier Euphrasie Esther

Signatures des témoins:

Chetton Joseph
Etienne Frossard

Communiqué: aux états civilsde Bagnes & Saxon.

L'officier de l'état civil:

J. L. L. L.
Sery

N° 86

Mérimat & Weilenmann

Aujourd'hui huit Septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Mérimat Victor Louis, Journalier

Lieu d'origine et de domicile :

de Ellon domicilié à Vercy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ellon le vingt du Mois mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fil de Abram Louis Mérimat, tailleur de pierres, dont le domicile

domicile des parents :

et de son épouse et de sa femme Sophie née Ferron mariée à Vercy

Nom et profession de l'épouse :

2° Weilenmann, Jeanne Bernette, Employée à la Fabrique de

Lieu d'origine et de domicile :

de Jossy / Puyech domiciliée à Vercy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vercy le vingt du Mois mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de Jean Frédéric Godfrey Weilenmann, défunt

domicile des parents :

et de Sophie née Bolloud, domiciliée à Yverdon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vercy le vingt, à Ellon & Vercy le vingt et à Mérimat le vingt mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, promesse
de mariage, certificats de publications
à Ellon, Vercy, Mérimat
et Vercy.

Signatures des époux :

Victor Mérimat
Jeanne Weilenmann

Signatures des témoins :

J. J. J. / Vercy
P. P. P.

Communiqué : aux États civils

de Ellon & Vercy

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

N° 87.

Aujourd'hui treize Septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

Magninat Hofstetter

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Magninat, Florentin Alexis manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile:

de Vaulion domicilié à Vevry

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Vevry le dix mai mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Jean François Louis Magninat, défunt

domicile des parents:

et de Robine née Wyss, défunte

Nom et profession de l'épouse:

2° Hofstetter Emma Pauline begarière

Lieu d'origine et de domicile:

de Ruschegg Bernes domiciliée à Vevry

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Brensior Neuchâtel, le vingt deux mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fille de Frédéric Hofstetter, agriculteur, domicilié à St. Blaise

domicile des parents:

et de Anna Barbara Baumann, au même lieu

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vevry le sept et à Vaulion Ruschegg le dix juillet mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse
promesse de mariage, certificats
de publications à Vaulion
Vevry Ruschegg

Signatures des époux:

Alexis Magninat
Pauline Magninat

Signatures des témoins:

Ambroise Alencan
Vevry / Duperré Arnold

Communiqué: aux Etats civils
de Vaulion Ruschegg

L'officier de l'état civil:

Gumichel

N° 28
Quinquet & Cheralley

Aujourd'hui neuf Septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Quinquet, Robert, employé au jura. Simpleur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Puidoux domicilié à Veroy

Etat civil :

Celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Saint Laphorin le sept mai mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fils de Jean Louis Quinquet, défunt,

domicile des parents :

et de Sophie née Kullyamey journalière à Veroy

Nom et profession de l'épouse :

2° Cheralley, Marie Thérèse, employée de fabrique.

Lieu d'origine et de domicile :

de Attalens domiciliée à Veroy

Etat civil :

Celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Attalens le neuf juillet mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fille de Isabelle Cheralley, actuellement veuve Paccot à Veroy

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Veroy le onze, à Attalens le onze
à Puidoux le onze un soit mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
acte de consentement de la
mère de l'épouse promise
de mariage, certificats de
publications à Puidoux,
Veroy et Attalens.

Communiqué : aux états civils
de Saint Laphorin et
Attalens

Signatures des époux :

Quinquet R.

Quinquet Thérèse

Signatures des témoins :

Robert Birker (Veroy)

Elise Digerand (Mâle)

L'officier de l'état civil :

Quinquet

N° 89

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~Togna / Felcina

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Togna, Torvile Andri, mosaïste

Lieu d'origine et de domicile:

de Flecchia, Noraro, Italie, domicilié à Noroy

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Flecchia le quatre Décembre mil huit cent septante six

Noms, profession et

fils de Angelo Togna, maçon à Flecchia,

domicile des parents:

et de Maria Peruccio, défunte,

Nom et profession de l'épouse:

2° Felcina, Marie Louise, bergère

Lieu d'origine et de domicile:

de Noraro, Italie, domiciliée à Noroy

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Noroy le vingt sept Décembre mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de Fete Achille Felcina, maçon à Noroy,

domicile des parents:

et de Virginie née Est, au même lieu.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Noroy le vingt trois Juin à Flecchia
les quinze & vingt deux juillet mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certificat
de publication à Noroy &
permis de célébration du départe-
ment de Justice & Police du Canton
Noroy

Communiqué: à la Chancellerie
de Noroy

Signatures des époux:

Togna TorvileLouise Togna

Signatures des témoins:

Honoré PottierPierre Martinoty (Noroy)

L'officier de l'état civil:

G. Michet

N° 90
Beider & Mikart

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt septembre mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Beider, Frédéric* ~~manœuvre~~,
de *Rüscheegg / Gemp* domicilié à *Vevey*;
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Unterseen le vingt quatre Août* mil huit cent
septante six fils de *Friedrich Beider, chauffeur à Aarberg*
et de *Elisabeth Galli au même lieu*

2° *Mikart, Francisca*, ~~bergamote~~,
de *Einsiedeln / Schney* domiciliée à *Vevey*;
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Einsiedeln le onze Août* mil huit cent
septante sept fille de *Christian Mikart*
et de *Véronique Steu, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Vevey le vingt cinq*, à *Rüscheegg le vingt sept* et à *Einsiedeln le trente un Août mil neuf cent*;

RECTIFICATION

Par décision du 20 janvier 1977
le Département de la justice, de la police
et des affaires militaires du canton de
Vaud a ordonné la rectification de l'ins-
cription ci-contre en ce sens que le
nom patronymique de l'inté-
ressé et de son père soit
orthographié "Beyeler"
Vevey, le 26 janvier 1977
L'officier de l'état civil
[Signature]
copié à l'état civil de Rüs-
cheegg et Einsiedeln et par
duplicate

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage
certificats de publications
à Rüscheegg, Vevey & Einsiedeln.

Communiqué: aux *Etats civils*
de *Rüscheegg & Einsiedeln*

Signatures des époux :

Friedrich Beyeler
Franciska Beyeler

Signatures des témoins :

Fridolin Boring
C. F. F. [vevey]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 91
Charles & Gothuey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq Septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Charles, Jean Francois, manoeuvre,
de Aherenoy Haute Saone, domicilié à Vrey,
Célibataire

né à Aherenoy le Dix neuf Janvier _____ mil huit cent
septante quatre fils de Justine Charles, défunte
et de _____

2° Gothuey, Jeanne Marie ménagère
de Semsales Vosges, domiciliée à Semsales
Célibataire

née à Semsales le vingt neuf Juin _____ mil huit cent
septante six fille de Jean Louis Gothuey, défunt
et de Marie Rose née Palmat Paillet à Semsales

Les publications ont eu lieu à Vrey le six huit Août, à Semsales le
vingt trois Août et à Aherenoy les vingt six Août à deux
Septembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Vrey & Semsales
opposés de célébration du
Département de Justice et
Police du Canton de Vaud

Communiqué : à la Mairie
d'Etat à Neuchâtel et à l'Etat
Civil de Semsales.

Signatures des époux :

Charles Francois
Marie Charles

Signatures des témoins :

Marie Charles
Jules Mayeur
Jeanne Laurent (Vrey)

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 92
Sommer & Schären

Aujourd'hui vingt sept Septembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Sommer, Jacob gardien

Lieu d'origine et de domicile :

de Sumiswald, Bernes domicilié à Nory

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sumiswald le dix neuf mai mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fils de Johannes Sommer

domicile des parents :

et de Maria ne Pysen, défunts

Nom et profession de l'épouse :

2° Schären, Caroline

Lieu d'origine et de domicile :

de Spiez, Bernes domiciliée à Spiez

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Spiez le vingt sept Janvier mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fille de Johannes Schären

domicile des parents :

et de Lina Barbara ne Lötscher, défunts

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nory le premier et à Sumiswald
à Spiez le quatre Septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, promesse de mariage,
certificats de publications
à Sumiswald, Spiez et Nory

Communiqué : aux Etats civils

de Sumiswald Spiez

Signatures des époux :

Jacob Sommer
Caroline Sommer

Signatures des témoins :

Stephile Tutz
A. Chappuis

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N^o 93.
Roy & Gilliod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Roy, Albert, Sain-françois
de Premier domicilié à Troy
Militaire

né à Premier le quatre Septembre mil huit cent septante deux
fils de Louis Emile Roy
et de Fanchette Juliette Baret, défunte.
2^o Gilliod Emma Louise
de Blonay, Villeneuve et Troy domiciliée à Corseaux
Militaire

née à Corseaux le vingt neuf août mil huit cent quatre vingt.
fille de Jules Jean Daniel Gilliod, défunt.
et de Amélie Louise Madeleine née Dubuis, défunte.
Les publications ont eu lieu à Premier, Troy, Blonay, Villeneuve
et Corseaux le quinze Septembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Premier,
Troy, Blonay, Villeneuve
et Corseaux.

Communiqué : aux notaires de
Premier, St. Régier, Villeneuve
et Corsier.

Signatures des époux :

Roy Albert.
Roy Louise

Signatures des témoins :

M^{rs} Bouteyron
Thuis

L'officier de l'état civil :

Glinériat
rempl.

N° 94
Gentizon & Freiburghaus.

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent. ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Gentizon, Charles Louis Auguste, menuisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Constantine domicilié à Constantine

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Constantine le onze mars mil huit cent septante

Noms, profession et

fils de Jean Francois Gentizon,

domicile des parents :

et de Marguerite Geraldine née Louanillon, défunts,

Nom et profession de l'épouse :

2° Freiburghaus, Olga Anna, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Neumegg / Prusse domiciliée à St. Smic / Prusse

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bussy / Freiburg, le deux mars mil huit cent septante neuf.

Noms, profession et

fille de Jacques Freiburghaus,

domicile des parents :

et de Thérèse née Maldiman, défunts,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Constantine le deux à Neumegg
à St. Smic le treize septembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil par l'officier de l'état civil de Constantine

Signatures des époux :

Charles Gentizon
Olga Gentizon

Signatures des témoins :

Albertine Freiburghaus (Coralles)
Christian Blaser
(Granges Sacot)

Communiqué : aux états civils de

Constantine, Neumegg & St. Smic

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N^o 95
Bailler & Mays

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Octobre mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bailler, Lion Paul Henri, jardinier*

de *Stroy et de Dailens* domicilié à *Stroy*

libataire.

né à *Stroy le Dix huit Juin* mil huit cent *septante*

fil de *Albert Lion Louis Bailler, chef de cuisine à Stroy*

et de *Louise Marie née Megmüller, à Stroy*

2^o *Mays, Marie Adeline* *Hausmann*

de *Chambron (Valais)* domiciliée à *Stroy*

libataire.

née à *Ellen le vingt Décembre* mil huit cent *quatre vingt deux*

filie de *Joseph Henri Hyacinthe Mays, agriculteur à Ellen*

et de *Rina Marguerite née Sigler, ménagère, au Villieu*

Les publications ont eu lieu à *Stroy le huit*, à *Chambron le neuf* et à *Dailens le dix septembre mil neuf cent.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, acte de consentement du père de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Stroy, Dailens et Chambron.

Communiqué : *aux états civils*

de Dailens et Chambron

Signatures des époux :

Paul Bailler

Marie Bailler

Signatures des témoins :

Léon Meunier

J. Schuller (Stroy)

L'officier de l'état civil :

Gustave

N° 96
Frey & Stadelmann

Aujourd'hui quatre Octobre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Frey, Louis Arnold, employé à l'Usine Nestlé,

Lieu d'origine et de domicile:

de Steffisburg (Berne) domicilié à Tery,

Etat civil:

libataire

Lieu et date de la naissance:

né à Tery le vingt huit Juin mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fil de Jean Frey, employé à l'Usine Nestlé à Tery,

domicile des parents:

et de Louise née Freuden, défunte

Nom et profession de l'épouse:

2° Stadelmann, Marie, employée à l'Usine Nestlé,

Lieu d'origine et de domicile:

de Escholzmatt, Lucerne domiciliée à Tery

Etat civil:

libataire

Lieu et date de la naissance:

née à Tery le trente un mars mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fille de Antoine Stadelmann, manœuvre à Tery

domicile des parents:

et de Madelaine née Keller, blanchisseuse à Tery

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Tery le dix huit, à Steffisburg le vingt sept et à Escholzmatt le trente un Août mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

promesse de mariage, certificats de publications à Steffisburg, Tery et Escholzmatt.

Signatures des époux:

Frey Louis Arnold
Frey Marie

Signatures des témoins:

André Schwaab (Tery)

L'officier de l'état civil:

Gummichel

Communiqué: aux Etats civils de Steffisburg et Escholzmatt.

N° 97.

Farre & Faustin

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Farre, Louis, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Thièvres domicilié à Thièvres

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Thièvres le dix neuf mars mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fils de Abram Farre

domicile des parents:

et de Spaline mei Piot, décédés.

Nom et profession de l'épouse:

2° Faustin, Fanny Anna institutrice

Lieu d'origine et de domicile:

de Muthery / Côte Campagne domiciliée à Thièvres.

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Br. le onze Septembre mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fille de Charles Louis Faustin

domicile des parents:

et de Fanny Albertin, a Terey.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Thièvres le onze et à Muthery le onze septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication
délivré par l'officier de
l'état civil de St. Georges

Signatures des époux:

Louis Farre

Fanny Faustin

Signatures des témoins:

Ch. Faustin }
F. Chillaux } témoin

Communiqué: aux états civils de

St. Georges & Muthery.

L'officier de l'état civil:

G. L. L. L.
rampel

N° 98
Burger et Costa.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui onze Octobre mil neuf cent. mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burger, Albert, ouvrier,
de Markirch, Haut-Rhin Alsace domicilié à Merz,
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Markirch le dix juillet mil huit cent septante.
fils de Frédéric Burger, défunt,
et de Elisabeth Prosch, domiciliée à Markirch

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Costa, Caroline dite Marie, sans profession
de Pisano, Novare Italie, domiciliée à Merz,
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Servier le dix Janvier mil huit cent septante huit
fille de Charles Joseph Costa, domicilié à Merz,
et de Caroline Julie Octavie née Monney, au même lieu

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Merz le onze Août et à Markirch
du vingt quatre Août au huit Septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cat de publication à Merz
et permis de célébration en
Département de justice civile
du Canton de Vaud.

Communiqué : à la Mairie
d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Albert Burger
Marie Burger

Signatures des témoins :

Blandin Alexandre
Jacob Langmeier *rempl.*

L'officier de l'état civil :

G. Hérisson
rempl.

N^o 99
 Dufour et Saugon né
 Richon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dufour, Edouard Rodolphe, journalier,

de Châtelard domicilié à Vergy

libataire

né à Neuf le quatorze novembre mil huit cent soixante cinq

fil de John Edouard Dufour, agriculteur à Neuf.

et de Sophie Marguerite Dufour, ménagère, au même lieu.

2^o Saugon né Richon Louise, journalière,

de La Braz domiciliée à Vergy

divorcée de François Amélie Garid Saugon dès le dix sept août

mil huit cent quatre vingt dix neuf

née à Bois le dix huit septembre mil huit cent cinquante dix

fille de Pierre Louis Richon, défunt, et de Marie Catherine

et de Josephine Darman, actuellement femme Warpelin à Bois

Les publications ont eu lieu à Vergy le quinze et au Châtelard et à

Rapraz le dix sept septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
acte de mariage Saugon-
Richon avec mention du divorce,
promesse de mariage, certificats
de publications au Châtelard,
Vergy et La Braz.

Communiqué : aux états civils

de Montreuil et Romani mettes.

Signatures des époux :

Rodolphe Dufour
Louise Dufour

Signatures des témoins :

Henri Gilly
Saugon Saugon

L'officier de l'état civil :

G. Hérisson
comp. 18

N° 100
 Longchamp et Vallon
 nee Dahud.

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Longchamp, François Maurice, Marchand
 de Bottons domicilié à Nery
 veuf de Marie Justine nee Christin des le deux mars mil
 neuf cent.
 né à Bottons le vingt neuf juillet mil huit cent quarante un.
 fils de Jeannette Agathe Longchamp, défunte,
 et de

2° Vallon nee Dahud, Helène Fanchette, Ségurienne,
 de Hollondins domiciliée à Nery
 divorcée de Jules Alphonse Vallon des le quatre Mars
 mil huit cent quatre vingt six.
 née à Bidley-Azular le vingt quatre juillet mil huit cent, soixante, sept.
 fille de Jean Abram Dahud.
 et de Jeanne Madelaine Delévent, défunte.

Les publications ont eu lieu à Nery le vingt deux et à Bottons et
 Hollondins le vingt huit Septembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
 acte de décès de la première femme
 de l'époux, acte de mariage Vallon
 Dahud avec mention du divorce,
 promesse de mariage, certificats
 de publications à Bottons, Nery
 et Hollondins.
 Communiqué : aux Etats civils
 de Bottons et Hollondins

Signatures des époux :

François Maurice Longchamp
 Helène Fanchette Longchamp
 Signatures des témoins :

Henri Roux
 Antoinette Luby

L'officier de l'état civil :

G. Minonin
 Nery

N^o 101
Brens et Goletta

Aujourd'hui en huit octobre mil neuf cent — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Brens, Pierre Jean, Journaliste

Lieu d'origine et de domicile:

de Maastricht, Limbourg, Hollande, domicilié à Sery

Etat civil:

Sélibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Maastricht le quatorze mai — mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fil de Pierre Hubert Brens dont le domicile est inconnu

* domicile des parents:

et de Wilhelmine Elise Holdorp, défunte.

Nom et profession de l'épouse:

2^o Goletta, Alexandrine Martine, employée à l'Usine Nestlé

Lieu d'origine et de domicile:

de Lurino (Borne Italie), domiciliée à Sery

Etat civil:

Sélibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Bossonnens le onze novembre — mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fille de Jean Baptiste Goletta, manoeuvre à Sery

domicile des parents:

et de Marie Helene née Mooney, au même lieu

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Sery le quatre août au Maastricht au
vingt six août au Sery Septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux
promesse de mariage, certificat
de publication à Sery, formes
de célébration du département de
justice et d'ice au Canton de Vaud
acte de naissance et acte de légi-
timisation d'un enfant.

Communiqué:

Communiqué à la chancellerie
d'Etat à Lausanne

Signatures des époux:

J. Brens.

Alex. Brens

Signatures des témoins:

Aug. Goletta

Fr. Vuillaz /Sery/

L'officier de l'état civil:

Guotmichel

N^o 108.
 Heuer et Fabrice née
 Darbellay.
 Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui Vingt octobre mil neuf cent. ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o Heuer, Jean Pierre, Scharpentier
 de Aegerten, Bernis domicilié à Wrey,
 Ordonné de Course Périal des le vingt deux juin mil huit cent
quatre vingt dix sept.
 né à Aegerten le vingt quatre février mil huit cent soixante quatre.
 fils de Marianne Heuer, défunte,
 et de _____
 2^o Fabrice née Darbellay, Marie Virginie, Logicière,
 de Horienbach - Buchen, Bernis domiciliée à Wrey,
 épouse de Adolf Fabrice des le deux août mil huit cent
quatre vingt dix sept.
 née à Liddes le trente un Mars mil huit cent septante un
 fille de Georges Marcelin Darbellay, agriculteur à Liddes
 et de Pauline Marguerite Gorsay, au même lieu.
 Les publications ont eu lieu à Wrey le onze et à Brugg + Schwarzenegg
le deux août mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux,
acte de mariage Heuer - Périal
avec mention du divorce, acte de
Décès de Adolphe Fabrice, promesse
de mariage, certificats de publications
à Brugg, Wrey + Schwarzenegg.
 Communiqué : aux états civils
de Brugg et Schwarzenegg

Signatures des époux :
Joh. Heuer
Virginie Heuer
 Signatures des témoins :
Petermann Spuria
Ad. Adolphe Wrey
 L'officier de l'état civil :
Ymmer

N^o 103
 Fraissard - Bardinoux

Aujourd'hui *vingt Octobre mil neuf cent.* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o *Fraissard, John Victor, fabricant,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *La Perrière, Sarre,* domicilié à *Vercy,*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Genève le vingt six mars* mil huit cent *septante deux*

Noms, profession et

fils de *Monsieur Eugène Fraissard*

domicile des parents:

et de *M^{lle} Emmeray, défunte,*

Nom et profession de l'épouse:

2^o *Bardinoux, Euphasie, légonaire,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Châtel St. Denis* domiciliée à *Vercy.*

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Châtel St. Denis le dix Janvier* mil huit cent *soixante six*

Noms, profession et

fille de *François Bardinoux, agriculteur à Châtel St. Denis*

domicile des parents:

et de *Caroline née Leret, défunte*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Vercy le dix huit août* à *Châtel St. Denis le dix neuf août* et à *La Perrière les dix neuf et vingt six août mil neuf cent.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux,
 acte de mariage Fraissard -
 Emmeray, promesse de ma-
 riage, certificats de publications
 à Vercy et Châtel St. Denis,
 permis de célébration du département
 de Justice et Police au Canton de Mand*

Communiqué:
*Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat civil et à l'Etat civil
 de Châtel St. Denis*

Signatures des époux:

*John Fraissard
 Euphasie Fraissard*

Signatures des témoins:

*Burle Joseph Prang,
 Emmeray, François Guent*

L'officier de l'état civil:

Jumichel

N° 104

Trod'hom & Meibel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt trois Octobre* mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Trod'hom, Alfred Juste, valet de chambre,*

de *Bursins* domicilié à *Villette, commune de Thonon*

divorcé d'avec Marie Augustine née Didault dès le huit mai
mil neuf cent.

né à *Bursins le vingt un juin* mil huit cent *soixante dix*

fil de *Auguste Michel Trod'hom*

et de *Adèle Saline née Pamel, défunte.*

2° *Meibel, Marie Louise, cuisinière,*

de *Rapperswil / Jussy* domiciliée à *Villette / Thonon,*

libataire

née à *Shamblon le quatorze novembre* mil huit cent *soixante cinq.*

fille de *Nicolas Meibel, dont le domicile est inconnu*

et de *Elisabeth née Feller, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Bursins le quatre et à Thonon et*
Rapperswil le cinq octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication obtenu
par l'officier de l'état civil
de Thonon

Signatures des époux :

Alfred Trod'hom
C. M. Trod'hom

Signatures des témoins :

E. Benjamine Meibel
James Trod'hom
Bursins

Communiqué : aux *États civils de*

Gilly, Rapperswil et Thonon

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.
romp

N° 105

Ninzia & Plage

Nom et profession de l'époux :

1^o Ninzia Pierre Charles, _____ macen _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Arto / Morau Italie, _____ domicilié à Nony _____

Etat civil :

veuf de Anne Syre Diemoz des le vingt un Janvier mil neuf cent _____

Lieu et date de la naissance :

né à Arto le vingt deux Janvier _____ mil huit cent soixante huit _____

Noms, profession et

fils de Joseph Ninzia, défunt, _____

domicile des parents :

et de Marie Fusarelli, ménagère à Arto _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o Plage Apollonie, _____ ménagère, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Aoste / Binin Italie, _____ domiciliée à Nony _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Aoste le huit Février _____ mil huit cent septante cinq _____

Noms, profession et

fille de parents inconnus _____

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nony le premier et à Arto et Aoste les deux et cinq trois Septembre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissances des époux,
promesses de mariage certifi-
cat de publication à Nony
et promesse de célébration du
Département de Justice d'Aoste
du Canton d'Aoste _____

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat à Lausanne _____

Signatures des époux :

Ninzia Pierre

Plage Apollonie

Signatures des témoins :

Priganti Gaspare
Fonti Antonio

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N° 106
Gex et Genoud née Villard

Aujourd'hui Vingt cinq octobre mil neuf cent. ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Gex, Charles, Employé au f. b.

Lieu d'origine et de domicile :

de Daillens domicilié à Vergy

Etat civil :

veuf de Marie Henriette Emilie née Dubuis des le vingt deux mars mil huit cent quatre vingt seize.

Lieu et date de la naissance :

né à Vier la Ville le vingt cinq juin mil huit cent cinquante cinq

Noms, profession et

fil de Louis Daniel Samuel Gex,

domicile des parents :

et de Marie Louise Mayor, défunts,

Nom et profession de l'épouse :

2° Genoud née Villard, Marie Joséphine, veuve,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtel St Denis, Fribourg, domiciliée à Corsier

Etat civil :

veuve de Alphonse Genoud, Fuchet, des le onze août mil huit cent quatre vingt sept.

Lieu et date de la naissance :

née à Châtel St Denis le sept février mil huit cent cinquante sept.

Noms, profession et

fille de Jean Villard, agriculteur à Châtel St Denis

domicile des parents :

et de Madeline née Schaperon, au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vergy le six et à Daillens, Châtel St Denis et Corsier le sept octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
acte de décès de la première femme
de l'époux, acte de mariage Genoud-Villard,
acte de décès de Alphonse Genoud, promesse
de mariage, certificats de publications
à Daillens, Vergy Châtel St Denis et
Corsier
Communiqué : aux Etats civils
de Châtel St Denis, Corsier
et Daillens

Signatures des époux :

[Signature]
[Signature]
Marie Gex

Signatures des témoins :

Auguste Daluz
[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 104.
Margot et Borel.

Nom et profession de l'époux :

1° Margot, Albert David, Commerçant

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte Croix domicilié à Boudon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Boudon le vingt deux mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fils de Jacques Samuel Margot, commerçant

domicile des parents :

et de Julie née Rocion, domiciliés à Boudon

Nom et profession de l'épouse :

2° Borel, Adèle lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuchâtel et Courcel domiciliée à Neuchâtel

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Boudon le onze mil huit cent septante un

Noms, profession et

fille de Louis Samuel Borel, pauvre à Neuchâtel

domicile des parents :

et de Somma rue Bongard, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel et Courcel le vingt quatre
septembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication octroyés
par l'officier de l'état civil
de Sainte Croix, Boudon

Signatures des époux :

Albert Margot
Adèle Margot

Signatures des témoins :

Armand Lutz
J. Chiffolleux *Neuchâtel*

Communiqué : aux Etats civils

de Sainte Croix, Boudon
Neuchâtel et Courcel

L'officier de l'état civil :

Guormichel

N° 108

Ronchi & Schneider

Aujourd'hui *vingt six octobre mil huit cent* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Ronchi, Jean Angele, *Antepreneur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Peroy* domicilié à *Peroy*

Etat civil :

veuf de Anna née Visconti Des le premier octobre mil huit cent quatre vingt dix sept.

Lieu et date de la naissance :

né à *Soisalquino le vingt cinq mai mil huit cent trente deux*

Noms, profession et

filis de *Dominique Ronchi*

domicile des parents :

et de *Marianne née Carida, défunts*

Nom et profession de l'épouse :

2° Schneider, Caroline Friedrike, *Gouvernante*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Kürnberg St. Luchi de Bades* domiciliée à *Marcus*

Etat civil :

Libataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Kürnberg le vingt huit octobre mil huit cent cinquante cinq*

Noms, profession et

filie de *Jacob Schneider*

domicile des parents :

et de *Susanne née Hamberg, défunts*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Stallard le 21 et à Peroy le quatre juillet, à Kürnberg Du 22 au 23 sept. mil neuf cent.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de décès de la première femme de l'époux, promesse de mariage, certificats de publications à Peroy, Kürnberg et Montbrun, acte d'opposition fait par les enfants de l'époux et retrait de cette opposition. Communiqué : aux Etats civils de Montbrun et Kürnberg par la Chancelière d'Etat à Lauranne

Signatures des époux :

A. Ronchi
C. Ronchi

Signatures des témoins :

O. Fick
J. Thuyllar *Peroy*

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 109

Jan et Bornamusa

Nom et profession de l'époux :

1° Jan, Alexis _____ menuisier _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Borcelles / Papeete _____ domicilié à Papeete _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Borcelles le deux septembre _____ mil huit cent septante un _____

Noms, profession et

fils de David Frédéric Jan, défunt, _____

domicile des parents :

et de Marie Louise nei Papin, défunte. _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Bornamusa, Jules Louisa, Commerçante, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Papeete _____ domiciliée à Papeete _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Papeete le vingt quatre septembre mil huit cent soixante sept _____

Noms, profession et

fille de Jules Bornamusa, boulanger à Sublime _____

domicile des parents :

et de Louise nei Recurat, défunte _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Papeete le six a Papeete le deux a Borcelles
le deux octobre mil neuf cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Borcelles, Papeete,
Papeete _____

Communiqué : aux Maires civils

de Borcelles et Papeete _____

Signatures des époux :

Alexis Jan _____
Louisa Jan _____

Signatures des témoins :

F. Daulty _____
Fritz Weiss (Papeete) _____

L'officier de l'état civil :

Gumichel _____

N° 110

Trincard et Dubouy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept octobre mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Trincard Samuel Arnold*, *negociant*,

de *Verey* domicilié à *Verey*

célibataire

né à *Verey le sept octobre* mil huit cent *cinquante huit*

fils de *Jean Gabriel Trincard, défunt*,

et de *Jeanne Marie Hocqueto à Verey*,

2° *Dubouy Rosalie Charlotte*, *negociante*,

de *Grandraux et Lully* domiciliée à *Verey*,

célibataire

née à *Grandraux le vingt quatre mars* mil huit cent *soixante*

fille de *François Frédéric Dubouy*,

et de *Suzanne Françoise née Dubouy, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Verey le vingt deux* et à *Grandraux et Lully*

le vingt six Septembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,
promesses de mariage, certificats
de publications à Verey, Grandraux
et Lully.

Communiqué : *aux Etats civils*

de Lully et Lully.

Signatures des époux :

A. S. Trincard

R. Dubouy

Signatures des témoins :

Boulenger
Joséphine Bonnet

L'officier de l'état civil :

G. Guichet

N° 111
Keller & Senn

Aujourd'hui trois Novembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Keller, Charles, Commiss.

Lieu d'origine et de domicile:

de Oberthal / Senn, domicilié à Nory,

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Nory le neuf août mil huit cent septante sept.

Noms, profession et

fils de Christian Keller, commerçant à Nory,

domicile des parents:

et de Lydie Caroline Georges, Blanchisseuse à Nory

Nom et profession de l'épouse:

2° Senn, Louise Marie, Demoiselle de magasin,

Lieu d'origine et de domicile:

de Unterkulm / Argovie, domiciliée à Clarens (Châtelard),

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à St. Maurice le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fille de Henri Senn, commissaire à Clarens

domicile des parents:

et de Nathali Habelin, couturière, au même lieu

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Nory deux, à Hochstetten et au Châtelard le vingt-cinq et à Unterkulm le vingt-six septembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse,
acte de consentement du père
de l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications à
Oberthal, Nory, Unterkulm et
au Châtelard.

Communiqué: aux Etats civils
de Hochstetten, Unterkulm
et Montbaur.

Signatures des époux:

Charles Keller

Louise Keller

Signatures des témoins:

Edouard Schlegli

Chs. Buecher (Nory)

L'officier de l'état civil:

G. W. Michel

N° 112

Pasche et Johannet

Aujourd'hui neuf Novembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1° Pasche, Jules Emile, Commerçant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oron la Ville domicilié à Moliers, Neuchâtel,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bel sur roche la Vallée de Dully le vingt quatre Décembre mil huit cent septante trois.

Noms, profession et

filis de Pierre Abram Pasche,

domicile des parents :

et de Julie Louise née Bellat, défunte,

Nom et profession de l'épouse :

2° Johannet, Mary Fanny, institutrice,

Lieu d'origine et de domicile :

de Polochonay domiciliée à Millonoux,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Mory le Doux Arvil mil huit cent septante six

Noms, profession et

filie de Alexis Johannet, décédé,

domicile des parents :

et de Mary Louise Jenny née Forestier à Mory.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Moliers le dix sept et à Oron la Ville, Polochonay et Millonoux le dix huit Septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Officier de l'Etat civil de Moliers.

Signatures des époux :

Jules Pasche
Fanny Pasche

Signatures des témoins :

C. Johannet Mory
A. Pasche Mory

Communiqué : aux Etats civils de

Oron, Moliers, Mory et Millonoux

L'officier de l'état civil :

G. H. ...

N° 113

Warpelin et Gay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui 24 Novembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Warpelin, Léon Frédéric Albert, Terreur,

de Leyzin domicilié à Wey

veuf de Marie Louise Morel des le premier Mai mil neuf cent

né à Billmeyer le quinze juillet mil huit cent quarante neuf

fils de Pierre François Warpelin,

et de Marie Sophie née Heunice, défunts.

2° Gay, Marie Odeline, bigarière

de St Jean d'Arly, Haute Savoie, domiciliée à Wey,

Silibarain

née à St Jean d'Arly le neuf novembre mil huit cent cinquante sept

fille de Alexis Gay,

et de Marguerite Garin, défunts.

Les publications ont eu lieu à Wey le premier, à Leyzin le trois et à St Jean d'Arly le vingt un et vingt deux octobre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
acte de décès de la première femme
de l'époux promis de mariage,
certificats de publications à
Leyzin, Wey et St Jean d'Arly
et de décès des père et mère de l'épouse.

Communiqué : à l'état civil de
Leyzin et à la Mairie
d'état à Lausanne

Signatures des époux :

Albert Warpelin
Marie Odeline

Signatures des témoins :

Edouard Meyer
J. Chuilan

L'officier de l'état civil :

Edouard Meyer

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 29 juin 1936, ordonne la rectification de l'acte de mariage inscrit ci-dessus, en ce sens que le nom patronymique de l'épouse soit orthographié : Warpelin, à l'exclusion de toute autre orthographe. - Wey le 30 juin 1936. L'Officier de l'état civil

copie par duplicata
à Leyzin

N° 114
Luini et Chabod

Aujourd'hui dix sept novembre mil neuf cent. ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Luini, Carlo Ambrogio, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Porto Valtravaglia, Commune d'Ala, domicilié à Vercy

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Porto Valtravaglia le dix mars mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fils de Battista Luini, défunt

domicile des parents :

et de Ferese Fioroli, Blanchisseur à Porto Valtravaglia

Nom et profession de l'épouse :

2° Chabod, Marie Anne Anastasie, Sejarioni

Lieu d'origine et de domicile :

de Valpararanche Commune d'Ala, domiciliée à Vercy

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Valpararanche le dix neuf mai mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fille de Jean Louis Chabod, agriculteur à Valpararanche

domicile des parents :

et de Therese Martin, au même lieu

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vercy le vingt cinq Août, à Porto Valtravaglia les vingt trois et vingt sept septembre et à Valpararanche les neuf et seize septembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certifi-
cat de publication à Vercy et
promesse de célébration du
Département de justice et d'ice
du Canton d'Ala.

Communiqué : à la Chancellerie
d'Ala à Lausanne

Signatures des époux :

Luini Carlo
Luini Anastasie

Signatures des témoins :

Moroje Francois Lausanne
Chabod G. Vercy

L'officier de l'état civil :

G. Girardin
recueilli.

N° 115

Brauer & Kunkler

Aujourd'hui *le neuf novembre mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Brauer, Jean Joseph, Hotelier*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Bours et de Kallnach, Borne*, domicilié à *Yverdon*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né *à Bours le dix-neuf janvier* mil huit cent *soixante neuf*

Noms, profession et

fils de *Bénédict Brauer, restaurateur à Bours*

domicile des parents:

et de *Julie Adèle née Jeanrenaud, au même lieu*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Kunkler, Nicole Marguerite, Domiciliée à magasin*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Yverdon, Borne*, domiciliée à *Yverdon*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née *à Yverdon le premier octobre* mil huit cent *septante*

Noms, profession et

fille de *Christian Kunkler, ancien conducteur postal*

domicile des parents:

et de *Madeline née Nozje, domiciliées à Yverdon*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Yverdon le treize*, à *Kallnach le quatorze*
à *Bours, Kirchenthurnen et Yverdon le quinze octobre*
mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication
Exposé par l'officier de l'état
civil d'Yverdon

Signatures des époux:

Jean Brauer
Nicole Brauer

Signatures des témoins:

A. Haag
Hug Zallach } *Genève*
R. Staloch } *Yverdon*

Communiqué: aux *Etats civils*

de *Bours, Kallnach, Yverdon*
et *Kirchenthurnen*

L'officier de l'état civil:

G. H. ...
romy

N° 116

Desmangeot et Frank.

Aujourd'hui *vingt quatre novembre mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Desmangeot, Alphonse Paul, typographe*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Thonon / France par optien* domicilié à *Vevy*

Etat civil :

Libataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Boisvie le six Janvier* mil huit cent *septante huit*

Noms, profession et

fil de *Louis Jules Desmangeot, défunt,*

domicile des parents :

et de *Marie Louise née Brucher, ménagère à Vevy*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Frank Maria Francisca, employée à la fabrique de chocolats.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Fiume, Hongrie,* domiciliée à *Vevy précédemment*

Etat civil :

à Fiume

Libataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Fiume le vingt deux juillet* mil huit cent *septante neuf.*

Noms, profession et

fille de *Lucas Frank, banquier à Fiume*

domicile des parents :

et de *Maria Kovacich, défunte.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vevy le vingt cinq Août, à Thonon le vingt six Août et deux Septembre et à Fiume du vingt huit Août au huit Septembre mil neuf cent.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux
Promesse de mariage, porte-
feuil de publication à Vevy &
papiers de célébration du
Département de justice et police du
Canton de Vaud*

Communiqué : *à la Secrétaire*

d. Etat : Bauranne

Signatures des époux :

P. Desmangeot

M. Desmangeot

Signatures des témoins :

P. Almerias

veuv. E. Brucher

L'officier de l'état civil :

Almerias

comp.

N° 117
Grogneur A. Hussy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grogneur, Jean Henri ~~serurier~~
de Poliez Fittet domicilié à Vevay
célibataire.

né aux Brétes, Châtelard, le quatorze Août mil huit cent septante cinq
fils de François Louis Grogneur, défunt
et de Susanne Marie Henriette Bagnier, ménagère à Vevay
2° Hussy, Jeannette, ~~repasseuse~~
de Neurecelle, Haute Saône, domiciliée à Vevay
célibataire

née à Neurecelle le dix sept Août mil huit cent septante huit
fille de Célestin Hussy, cocher à Yverdon
et de Lucile Lardinaux, défunte.

Les publications ont eu lieu à Vevay le vingt cinq et à Poliez Fittet le
vingt huit Août, à Neurecelle les vingt dix Août et deux Septembre
mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
acte de consentement du père
de l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications à
Poliez Fittet, Vevay + Neurecelle

Communiqué : à l'Etat civil de
Bottens et à la Chancellerie
d'Etat à Bausanne

Signatures des époux :

Jean Henri Grogneur
Jeannette Grogneur

Signatures des témoins :

M^{rs} Cupelin
F^s Amillieux Vevay

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N° 118

Turrian & Billard

Aujourd'hui le vingt neuf novembre mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Turrian, Vincent Paul, fabricant de brosses,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Orx domicilié à Vercy.

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Château d'Orx le six mars mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Vincent Joseph Turrian, agriculteur à Château d'Orx

domicile des parents :

et de Marie José Turrian, au même lieu

Nom et profession de l'épouse :

2° Billard, Fanny Hélière, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertines s/ Rollet domiciliée à Château d'Orx

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Château d'Orx le huit décembre mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fille de Louis Henri Billard, agriculteur à Château d'Orx

domicile des parents :

et de Louise Fanny née Farcy, au même lieu

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vercy le vingt à Château d'Orx et Essertines le vingt trois et à L'Hiverat le vingt quatre octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Château d'Orx, L'Hiverat, Vercy et Essertines

Signatures des époux :

Turrian Vincent

Hélière Turrian

Signatures des témoins :

Chs Champierange (Vercy)
F. Thullier (L'Hiverat)

Communiqué : aux états civils

de Château d'Orx et Gelly

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N° 119
Roulenay Gempeler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Novembre mil neuf cent* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Roulenay, Marc Samuel Adolphe, épicer*

de *Corcier* domicilié à *Vergy*

Célibataire

né à *Genève le cinq février* mil huit cent *septante six*

fil de *Louis Charles Théophile Roulenay employé à l'Usine Nestlé - Vergy*

et de *Mari Susanna Françoise Guot, défunte*

2° *Gempeler, Marie Madeleine, modeste*

de *Frutigen / Domes* domiciliée à *Vergy*

Célibataire

née à *Odoboden le cinq deux janvier* mil huit cent *septante deux*

fille de *Samuel Gempeler, agriculteur à Odoboden*

et de *Madeleine née Lujd, au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Vergy le trois*, à *Frutigen le cinq*
 et à *Corcier le six novembre mil neuf cent*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,
 promesse de mariage, certifi-
 cats de publications à Corcier,
 Frutigen et Vergy.*

Signatures des époux :

Sam. Roulenay
Maria Gempeler

Signatures des témoins :

Lhs. Bircher
Albert Campiche

Communiqué : aux *tribunaux civils*
de Corcier et Frutigen

L'officier de l'état civil :

J. L. L...
1879

N° 120

Mérimat & Poggwiler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 5 Juin 1908 déclaré définitif & exécutoire le 18 Septembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Inscrit ensuite d'ordre du Département de Justice & Police du Canton de Vaud le 5 Octobre 1908.

L'officier de l'état civil
G. J. J. J.
(copie pour duplicata)

Aujourd'hui par Décembre mil neuf cent. mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mérimat, Emile Henri Boulanger,

de Olon domicilié à Lausanne

bachelier

né aux Isles d'Olon le trois

Septembre mil huit cent septante un.

fil de Abraham Louis Mérimat, dont le domicile est inconnu

et de Louise Sophie née Sewer, domiciliée à Yveroy.

2° Poggwiler, Catherine, sans Profession

de Abtwil Argovien domiciliée à Yveroy,

bachelier

née à Yveroy le premier mai mil huit cent quatre vingt.

filles de feu Joseph Poggwiler

et de feu Josephine née Blättler

Les publications ont eu lieu à Yveroy le 20, à Abtwil le 21 & à Olon & Lausanne le 22 & à Yveroy le quinze novembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Batifficat de publication
valable par l'officier de l'état
civil de Lausanne

Signatures des époux :

Emile Mérimat

Catherine Mérimat

Signatures des témoins :

J. H. W. W.

W. S. H. H. Yveroy

Communiqué : au l'état civil
de Olon, Lausanne & Abtwil

L'officier de l'état civil :

G. J. J. J.

N° 121

Wesselod et Bionaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-mil neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Wesselod, Octave Félix, mineur,de Bressogno Murm Hales domicilié à Montreux, Châtelard,Libatairené à Bressogno le seize Janvier mil huit cent septante troisfils de Julien Wesselod, défunt,et de Marie Blémene Martignon, ménagère Bressogno2° Bionaz Marie Blémene, Sœurine,de Bressogno Turin domiciliée à VevyLibatairenée à Bressogno le quatre Septembre mil huit cent septante troisfille de Paul Augustin Bionaz, agriculteur Bressognoet de Marie Blémene Marcoz, défunte

Les publications ont eu lieu à Vevy le quinze au Châtelard le Dix sept
Septembre, à Bressogno au huit Septembre au Dix octobre mil neuf
cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de loi
par l'état civil de Montreux

Communiqué : à l'état civil de
Montreux et à la Chancellerie
d'état à Basiglio

Signatures des époux :

Wesselod Félix Octave
Marie Wesselod

Signatures des témoins :

Charles Gontier Vevy
Brunet Fidele
(Charbonniers)

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N° 122.

Debons & Perez

Aujourd'hui quinze Décembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Debons, Jean Ignace Victor, mineur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormono à Sarsèze, Talais, — domicilié à Nery, précédemment

Etat civil :

à St Léger libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ormono à Sarsèze le quinze juin — mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fil de Jean Ignace Debons, défunt.

domicile des parents :

et de Marie née Heritier, domiciliée à Sarsèze.

Nom et profession de l'épouse :

2° Perez, Marie Catherine, ouvrière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chandolin à Sarsèze — domiciliée à Nery.

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chandolin à Sarsèze le vingt quatre mai mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Germain Marie Perez

domicile des parents :

et de Marie Catherine née Tarone, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nery le dix, à St Léger le deux
à Sarsèze le treize novembre mil neuf cent.

Visé par le Préfet
du district de Nery
le 14. XII. 00. Etaloz

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à
Sarsèze, Nery & St Léger.

Signatures des époux :

Debons Victor.
Catherine Debons

Signatures des témoins :

Perez Edouard
(Chandolin)
Debons Eugène
Séguinon Sarsèze
L'officier de l'état civil:

Communiqué : aux Maires
de Sarsèze et St Léger.

Guotmichel

N° 123
Schneiter et Grin

Nom et profession de l'époux :

1° Schneiter, Amile François, Laitier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Amseldingen, Berny domicilié à Droume les Bains

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Droume le sept février mil huit cent vingt-cinq

Noms, profession et

fils de Jules Louis Schneiter, agriculteur à Bossy (Genève)

domicile des parents :

et de Rosette née Gué, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2° Grin, Jenny Bertha, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont sur Yverdon domiciliée à Noy,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Belmont le sept décembre mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fille de Emile Grin, agriculteur à Belmont

domicile des parents :

et de Louise née Terzin, au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Noy le huit, à Droume les Bains et à Belmont le neuf et à Amseldingen le dix décembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesses de mariage,
certificats de publications à
Amseldingen, Droume les Bains
et Belmont.

Communiqué : aux Etats Civils

de Amseldingen et Belmont.

Signatures des époux :

Schneiter Emile

Bertha Schneiter

Signatures des témoins :

Victor Grin

M. Hyand et Mamet

L'officier de l'état civil :

G. Grinard
romp.

N° 124

Chappuis & Forestier

Aujourd'hui *vingt sept Décembre mil neuf cent* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Chappuis, Julien Samuel, employé de fabrique,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Raray* domicilié à *Raray*

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Corsier le 01 mai* mil huit cent *septante sept*

Noms, profession et

fil de *Samuel Chappuis, décédé,*

domicile des parents :

et de *Marie Anne Poffet, ménagère à Teray.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Forestier, Henriette, employée à l'Usine textile,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sully, Sully, Riez et Jougny* domiciliée à *Raray*

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Chardonne le 01 septembre* mil huit cent *quatre vingt*

Noms, profession et

fille de *Jean François Forestier agriculteur à Corsier*

domicile des parents :

et de *Louise Blaise née Chervallay, défunte.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Raray le premier* à *Sully et Jougny*
le cinq et à *Raray, Sully et Riez* le *04 Décembre mil neuf*
cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage,
certificats de publications à
Raray, Riez, Sully, Sully,
Riez et Jougny.

Signatures des époux :

Chappuis Julien Samuel
Henriette Chappuis

Signatures des témoins :

Aug. von der Aa } *Raray.*
François Guillard }

Communiqué : *au Vals civil de*

S. Daphnin, Sully, Sully et
Corsier

L'officier de l'état civil :

J. Wismichel

N° **125**

Arragon Varetta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **Vingt sept Decembre** _____ ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Arragon, Samuel Arnold,** _____ **Jardinier,** _____

de **Bocher** _____ domicilié à **Tery,** _____

libataire. _____

né à **Tery le neuf Arul** _____ mil huit cent **septante sept** _____

fils de **Samuel Aragon, jardinier à Tery.** _____

et de **Fanny Bouvat, au même lieu.** _____

2° **Varetta, Féronique Marie,** _____

de **Premosello, Hali,** _____ domiciliée à **Tery,** _____

libataire _____

née à **Tery le trois Janvier** _____ mil huit cent **septante sept** _____

fille de **Jules Varetta, négociant à Tery** _____

et de **Christine Schatellain, défunte.** _____

Les publications ont eu lieu à **Tery le vingt quatre à Corsier le**
vingt six novembre mil neuf cent. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

promesse de mariage, certificats
de publications à Corsier et Tery,
Dispense de publication en
Hali. _____

Communiqué : à **C'estat civil**
de Corsier et à la Chancellerie
l'état à Sauterne. _____

Signatures des époux :

Arragon Samuel
Arragon Féronique

Signatures des témoins :

A. Van Anroffels
Jules Varetta *Tery*

L'officier de l'état civil :

Guillaume

N° 126
Roulieu et Kopp.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 19^e novembre 1878 mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent. par-devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu :

1° Roulieu, Francis Auguste, Graveur,
de Villars-Epenev domicilié à Vergy
libataire

né à Loche le 02 septembre mil huit cent septante six

fil de Auguste Roulieu, défunt

et de Jenny Jenny née Paret, domiciliée à Genève.

2° Kopp, Martha, bucherière,

de Niederöng' Bomes domiciliée à Vergy

libataire

née à Vergy le trante octobre mil huit cent septante sept.

fille de Joseph Kopp, menuisier - ébéniste à Vergy,

et de Baroline Scypin, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Vergy le 02 sept. à Herzogenbuchsee le
vingt et à Villars-Epenev le vingt un novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Villars
Epenev, Vergy et Herzogenbuchsee

Signatures des époux :

Francis Roulieu
Martha Roulieu

Signatures des témoins :

Jos. Kopp
J. Mailand / Vergy

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

Communiqué : au Etat civil
d'Yveronand et Herzogenbuchsee

N° 124.

Zanetta Ziommet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt neuf Décembre ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zanetta, Serafino Natale maçon
de Dagnente, Province de Salce, domicilié à Vercy
Célibataire

né à Dagnente le Dix sept Septembre mil huit cent Septante cinq
fils de Giosanni Zanetta, maçon à Dagnente
et de Feresa Costa, au même lieu

2° Ziommet, Joséphine Adèle lingère
de Attalens domiciliée à Vercy
Célibataire

née à Chatillon le Dix huit Septembre mil huit cent Septante neuf
fille de Jean Ziommet, défunt
et de Catherine veuve Jacquet, journalière à Vercy

Les publications ont eu lieu à Vercy le six, à Attalens le onze
et à Dagnente les vingt un et vingt huit octobre mil
neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Vercy et Attalens,
permis de célébration département
de Justice et Police du Canton de Vercy

Communiqué : à La Chamelloni
d'hab à Sausanne et à l'état
civil d'Attalens

Signatures des époux :

Zanetta Serafino
Zanetta Adèle

Signatures des témoins :

Perotto Giamso
Carmelina Baldracchi
Lucie Ziommet Vercy

L'officier de l'état civil :

Gusmichel

N° 128
Carigioli Rudaz

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui *vingt neuf Septembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent.~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° *Carigioli, Domenico Battista,* ~~_____~~ *menuisier,*
 de *Briga / Nozare Male,* ~~_____~~ domicilié à *Vercy,*
célibataire ~~_____~~

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

né à *Briga le neuf Avril* ~~_____~~ mil huit cent *septante cinq*
 fils de *Sporanni Carigioli, défunt,*
 et de *Giuseppa Giuella, agriculteur à Briga.*
 2° *Rudaz, Marie Nolimontine,* ~~_____~~ *Supérieure,*
 de *Vercy / Valais,* ~~_____~~ domiciliée à *Vercy,*
célibataire ~~_____~~

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Date des publications :

née à *Monthey le premier Juin* ~~_____~~ mil huit cent *septante cinq*
 fille de *Camille Rudaz, agriculteur à Monthey*
 et de *Constance née Richard, défunte*
 Les publications ont eu lieu à *Vercy le quinze et à Vercy le dix sept Septembre,*
à Briga les trente Septembre et sept octobre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,
 promesse de mariage, certifi-
 cats de publications à Vercy et à
 Monthey de célébration subséquent
 de justice et acte de l'autorité de l'Etat, act
 de naissance et acte de légitimation d'un
 enfant*
 Communiqué : *à l'état civil
 de Vercy et à la Chancellerie d'Etat
 à Lausanne.*

Signatures des époux :

Carigioli Baptiste
Christine Carigioli

Signatures des témoins :

Nichini Cesar
Allegro Lorenzo
Valerio Bois / Vercy

L'officier de l'état civil :

Garnichel

No
de l'écriture

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :
Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :
Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Date des publications :

Aujourd'hui _____ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Le numéro cent sept huit à la page cent
de Dix sept est celui de la dernière domicilié à inscription faite
dans l'année mil neuf cent.

Les deux doubles du présent registre sont
nés conformes, ce que mil huit cent nous certifions.

2^o fils de *Nery le honte un d'icembre mil neuf cent.*
et de *L'Officier de l'état civil de Nery.*
J. Hérisson



de _____ domiciliée à _____

née à _____ mil huit cent _____

filles de _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

1901

N° 1

Bucher & Hürbach

Aujourd'hui deux Janvier mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bucher, Jules Nicolas, typographe,

Lieu d'origine et de domicile :

de Escholzmatt, Lucerne, domicilié à Ney,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Gilly le trois juillet mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Nicolas Bucher, défunt,

domicile des parents :

et de Louis Susanne Françoise Stauffer, ménagère à Ney.

Nom et profession de l'épouse :

2° Hürbach, Marie, employée à L'Usine Nestlé,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gächlingen, Schaffhouse, domiciliée à Ney,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ney le quatorze juillet mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fille de Adam Hürbach, Charpentier à Ney,

domicile des parents :

et de Marie Fuchs, ménagère au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ney le huit, à Gächlingen le 9 et à Escholzmatt le huit Décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Escholzmatt,
Ney et Gächlingen, acte de naissance
et acte de légitimation d'un enfant.

Signatures des époux :

Jules Bucher.
Marie Bucher.

Signatures des témoins :

Gustave Käthli,
Emile Bucher } Ney

Communiqué : aux états civils

de Escholzmatt Gächlingen

L'officier de l'état civil :

G. Schärer
comp.

N° 2.

Uten & Bühlmann

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Un double a été remis
sur le 9 Janvier 1901
à l'autorité cantonale
en exécution de l'article
2. de la loi.

L'Officier de l'Etat civil

G. F. H. H. H.

comp.



Aujourd'hui trois Janvier mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Uten, Henri Christian Frédéric, Tailleur,

de Lüttersen, Hanovre Allemagne, domicilié à Vevy,

veuf de Marie Maria Piolino des le vingt six Juillet mil huit cent quatre vingt dix huit

né à Lüttersen le six huit février mil huit cent cinquante trois

fils de Jean Henri Christophe Uten, défunt

et de Marie Sophie Louise Christine née Kellmeier, défunte

2° Bühlmann, Anna Maria, Lingère,

de Hochdorf, Lucerne, domiciliée à Vevy.

Sebasar

née à Hochdorf le vingt février mil huit cent septante un

fille de Maria Bühlmann, dont le domicile actuel est à Vevy

et de

Les publications ont eu lieu à Vevy le onze et à Hochdorf le seize

sept, à Lüttersen le vingt six août au sept Septembre de

L'année dernière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Vevy Hochdorf
et permis de célébration du
Département de Justice Solice
du canton de Lucerne

Communiqué: à l'état civil de
Lüttersen par la Comtesse
d'Etat à Sausarund et à l'état
civil de Hochdorf.

Signatures des époux:

H. Uten

M. Bühlmann

Signatures des témoins:

Philippe Guisach
F. H. H. H.

L'officier de l'état civil:

G. F. H. H. H.

comp.

N° 3

Aeschlimann et
Schwitzgubel
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix Huit mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Aeschlimann, Emile, typographe,

de Lutzelfluh, Berne domicilié à Vevey,

célibataire

né à Grandson le neuf Janvier mil huit cent septante six

fils de Samuel cigarière à Grandson.

et de Rose Adèle Genayre, défunte

2° Schwitzgubel, Fernande Julie, cuisinière

de Lausanne, Berne domiciliée à Concise, pré-

ci demeurant à Lausanne

célibataire

née à Concise le neuf Janvier mil huit cent septante sept.

fille de Charles Ferdinand Emmanuel, agriculteur à Concise

et de Henriette Rachelard née Gaudin, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Lutzelfluh, Vevey et Lausanne le

quinze à Concise le quinze et à Lausanne le dix huit

Décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesses de mariage, certifi-
cates de publications à
Lutzelfluh, Vevey, Lausanne,
Concise et Lausanne

Signatures des époux :

Emile Aeschlimann
Julie Aeschlimann

Signatures des témoins :

François Birbaun
François Affolter (Vevey)

L'officier de l'état civil :

M. Michel

Communiqué : aux Etats civils
de Lutzelfluh, Lausanne,
Concise et Lausanne

Pour séance du 2 Mars 1908, le Con-
seil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné
la rectification de cet acte dans ce sens
que les noms de famille écrits par
erreur "Aeschlimann - Schwitzgubel"
sont écrits "Aeschlimann - Schwitzgubel"
sans l et sans u

Inscrit ensuite d'ordre du Département
de Justice et Police le 9 Mars 1908

L'officier d'Etat Civil :
Général
communiqué pour publication
aux Etats civils de
Lutzelfluh, Lausanne et
Concise et Lausanne.

Aujourd'hui Deux Janvier mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Perrin Louis Frédéric maréchal

de Payerne domicilié à Noroy, précédemment

à Kaubsarou

solitaire

né à Payerne le vingt deux juillet mil huit cent soixante cinq

fil de Louis Perrin, ancien maréchal à Vevey

et de Rosine Marie née Rapin, défunte

2° Friestz née Dupelin, Marie Françoise ligarière

d'origine Française domiciliée à Noroy

divorcée en premières noces de Pierre Constant Pittet et divorcée en secondes

noces de Guillaume Friestz des le deux novembre mil huit cent quatre vingt

née à Morges le vingt six mil huit cent soixante sept

fille de Louis Etienne Philippe Dupelin, défunt

et de Suzette Constance Despland, actuellement femme de François

Les publications ont eu lieu à Noroy le quatorze, à Kaubsarou le dix sept

à Payerne le vingt un et à Fontarlier le vingt deux mil

neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux,
acte de décès du père de l'épouse,
acte de concordement de la mère de
l'épouse, acte de mariage Perrin... Friestz,
avec mention du divorce promisesse
de mariage, certificats de publications
à Payerne, Noroy, Lausanne, Fontarlier
Communiqué:

Communiqué aux Etats civils
de Payerne et Lausanne et à
la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux:

Perrin Louis

Friestz Marie

Signatures des témoins:

François Birbaum

François Affolter

L'officier de l'état civil:

Guillaume

N° 5
 Richon et Loude
 né Guet
 Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Richon, Henri Emile Marc Louis, signeur,
 de La Bour de Pully, de St Régier et la Chiesaz domicilié à La Bour de Pully
 veuf de Susanna Marie née Ansermet

né à La Bour de Pully le seize Juin mil huit cent quarante huit.
 fils de défunts Gamatiel Richon,
 et de Marie née Rousset;

2° Loude née Guet Louise Augustine Eugénie, garde malade,
 de Château d'Or et St Régier et la Chiesaz domiciliée à La Bour de Pully, pré-
 cedemment à l'époux
 veuve de Jean Pierre Loude des le vingt huit mil huit cent
 quatre vingt dix

née à La Bour de Pully le trois février mil huit cent cinquante deux.
 fille de Charles David Louis Guet
 et de Françoise Henriette née Rogamoz, défunts.

Les publications ont eu lieu à La Bour de Pully le quinze à St Régier
 le dix, à Château d'Or et l'Éteraz le six sept et à l'époux le six
 neuf Janvier mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 obtenu par l'état civil de
 La Bour de Pully.

Communiqué : au l'état civil
 de La Bour de Pully, St Régier et
 Château d'Or.

Signatures des époux :

Emile Richon
 Eugénie Richon

Signatures des témoins :

Arlesmet Jules
 Gabriel Guanz

L'officier de l'état civil :

Guormichel

N^o 6
 Mottaz & Brausa
 né Rousson
 Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 mil neuf cent un. — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o Mottaz, Louis Alexandre, valet,
 de Gyens _____ domicilié à Truy.
Veuf
 né à Truy le vingt deux Décembre — mil huit cent quante trois
 fils de Abram Louis Mottaz, défunt
 et de Hermette Trinkard, défunte.
 2^o Brausa né Rousson Marie lingère,
 de Truy _____ domiciliée à Truy.
sœur en premières nocces de Frédéric Girardin et en secondes de
Jean Brausa des le vingt un Décembre mil huit cent quatre vingt six
 née à Truy le dix neuf Juin — mil huit cent cinquante trois —
 fille de Jean Francois Rousson
 et de Rosette né Steinmann, défunte.
 Les publications ont eu lieu à Truy le deux de Gyens et Tuy le
dix sept Janvier mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
 acte de mariage Brausa Rousson,
 acte de décès de Jean Brausa,
 promesse de mariage, certificats
 de publication à Gyens, Tuy & Tuy.

Communiqué : aux Etats Civils
de Moudon et Tuy

Signatures des époux :

Louis Mottaz
Marie Mottaz

Signatures des témoins :

Emile Terme
Georges Charles

L'officier de l'état civil :

Germichel

N° 7.
 Chervalley et Gallandats
 née Pidoux
 Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 mil neuf cent un. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° Chervalley, Justin Alphonse, _____ agriculteur, _____
 de Champtaucy _____ domicilié à Charammes le Chêne
 veuf en premières noces de Eugénie née Chervalley des le 02 octobre
 mil neuf cent. _____
 né à Champtaucy le quatorze mai _____ mil huit cent cinquante huit
 fils de Jean Isaac Chervalley _____
 et de Marie Marguerite née Boyencon décédée. _____
 2° Gallandat née Pidoux Juliette Elise, ménagère _____
 de Rosray _____ domiciliée à Rosray _____
 veuve en premières noces de Ulysse Gallandat des le 02 août
 avril mil huit cent quatre vingt six _____
 née à Villars le Comte le 02 août _____ mil huit cent soixante deux _____
 fille de défunt François Samuel Pidoux _____
 et de Henriette Françoise née Pidoux, domiciliée à Villars le Comte.
 Les publications ont eu lieu à Charammes le Chêne, à Rosray et à
 Champtaucy le 04 neuf janvier mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Avertissement de publication de loi
 par l'Etat civil d'Yvermand

Communiqué : aux Etats civils
 de Bombromont le Grand &
 Yvermand, _____

Signatures des époux :

J. Alph. Chervalley
 Elise Chervalley

Signatures des témoins :

Léon Marinus }
 F. Chivillat } vev.

L'officier de l'état civil :

J. Durand
 rempl.

N^o 8

Sudan & Hange

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février _____ ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Sudan, Gaspard dit Joseph, _____ porteur _____

de Charammes les Fords _____ domicilié à Sery, précédemment

solitaire _____ aux Planches Monbousy _____

né à Serres le six mars _____ mil huit cent septante quatre _____

fils de Bernadine Sudan, actuellement femme Saubot à Serres _____

et de _____

2^o Hange, Lina _____ employée à l'usine Nestlé _____

de Rougemont _____ domiciliée à Sery _____

solitaire _____

née à Rougemont le deux août _____ mil huit cent septante six _____

fille de Jean Gabriel Hange, menuisier à Rougemont _____

et de Louis ne' Jaquillard, au même lieu _____

Les publications ont eu lieu à Sery le dix neuf, aux Planches le
vingt quatre, à Rougemont le vingt cinq et à Charammes les
Fords le vingt six par conséquent mil neuf cent un _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficat. de publications à
Charammes les fords, Sery, aux
Planches et à Rougemont.Communiqué : aux Etats civils
de Serres, Stas etress et
Rougemont.

Signatures des époux :

Sudan Joseph
Lina Hange

Signatures des témoins :

Jules Chapuis
Jules Cochard (Sery)

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N^o 1
 Doris et Schollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil huit cent quatre vingt
 mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Doris, Jean Jean Baptiste, manoeuvre,
 de Schatillon (Cote d'Azur) domicilié à Vercy,
 célibataire

né à Schatillon le cinq mois de juillet mil huit cent soixante deux
 fils de Louis Jean Doris, charrier à Schatillon
 et de Marguerite Joyeux, défunte.

2^o Schollet, Madeleine Sophie, Journalière,
 de Monaco et Corsica domiciliée à Vercy,
 célibataire

née à Vercy le dix neuf avril mil huit cent septante cinq
 fille de Jean Frédéric Théophile Schollet, défunt.
 et de Mathéine née Santschi de Vercy.

Les publications ont eu lieu à Vercy le trois, à Corsica le huit
 à Monaco le neuf et à Schatillon les dix huit soixante cinq
 nombre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des
 époux, promesse de mariage,
 certificats de publications à Vercy
 Monaco et Corsica et permis
 de célébration du Département
 de justice et police du Canton de Vercy
 Communiqué : aux États civils
 de Valjeux et Corsica et à la
 Chancellerie d'état à Monaco.

Signatures des époux :

Jean Doris
 Sophie Doris

Signatures des témoins :

Gallo
 Vuyet Joseph (Vercy)

L'officier de l'état civil :

G. Guichard

N° 10

Ronc et Dagnies

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil huit cent quatre vingt
mil neuf cent un, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ronc, Jean Georges, manoeuvre,
de La Salle, Canton Nidau, domicilié à La Grande Montagne
Célibataire

né à La Salle le vingt quatre octobre mil huit cent septante quatre
fils de Charles Ronc, agriculteur à La Salle
et de Marie Virginie Bocoz, au même lieu

2° Dagnies Marie Thérèse, bijoutière,
de Montjoret, Canton Nidau, domiciliée à Vevy
Célibataire

née à Montjoret le huit février mil huit cent quatre vingt un.
fille de Joseph Antoine Dagnies, agriculteur à Montjoret
et de Marie Sophie Gialley, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Vevy le huit, au château, le dix, à
La Salle le vingt trois et à Montjoret le trente Décembre de
l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'état civil de Montjoret

Signatures des époux :

Ronc Georges
Thérèse Ronc

Signatures des témoins :

Lallo
Buzet Joseph (devey)

Communiqué : à l'état civil de
Montjoret et au Chancellerie d'état
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Guarnichel

N° 11
Grisoni et Rousselin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Février mil huit cent quatre-vingt
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grisoni, Joseph, maçon,
de Mercuroago (Nesane Italie), domicilié à Nery,
célibataire

né à Mercuroago le vingt-neuf Juillet mil huit cent septante un
fils de Jean Grisoni, maçon à Mercuroago
et de Teresa Bartolotti, au même lieu.

2° Rousselin, Sophie, ségarière,
de Coste Curin Italie, domiciliée à Nery,
célibataire

déposée à L'Hospice d'Coste le vingt
septième Septembre mil huit cent soixante neuf
fille de Parents inconnus
et de

Les publications ont eu lieu à Nery le quinze Décembre mil neuf cent, à Mercuroago le
six et seize Janvier mil neuf cent un et à Coste les quinze Décembre mil
neuf cent et six Janvier mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat
de publication à Nery et
permis de célébration du
Département de Justice et Police du
Canton de Vaud.

Communiqué : à la Mancelle
à Nery à Sausanno.

Signatures des époux :

Joseph Grisoni
Sophie Grisoni

Signatures des témoins :

Grisoni Louis Fritzing
Grisoni Charles Salanches
F. Chullares Nery
l'officier de l'état civil

Henri
Nery

N° 13.

Schappuis et Seiler

Nom et profession de l'époux :

1° Schappuis, François Louis, appareilleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Puidoux domicilié à Vergy

Etat civil :

veuf de Elisa Barbara née Spic des le huit novembre mil huit cent quatre vingt onze

Lieu et date de la naissance :

né à ville Puidoux le quinze Mars mil huit cent soixante

Noms, profession et

fils de Louis Frédéric Schappuis, cordonnier, dont le domicile est inconnu

domicile des parents :

et de Jeanne dite Jeanette Fontannes, défunte

Nom et profession de l'épouse :

2° Seiler, Madeline, Mandouraise

Lieu d'origine et de domicile :

de Ried-Brigue domiciliée à Montoux Châtelard

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Brigue le quatorze Juin mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de Louis Seiler, défunt

domicile des parents :

et de Marieline née Eschapp, agricultrice à Brigue

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vergy le premier, au Châtelard le vingt un, à Ried-Brigue le vingt deux et à Puidoux le vingt trois Janvier mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès de la première fem-
me de l'époux, promesse de
mariage, certificats de publications
à Puidoux, Vergy, Ried-Brigue et
au Châtelard.

Communiqué : aux Maires civils

de Saint Saphorin, Brigue
et Montoux

Signatures des époux :

Louis SchappuisMadeline Schappuis

Signatures des témoins :

Hri FlurietF. Thuillier, Vergy

L'officier de l'état civil :

M. J. J. J.
compt.

N° 15.

Burki & Gisiers

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un février mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent un. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burki, Robert, employé au Jura-Simplon
 de Muri / Berne, domicilié à Nery,
célibataire.

né à Berne le vingt deux mars mil huit cent septante huit
 fils de Anna & Elisabeth Burki, garde-malade à Berne,
 et de _____

2° Gisiers, Rosine Elise, Lausanne,
 de Sarigny domiciliée à Nery,
célibataire.

née à Moudon le six sept juillet mil huit cent septante quatre
 fille de Jean Gisiers, cigarière à Fagnere
 et de Rosine née Pullyarnoz, défunte.

Les publications ont eu lieu à Nery le six neuf, à Muri le vingt
 & à Sarigny le vingt un l'an mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Muri,
Nery et Sarigny

Communiqué : aux états civils de
Muri & Sarigny

Signatures des époux :

Robert Burki
Elise Burki

Signatures des témoins :

Dupray Louis
Alice Linclet

L'officier de l'état civil :

Blancard compt.

N° 14

Briol et Faux

Nom et profession de l'époux:

1° *Briol, Marius Francois* tailleur en chaussures

Lieu d'origine et de domicile:

de *Sainte Croix* _____ domicilié à *Nery* _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à *Sauranne le vingt huit Avril* _____ mil huit cent *septante six* _____

Noms, profession et

_____ fils de *Louis Francois Briol, défunt* _____

domicile des parents:

et de *Marie Louise née Géguffy, couturière à Genève* _____

Nom et profession de l'épouse:

2° *Faux, Sophie Elise* _____ *lingère* _____

Lieu d'origine et de domicile:

de *Ormont Versoud, Aigle et Leyser* domiciliée à *Nery* _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à *Ormont Versoud le vingt quatre Avril* _____ mil huit cent *septante* _____

Noms, profession et

_____ fille de *Louis Baine, ancien employé au bureau de simple à Genève* _____

domicile des parents:

et de *Rose Marguerite née Guey, au même lieu* _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Nery le deux* _____ à *Sainte Croix le seize* _____

aux Granges de Sainte Croix, Leyser et Aigle le dix sept et à Ormont Versoud le dix huit Janvier mil neuf cent un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux
Promesse de mariage, certificats
de publications à Sainte Croix,
Granges Sainte Croix, Nery,
Ormont Versoud, Aigle et Leyser*

Signatures des époux:

*Marius Briol
Elise Briol*

Signatures des témoins:

*Bn. Giltieron,
Jenny Perant* } 2001

Communiqué: aux *Etats civils*

*de Sainte Croix, Ormont Versoud
Aigle et Leyser*

L'officier de l'état civil:

*J. Miniccioli
comp.*

*Don jugement rendu le 20
juin 1912, déclaré définitif le
2 octobre suivant le tribunal de
1^{re} instance de la République
et canton de Genève a dissous
par le divorce le mariage con-
tracté ci contre*

*Le divorce a été prononcé contre le
sieur Briol en vertu des articles
137 et 138 du Code Civil.*

*Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari ne
pourra contracter un nouveau
mariage.*

*Inséré suite d'autorisation
du Département de justice et
Police du canton de Vaud
le 17 octobre 1912*

*L'officier de l'état civil
J. Miniccioli*

N^o 15

Colombo et Gay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois Février* _____ mil huit cent quatre-vingt-
mit neuf cent un. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Colombo, Pietro Pasquale,* _____ *maçon* _____

de *Mercurago / Varese Italie,* _____ domicilié à *Vercy / près d'Armenonville*

a Roche _____

Occultaire _____

né à *Mercurago* le *quatre octobre* _____ mil huit cent *septante cinq* _____

fils de *Angelo Colombo, défunt,* _____

et de *Giuseppa Polerio, agriculteur à Mercurago* _____

2^o *Gay, Julie,* _____ *lingère,* _____

de *Evian les Bains / Haute Savoie,* domiciliée à *Vercy,* _____

Occultaire _____

née à *Evian les Bains* le *six septembre* mil huit cent *septante un* _____

fille de *Jean Marie Gay,* _____

et de *Stephanie Rameu, défunte.* _____

Les publications ont eu lieu à *Vercy* le *vingt quatre* et à *Roche* le *vingt six*
novembre à *Mercurago* le *neuf* et *seize* *décembre* et à *Evian les*
Bains le *deux* et *neuf* *décembre* mil *neuf* cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Vercy, Roche
et permis de célébration
du Département de justice civile
du Canton de Vercy, _____

Communiqué : à l'état civil,
de Villeneuve et à la Chancellerie
à l'état à Lausanne _____

Signatures des époux :

Colombo Pierre
Julie Gay Colombo

Signatures des témoins :

Henri Crivelli
Jean De Larhion ^(Vercy)

L'officier de l'état civil :

Just Michel

N° 16
Laurent Angel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Deux Mars ~~mil huit cent quatre vingt-~~
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Laurent, Alfred, maréchal,

de Fey domicilié à au Schatelan, Montreux,

belgataire

né à Fey le Deux huit mai mil huit cent septante un

fil de Siméon Laurent,

et de Sophie Louise Garillet, épouse.

2° Angel, Alice, brodeuse,

de Bâle domiciliée à Vevy précitamment

au Schatelan,

belgataire

née à Bâle le vingt mai mil huit cent septante neuf

fille de Aloys Angel, défunt,

et de Augustine Métaide Amanda née Lebaillly, épouse à Vevy

Les publications ont eu lieu à Vevy le Deux à Fey et au Schatelan le

neuf à Bâle le Quatre février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication Pélerin
par l'état civil de Montreux

Signatures des époux:

Laurent Alfred
Alice Laurent

Signatures des témoins:

Georges L...
Eugène Laurent } Montreux

Communiqué: aux Etats civils
de Vevy, Bâle et Montreux.

L'officier de l'état civil:

Just Michel

N^o 14.
Göddlin, Panchaud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui quatre Mars ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent un. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Göddlin, Edmond Jean, ~~Commis~~

de Suisse, Lucerne, domicilié à Nery,

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Suisse le premier Janvier mil huit cent septante neuf.

fils de Edmond Henri Joseph Göddlin,

et de Emilie Emma Gallikou, défunts.

2^o Panchaud, Emilie Josephine,

de Poliez le Grand domiciliée à Nery,

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Nery le 9^o sept Août mil huit cent septante huit.

fille de Joseph Melchior Panchaud, fabricant à Nery.

et de Marie Françoise née Göttofey, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Nery le seize à Poliez le Grand le 9^o sept
 à a Suisse le vingt un Janvier mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certi-
ficat de publications à
Suisse, Poliez le Grand, Nery.

Communiqué : au Etat civil

de Suisse à Bâle

Signatures des époux :

Edmond Göddlin
Emilie Göddlin

Signatures des témoins :

A. Panchaud (Nery)
Joseph Göddlin (Nery)
F. Belorgey (Lucerne)
Auguste Göddlin (Lucerne)

L'officier de l'état civil :

J. Schmickel

N° 11.
Maolet & Longchamp.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
mille neuf cent un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maolet, Pierre Joseph, _____ parvenu, _____
de Gradica, Norace Natio, _____ domicilié à Vercy _____
Célibataire _____

né à Gradica le quatre octobre _____ mil huit cent dix-neuf _____
fils de Joseph François Maolet, agriculteur à Gradica _____
et de Agnès Benzina, au même lieu _____

2° Longchamp, Emilie Georgette, _____ négociante _____
de Malapalud _____ domiciliée à Vercy _____
Célibataire _____

née à Malapalud le quatorze juin _____ mil huit cent dix-neuf _____
fille de François Auguste Longchamp, défunt _____
et de Agathe Adrienne Gellefey, marchand à Vercy _____

Les publications ont eu lieu à Vercy le vingt deux à Malapalud
le vingt sept Décembre mil neuf cent, à Gradica les six et
huit Janvier mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesses de mariage, certi-
ficats de publications à Vercy et
Malapalud déposés à la célébration
au Département de justice et Police
au Canton de Vercy.

Communiqué : à la Chancellerie
à Mal à Sausanne et à l'état civil
de Boffens.

Signatures des époux :

Pierre Joseph Maolet
Emilie Maolet.

Signatures des témoins :

Antoine Longchamp.
F. Schillauer (Vercy)

L'officier de l'état civil :

Gummiel

N^o 19
Hébert et Borel.

Aujourd'hui neuf Mars mil neuf cent un. ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Hébert, Edouard Armand, maître gypsur-freinte

Lieu d'origine et de domicile :

de Villeneuve St. Georges, Seine et Marne, domicilié à Tery

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Villeneuve St. Georges le vingt trois mai mil huit cent septante sept.

Noms, profession et

fil de Edouard Alphonse Hébert, défunt.

domicile des parents :

et de Blimentine Armandine Boucard, négociante à Tery.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Borel, Marie, sans profession.

Lieu d'origine et de domicile :

de Tery, Neuchâtel et Courcel, domiciliée à Tery.

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à La Courneuve le deux neuf avril mil huit cent quatre vingt.

Noms, profession et

fille de Benoît Jean François Borel, serrurier à Tery.

domicile des parents :

et de Catherine Gertrude Zuehan, au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tery le deux, à Neuchâtel et Courcel le neuf et à Villeneuve St. Georges les deux et deux sept février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificat
de publications à Tery Neuchâtel
et Courcel et permis de célébration
du Département de Justice et Police du
Canton de Vaud.

Communiqué : à la Secrétaire

d'état à Lausanne et aux
bureaux civils de Neuchâtel et Courcel.

Signatures des époux :

Hébert

B. Hébert

Signatures des témoins :

Lorose Moerens.

J. Schillars (Tery)

L'officier de l'état civil :

J. J. Michel

N° 20
Menthonnet & Ripper

Aujourd'hui quatorze Mars mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Menthonnet, Marc Henri, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Buxins domicilié à Saint Leger

Etat civil:

libataire

Lieu et date de la naissance:

né à Paris le dix sept Décembre mil huit cent septante cinq

Noms, profession et domicile des parents:

fils de défunt Marc Abraham Menthonnet

et de Jenny née Gottraux

Nom et profession de l'épouse:

2° Ripper, Eugénie Marie,

Lieu d'origine et de domicile:

de Tolochenay domiciliée à Vevy

Etat civil:

libataire

Lieu et date de la naissance:

née à Vevy le neuf Mars mil huit cent septante

Noms, profession et domicile des parents:

fille de feu Amile Francois Ripper

et de Henriette née Gottraux, négociante à Vevy

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Saint Leger, Buxins, Tolochenay et Vevy le six février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication
Géloré par l'officier de
l'état civil d'Autonne

Signatures des époux:

Henri Menthonnet
Marie Menthonnet

Signatures des témoins:

J. Jaques
H. H. Vevy

Communiqué: aux Etats civils

de Billy, Autonne & Bourges

L'officier de l'état civil:

Henri
1891

N° 21

Bel et Darbellay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Mars mil neuf cent un.* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bel, Edouard Alfred,* ~~Serrurier,~~

de *Payerne* domicilié à *Sery*

libataire

né à *Payerne le vingt octobre* mil huit cent *septante huit*

fil de *Alfred Louis Bel, employé au tramway à Sery*

et de *Emma Farce, ménagère, au même lieu.*

2° *Darbellay, Marguerite, employée à la fabrique Nestlé*

de *Liddes, Valais,* domiciliée à *Sery*

libataire

née à *Lausanne le onze décembre* mil huit cent *septante neuf*

filie de *Maurice Joseph Darbellay, employé à l'Usine à gaz à Sery*

et de *Marguerite Pice, ménagère, au même lieu.*

Les publications ont eu lieu à *Sery le deux,* à *Payerne le neuf* à *Liddes le onze Sery mil neuf cent un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Payerne, Sery & Liddes.

Communiqué : *aux Etats civils de Payerne et Liddes.*

Signatures des époux :

Edouard Bel.
Marguerite Bel.

Signatures des témoins :

Heinrich John Salomon
(Sery)

L'officier de l'état civil :

G. Michel

Par jugement rendu le six Juillet mil neuf cent un, déclaré définitif et exécutoire le quinze septembre suivant, le Tribunal Civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage contracté ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'article 48^e de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit ensuite d'ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud le 12 octobre 1911.

L'Officier de l'Etat civil
J. Genier

N° 22

Erast et Stephan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt un Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Erast, Otto Friedrich, _____ lithographe, _____
 de Alhausen G^{de} M^{de} de Bade, _____ domicilié à Nersy _____
célibataire _____

né à Alhausen le 24 octobre _____ mil huit cent septante six _____
 fils de Joseph Erast, cimetier à Kreuzlingen, _____
 et de Thérèse Schinger, _____ au même lieu, _____

2° Stephan, Madelaine Barbara, cuisinière _____
 de Rieden W^{urtemberg}, _____ domiciliée à Rieden _____
célibataire _____

née à Rieden le premier Décembre _____ mil huit cent septante neuf _____
 fille de Jean Jacob Stephan, agriculteur à Rieden _____
 et de Bartholomé néi Hofmann, au même lieu, _____

Les publications ont eu lieu à Nersy le neuf, à Rieden du quatorze février
au quatre mars et à Alhausen du vingt février au dix
mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
promesses de mariage certifiées
de publication à Nersy et
permis de célébration du
Département de justice Police des
canton de Bade

Communiqué : au Cancellier
l'état à Alhausen

Signatures des époux :

Otto ErastMagdelaine Grot.

Signatures des témoins :

J. BürgermeisterAug Kleinert Nersy

L'officier de l'état civil :

G. W. Michel

N° 25

Montet & Murbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt trois Mars mil huit cent quatre-vingt

mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Montet, Jean Philippe, Employé à l'Usine Nestlé

de Blonay domicilié à La Cour de Sulz

Libataire

né à Beaufort-le-Région le
vingt cinq Janvier mil huit cent septante sept

fils de Louis Aimé Montet, forbanier à La Cour de Sulz,

et de Fanny Sophie née Guerin, au même lieu.

2° Murbach, Elise, Employée à l'Usine Nestlé

de Gächlingen / Schaffouse / domiciliée à Torcy

Libataire

née à Torcy le deux novembre mil huit cent septante sept

fille de Adam Murbach, charpentier à Torcy

et de Marie Fuchs, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Torcy le deux et à Gächlingen Blonay
et La Cour de Sulz le six huit Janvier mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication émis
par l'Etat civil de La Cour
de Sulz.

Signatures des époux :

Montet Philippe
Montet Elise.

Signatures des témoins :

Emile Descloux
Montet Frédéric
La Cour.

Communiqué : aux Etats civils

de St. Régis La Cour de Sulz
et Gächlingen

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N^o 24
 Burla et Steg née
 Gillieron.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt trois Mars ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent un.~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Burla, Pie Joseph Ferdinand, fabricant
 de Sabbia Mare Matis, domicilié à Strey
libataire

né à Sabbia le vingt un Septembre mil huit cent cinquante huit
 fils de Louis Burla, tonnelier à Rho près Milan
 et de Eulimie Gippa, domiciliée à Sabbia.

2^o Steg née Gillieron, Eugénie, ménagère,
 de Walden, Vaux, domiciliée à Strey
 divorcée de Mrs Joseph Steg dès le trente deux mil huit cent
quatre vingt six.

née à Sortino le dix sept Juin mil huit cent soixante sept.
 fille de Jacques Samuel Gillieron, agriculteur à Sortino
 et de Jeanne Neave née Braucay, défunte.

Les publications ont eu lieu à Strey le vingt six Janvier, à Bristlach le
deux et à Sabbia les six sept et vingt quatre Janvier mil neuf cent
un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Strey et
Bristlach et permis de célé-
bration du Département de
Justice Salée du Canton de Vaud.

Communiqué: à l'Etat civil
 de Bristlach et à la
 Chancellerie d'Etat à
Bausanno

Signatures des époux:

Burla
E. Burla

Signatures des témoins:

H. Colombo
J. F. Rousseau } Strey

L'officier de l'état civil:

M. Minier
Strey

N° 25

Michaud Decharasine

Aujourd'hui vingt huit Mars ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Michaud, Henri Ernest, Jardinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de La Cour de Pully domicilié à Vevy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à La Cour de Pully le vingt neuf ^{Janvier} mil huit cent septante six

Noms, profession et

fil de Louis Michaud, défunt,

domicile des parents :

et de Jenny Charlotte Marguerite Bannat à Sengny.

Nom et profession de l'épouse :

2° Decharasine, Joséphine, domestique.

Lieu d'origine et de domicile :

de Sugrin Haute Savoie, domiciliée à Vevy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sugrin le vingt trois ^{Janvier} mil huit cent septante quatre.

Noms, profession et

fille de Marie Decharasine, pêcheur à Sugrin.

domicile des parents :

et de Marie Barathay, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevy le neuf à La Cour de Pully le onze
et à Sugrin les six et dix sept février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.
acte de consentement du père
de l'épouse, promesse de
mariage, certificats de publications
à La Cour de Pully, Vevy et
Sugrin.

Communiqué : à l'Etat civil

de La Cour de Pully à la
Chancellerie d'Etat à
Sausanne

Signatures des époux :

Henri Michaud
Joséphine Michaud

Signatures des témoins :

André et Jules
Lorex Marinus.

L'officier de l'état civil :

André Marinus
Vevy.

N° 26

Aujourd'hui Vingt huit Mars mil huit cent quatre vingt

Schaer - Joly.

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Schaer, Louis Henri Jules manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile:

de Zauggenried / Reures domicilié à Vevy

Etat civil:

libataire

Lieu et date de la naissance:

né à Dorvies le onze août mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fil de Charles Henri Schaer, Commissionnaire à Vevy

domicile des parents:

et de Louise Henriette Philépine née Schenau, défunte

Nom et profession de l'épouse:

2° Joly, Louisa Marie cigarière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Blonay domiciliée à Vevy

Etat civil:

libataire

Lieu et date de la naissance:

née à La Cour de Vevy le treize octobre mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de François Pierre Henri Joly, vigneron à Vevy

domicile des parents:

et de Henriette Louise Marie née Péguin, au même lieu

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vevy le vingt six Janvier et à Sigenstorf
Blonay le deux février mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acts de naissance des époux,
act de consentement des pères de
l'époux, act de consentement au père
de l'épouse, promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Sigenstorf
Vevy et Blonay, act de naissance
Communiqué: d'act de légitimation
d'un enfant.
Communiqué aux Etats civils
de Sigenstorf et St. Léger.

Signatures des époux:

Schaer Jules
Louisa Schaer

Signatures des témoins:

Henri Joly
J. Schuller
M. Vestro

L'officier de l'état civil:

A. Verron
rempl.

N° 24.

Steiner & Trollich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent quatre vingt
mil neuf cent un. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Steiner, Paul Henri, Journalier,

de Walterswyl / Bernes domicilié à Vevry.

Célibataire

né à Vevry le vingt un Août mil huit cent septante.

fils de Jean Land Henri Albert Steiner, cordonnier à Vevry.

et de Louise Marguerite née Bastardoz, ménagère au même lieu

2° Trollich, Rose Marie, Lignarière,

de Seignevin domiciliée à Vevry,

Célibataire

née à Seignevin le dix neuf mai mil huit cent septante cinq.

fille de Jacques Samuel Trollich, agriculteur à Seignevin

et de Rosine née Vireb défunte.

Les publications ont eu lieu à Vevry le seize, à Walterswyl le dix huit
et à Seignevin le dix neuf février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,
promesses de mariage, certificats
de publications à Walterswyl,
Vevry et Seignevin, acte de
naissance d'acte de légitimation
d'un enfant.

Communiqué : aux Etats civils

de Walterswyl et Willargol

Signatures des époux :

Paul Steiner

Marie Steiner

Signatures des témoins :

J. Schwillens } Vevry

L'officier de l'état civil :

J. Schwillens rempli

Par jugement rendu le
vingt huit février mil neuf
cent un, déclaré définitif
à execution, le 16 mai
suivant, le Tribunal civil du
Jura de Vevry a résolu par
la voie du mariage contracté
ci contre.

Le divorce a été prononcé,
aux fins de défendeur, en
vertu de l'article 217 de la loi
fédérale du 24 décembre 1874,
le lien conjugal étant, par
la faute exclusive du mari
Steiner, profondément atteint.
Procès intenté
Vevry au Département de
Justice Police le 23 mai
1908.

L'Officier de l'état civil
J. Schwillens
Signé pour duplicata.

N° 28

Matthey & Reymond

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Matthey, Hubert Francois _____ Professeur _____

de Vallorbes _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Aigle le cinq Janvier _____ mil huit cent septante quatre _____

fil de Francois Henry Matthey _____ défunct _____

et de Jenny Sophie _____ née Denys à Lausanne _____

2° Reymond, Elisabeth dite Zoi _____ Institutrice _____

de L'abbaye et du Chenit _____ domiciliée à Troy _____

Célibataire _____

née à Troy le cinq cinq Février _____ mil huit cent septante trois _____

fille de Charles Francois Reymond _____ marbrier _____

et de Jenny Henriette _____ née Poroud les Joux à Troy _____

Les publications ont eu lieu à L'abbaye _____

le cinq jour _____ à Vallorbes, Troy et Lausanne le cinq jour _____

mais _____ mil neuf cent un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication délivré par _____
l'état civil de Lausanne _____

Communiqué: aux états civils _____

de Vallorbes, Lausanne, _____
L'abbaye et du Chenit _____

Signatures des époux:

H. Matthey

E. Matthey

Signatures des témoins:

A. Reymond _____
Max Reymond _____ (à Troy)

L'officier de l'état civil:

J. Michel

N° 29

Jaquesoud Junod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *ouze Août* mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent un. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquesoud Louis* *sellier*

de *Ecublens* domicilié à *Vevey*

veuf de Marie Emilie Valotton des le vingt huit Mars
mil huit cent quatre vingt ouze

né à *Villeneuve le vingt huit Août* mil huit cent *cinquante neuf*

fils de *Gabriel Louis Marie Jaquesoud*,

et de *Jeanne Marie Marguerite Chablain, défunts.*

2° *Junod, Nathalie* *lingère*,

de *Muttenz* domiciliée à *Vevey*

célibataire

née à *Paumancus le premier novembre* mil huit cent *septante quatre*

fille de *Auguste Junod*,

et de *Théodore vic Seibel, défunts.*

Les publications ont eu lieu à *Vevey le neuf*, à *Ecublens Muttenz*
le seize mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux
acte de décès de la première femme
de l'époux, promesse de mariage,
certificats de publications à
Ecublens, Vevey Muttenz

Communiqué : *aux Etats civils*
de Ecublens & Provence.

Signatures des époux :

L. Jaquesoud
N. Junod

Signatures des témoins :

Emile Mathmoz Vevey
Albert Marsset
Portier

L'officier de l'état civil :

G. Wornischel

N° 30

Aujourd'hui vingt trois _____ mil huit cent quatre-vingt-mil neuf cent un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° Jacquemettaz, Emile Sacrien _____ l'ancien _____de Liddes Palais _____ domicilié à Sengry _____Etat civil: Célibataire _____Lieu et date de la naissance: né à Liddes le quatre Septembre _____ mil huit cent septante sept _____

Noms, profession et

fils de Nicolas Joseph Jacquemettaz, défunt _____domicile des parents: et de Marie Geneviève née Frossard, ménagère à Liddes _____Nom et profession de l'épouse: 2° Syhorn, Albertine, demoiselle de magasin _____Lieu d'origine et de domicile: de Steinerstadt district de Mulheim _____ domiciliée à Sengry _____Etat civil: Célibataire _____Lieu et date de la naissance: née à Bâle le dix neuf mai _____ mil huit cent quatre vingt _____

Noms, profession et

fille de Louis Syhorn, défunt _____domicile des parents: et de Gardine Berthe née Bässler, ménagère à Riehen Bâle _____Date des publications: Les publications ont eu lieu à Sengry le neuf, à Liddes le quatorze _____
et à Steinerstadt et Sengry le quinze mars mil neuf _____
cent un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication
révisé par l'Etat civil de
Sorsier _____

Communiqué: aux Etats civils
de Liddes et Corsier et à
la Chancellerie d'Etat à
Bausanne _____

Signatures des époux:

E. Jacquemettaz
Jacquemettaz

Signatures des témoins:

Ant. Lardet Sengry
L. Foyallaz Chardonnaz
Louise Fischer Sengry

L'officier de l'état civil:

Ant. Lardet

N° 31
Rech et Kummee

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rech, Charles Auguste Scarius, forblancier,
de Miesloch, Grand Duché de Bade, domicilié à Soleure
Célibataire

né à Miesloch le vingt quatre Décembre mil huit cent septante deux
fils de Charles Rech
et de Madelaine née Haberkorn, defunte

2° Kummee, Rosalia Melanie, sommelière
de Ried-Mörel, Valais, domiciliée à Vevey
Célibataire

née à Ried-Mörel le trois octobre mil huit cent septante huit
fille de Salomon Kummee, forblancier à Ried-Mörel
et de Louisa née Schwerij.

Les publications ont eu lieu à Vevey le dix neuf, Soleure le vingt,
Miesloch le vingt un et à Ried-Mörel le vingt deux Janvier
mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de loi
par l'état civil de Soleure

Signatures des époux :

Charles Auguste Rech
Nepel: Unger

Signatures des témoins :

R. M. }
J. Wernli } Nepel

Communiqué : aux Etats civils

de Soleure et Ried-Mörel et
à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

J. G. S. }
implé

N^o 32

Hopstetter et
Bachmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent un. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Hopstetter, Johann Wilhelm _____ muniion, _____
de Benken, S. Gall, _____ domicilié à Toroy, _____
Célibataire _____

né à Rematingen le trente novembre mil huit cent septante neuf _____
fils de Johann Joseph Hopstetter, défunt, _____
et de Anna nee Bächtold, mariagée à Buch, S. Gall, _____
2^o Bachmann, Elise, _____ demeurant _____
de Röttenbach, Signau Bernes domiciliée à Toroy, _____
Célibataire _____

née à Neuenegg le cinq mars _____ mil huit cent septante six _____
fille de Nikolaus Bachmann, défunt, _____
et de Elise nee Schneider, couturière à Neuenegg, _____

Les publications ont eu lieu à Toroy le trente à Benken le trente
un mars, à Röttenbach le premier avril mil neuf cent
un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Benken Toroy
et Röttenbach. _____

Communiqué : aux Etats civils
de Benken et Röttenbach. _____

Signatures des époux :

J. Hopstetter
Elise B. Hopstetter

Signatures des témoins :

Fritz Meyer Toroy
Ulrich Schütz Cordier
Pauline Benedette Toroy

L'officier de l'état civil :

Henriot
rempl.

N° 39
Kleinert et Schmid

Aujourd'hui vingt ans _____ mil huit cent quatre-vingt-
ml neuf cent un. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Kleinert, Auguste, _____ viticulteur, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Affoltern an Albis (Zürich) _____ domicilié à Vevay _____

Etat civil :

Libataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Vevay le seize février _____ mil huit cent septante huit _____

Noms, profession et

fils de Jean Kleinert, cultivateur à Vevay _____

domicile des parents :

et de Elisa Strasser, au même lieu _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Schmid, Elise Bertha, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Buch (Burgonie) _____ domiciliée à Vevay _____

Etat civil :

Libataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Vevay le quatre Janvier _____ mil huit cent quatre vingt _____

Noms, profession et

fille de Jakob Schmid _____

domicile des parents :

et de Elisabeth Ritter, défunte _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevay le seize, à Affoltern a/a le
En neuf et à Buch près Affeltrangen le vingt un Mars
ml neuf cent un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

promesse de mariage certifi-
cates de publications à
Affoltern, Vevay Buchs.

Signatures des époux :

Aug Kleinert
Elise Kleinert

Signatures des témoins :

M. Boreux (Labour)
E. von Rame. (Vevay)

Communiqué : aux Etats civils

de Affoltern & Affeltrangen

L'officier de l'état civil :

Gumichel

N^o 34
Schyrer Stauffey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *Vingt quatre Mars* ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~un~~ *un* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Schyrer, Richard* ~~Gardener~~
 de *Botterns* domicilié à *Verny*
Célibataire

né à *Donack, Alsace* le *vingt neuf* ~~deux~~ *deux* mil huit cent *soixante onze*
 fils de *Jean Baptiste Schyrer* ~~jardiner~~ *a Verny*
 et de *Rosalie Neff* ~~au même lieu~~

2^o *Vauthey, Marie Pauline*
 de *Châtel St. Genis* domiciliée à *Verny*
Célibataire

née à *Verny* le *vingt quatre* ~~deux~~ *deux* mil huit cent *soixante huit*
 fille de *François Eyprien Vauthey* ~~facteur postal~~ *a Verny*
 et de *Marie Anne Yenni* ~~au même lieu~~

Les publications ont eu lieu à *Verny* le *vingt trois*, à *Châtel St. Genis*
 le *vingt quatre* et à *Botterns* le *vingt six* ~~Mars~~ *Mars* ~~un~~ *un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux
promesse de mariage, certificats
de publications à Botterns, Verny
et Châtel St. Genis.

Communiqué: *aux Etats civils de*
Grancy et Châtel St. Genis

Signatures des époux:

Richard Schyrer
Pauline Schyrer

Signatures des témoins:

Albert Parétti
Krues Schunkel

L'officier de l'état civil:

Gummichel

N° 35

Ney et Lantin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq avril* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ney, Jules Henri, chauffeur,*
de *Payerne* domicilié à *Vevay*
célibataire

né à *Payerne le vingt un août* mil huit cent *septante neuf*
fils de *Jules François Ney, défunt,*
et de *Louise Immos, cigarière à Payerne.*
2° *Lantin, Fortunée Bonstance, cigarière*
de *Rueyes les Prés / Feibouge,* domiciliée à *Vevay*
célibataire

née à *Rueyes les Prés le premier mars* mil huit cent *quatre vingt un.*
fille de *Joseph Eugène Lantin, charpentier à Rueyes les Prés.*
et de *Marie Lucile Bonfils à Vevay.*

Les publications ont eu lieu à *Payerne et Vevay le vingt trois* à *Rueyes*
les Prés le vingt sept mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à
Payerne, Vevay et Rueyes les
Prés.

Communiqué : *aux Etats civils*

de *Payerne et Rueyes les*
Prés.

Signatures des époux :

Jules Ney
Fortunée Ney

Signatures des témoins :

F. Daulty
J. Vulliet
E. Lantin } *Ney*

L'officier de l'état civil :

J. Perrin
rempl.

N° 36

Vallon Zahnd.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept avril* _____ mil huit cent ~~quatre vingt-~~
~~mit neuf cent un.~~ _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vallon, Thyon Alexandre* _____ *forblancier* _____

de *Sully* _____ domicilié à *Vevy* _____

célibataire _____

né à *Por le seige avril* _____ mil huit cent *septante quatre* _____

fil de *François Alexandre Vallon, maître ramoneur à Vevy* _____

et de *Sicile Sophie Louise Suter, défunte* _____

2° *Zahnd, Madeline Elise* _____ *coquière* _____

de *Ruschegg, Yveroy* _____ domiciliée à *Vevy* _____

célibataire _____

née à *Saconnens le dix neuf Novembre* _____ mil huit cent *septante huit* _____

filie de *Nicolas Zahnd, défunt* _____

et de *Anne Elisabeth née Wyss, actuellement femme Dorel à Vevy* _____

Les publications ont eu lieu à *Vevy le vingt trois février et à*
Sully & Ruschegg le deux mars mil neuf cent un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissances des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à
Sully, Vevy, Ruschegg. _____

Communiqué : *aux Etats civils*

de Sully & Ruschegg. _____

Signatures des époux :

Thyon Vallon
Elise Vallon

Signatures des témoins :

Dufour Charles
Fs Chuitard } *vevy*

L'officier de l'état civil :

Greiner
compte

N° 24.

Bärtltschi Bärtltschi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Avril _____ mil huit cent quatre vingt
 mil neuf cent un. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bärtltschi, Jean Rodolphe, _____ Bâle-Ville, _____
 de Eggeryyl / Bernes _____ domicilié à Marous. Montreux
 célibataire _____

né à Bârgen le cinq Avril _____ mil huit cent soixante neuf _____
 fils de Christian Bärtltschi, défunt. _____
 et de Anna née Sommer, ménagère à Keryers _____

2° Bärtltschi, Anna, _____ employée à la fabrique Nestlé
 de Eggeryyl / Bernes _____ domiciliée à Nery. _____
 célibataire _____

née à Bârgen le deux Mai _____ mil huit cent soixante trois _____
 fille de Anna Bärtltschi, actuellement femme Freydy à Nery
 et de _____

Les publications ont eu lieu à Nery le vingt trois & à Eggeryyl & au
 Châtelars le vingt cinq Mars mil neuf cent un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'Etat civil de
 Montreux _____

Communiqué : aux Etats civils
 de Eggeryyl Montreux _____

Signatures des époux :

Jean Bärtltschi
 Anna Freydy

Signatures des témoins :

Marius Jordan
 Luthier Lélise } vray

L'officier de l'état civil :

J. Guinier

N° 38

Spiessl - Kopf.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Le 29 septembre 1925,

le Département politique
fédéral a prononcé la
réintégration gratuite de
Mme. veuve Marie Pauline
Spiessl née Kopf, à Leyzin,
dans le droit de cité du
canton du Valais et de la
commune d'Orsières.

Inscrit le 17 octobre 1925.

L'Officier de l'état-civil:

Enclavin

Copie à l'état-civil d'Orsières
et pr. duplicata.

Aujourd'hui premier mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

mille neuf cent un. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Spiessl, Johann Christian, tailleur,

de Bruck et Oberpfalz, Prusse, domicilié à Vevay, précédem-

ment au Châtelain, Montreux.

Célibataire

né à Bruck le dix-neuf mai _____ mil huit cent septante-sept

fils de Joseph Spiessl

et de Barbara née Gasser, défunte.

2° Kopf, Marie Pauline, ménagère

de Orsières, Valais, domiciliée à Vevay

Célibataire

née à Orlachet d'Orsières le vingt-huit juin _____ mil huit cent septante.

fille de François Julien Kopf, agriculteur à Orsières

et de Blémence Suprasino née Hubert, ménagère au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Vevay le trois Mars, au Châtelain, le deux à

Orsières le trois avril, à Bruck du deux au dix-sept avril

mille neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance Gesepon,
promesse de mariage, certificats
de publications à Vevay, au Châtelain
et à Orsières, acte de naissance
et acte de légitimation d'un
enfant, permis de célébration

Communiqué: du Département de
Justice à Colici du canton de Neuch.
Communiqué à la Chancellerie
d'état-civil d'Orsières et aux états
civils de Orsières Montreux

Signatures des époux:

Jean Spiessl.

Pauline Spiessl

Signatures des témoins:

Josef Buozrik

Franz Eder } Vevay.

F. Chullary

L'officier de l'état civil:

Merisier
rempl.

N° 39
Brun et Renaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui Deux Mai mil huit cent quatre vingt-

un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brun, Jacques Louis Eugène Sabador Gritti, Tailleur

de Troy et de Corsier domicilié à Corsier (Pion) / Pion

Libataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à New-York Etats-Unis le six Décembre mil huit cent septante cinq

fil de Jacques Louis Eugène Marcus Gaborbert Brun, défunt

et de Alice Marguerite née Baumann, actuellement veuve Caronaj à Pion

2° Renaud, Ida, Employée à la fabrique Nestlé,

de Mont le Grand et Rolle domiciliée à Troy

Libataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Coppet le Deux Novembre mil huit cent septante neuf

fille de François Paul Henri Renaud, ferronnier à Troy

et de Pauline Sophie Dupuis à Troy

Les publications ont eu lieu à Troy le seize à Corsier et Corsier le seize et à Mont le Grand le dix sept mil huit cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état civil de Corsier

Communiqué : aux états civils de Corsier et Rolle

Signatures des époux :

Eugène Brun
Ida Renaud

Signatures des témoins :

F. Jaus
L. Baumann / Troy

L'officier de l'état civil :

M. Miniac
compte

N^o 40
Gétay et Gugerli

Aujourd'hui quatre Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Gétay, François Edouard, _____ négociant, _____

Lieu d'origine et de domicile:

de La Cour de Sulz et Château d'Or domicilié à Verey _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à vingt trois Juillet _____ mil huit cent soixante sept _____

Noms, profession et

fil de Charles Jules Philippe Gétay, défunt, _____

domicile des parents:

et de Mélanie Ducroz, négociante à Verey. _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o Gugerli, Rosalie, _____ Postulière, _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Aesch, Birmensdorf Zurich, domiciliée à Verey, _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Verey le trente Septembre _____ mil huit cent septante un. _____

Noms, profession et

fille de Jacques Gugerli, mécanicien à Verey. _____

domicile des parents:

et de Henriette Louise Demery, défunte. _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Verey le dix La Cour de Sulz le
neuf _____ à Aesch le six _____ à Château d'Or et l'Étiraz le onze
Avril mil neuf cent un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les-fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de
l'époux, promesse de mariage,
certificats de publications à
La Cour de Sulz, Château d'Or
l'Étiraz, Verey et Aesch. _____

Signatures des époux:

F. Gétay
R. Gétay

Signatures des témoins:

Ch. Camin
Ch. Dubochet
J. Gétay

Communiqué: aux Etats civils

de La Cour de Sulz, Château
d'Or et Aesch. _____

L'officier de l'état civil:

M. Minoret
comp.

N° 41
 Frei & Aegeter.

Aujourd'hui neuf Mai mil neuf cent un. ~~mil huit cent quatre vingt~~
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Frei, Albert, Mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Oekingen, Ministhof, Hertsivolt et ^{Heimichsvil / Solanz} domicilié à Vevay

Etat civil :

bielbavari

Lieu et date de la naissance :

né à Oekingen le dix octobre mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fil de Joseph Frei,

domicile des parents :

et de Hanna nee Weiller, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2° Aegeter, Alice Marie, Banquière

Lieu d'origine et de domicile :

de Langnau / Bernes domiciliée à Vevay

Etat civil :

bielbavari

Lieu et date de la naissance :

née à Vevay le trois août mil huit cent quatre vingt un.

Noms, profession et

fille de Jacques Aegeter, défunt,

domicile des parents :

et de Blaise Nicoud, domiciliée à Vevay.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevay le vingt et à Kriegstetten, Aeschi
et Langnau le vingt quatre Août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
acte de décès du père de l'épouse,
acte de consentement de la mère de
l'épouse, promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Kriegstetten,
Aeschi, Vevay et Langnau.

Communiqué : aux Etats civils
de Kriegstetten, Aeschi et
Langnau.

Signatures des époux :

Albert Frei
Alice Frei

Signatures des témoins :

A Aegeter
Jean Morandi } Vevay

L'officier de l'état civil :

J. Bénédict
comp. J.

N^o 42

Julien J Perino

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize Mai mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Julien, veuve, concierge

de Varone, Valais, domicilié à Vevy, précédem-
ment à Sionne

libataire

né à Varone le vingt neuf juillet mil huit cent septante deux

fils de Laurent Julien, défunt,

et de Brünne veuve Loretan, défunte.

2^o Perino, Léa Michélette, boulangère,

de Netro, Valais, domiciliée à Vevy,

libataire

née à Fleurba le cinq mai mil huit cent quatre vingt un.

fille de Isaac Constantin Perino gypseur à Fleurba.

et de Elise Olympie née Courvoisier, ménagère à Vevy.

Les publications ont eu lieu à Vevy le seize à Varone le seize à Sionne les vingt un et vingt huit Nord mil neuf cent un.

Par jugement rendu le 17
octobre 1907, déclaré défini-
tif et exécutoire le 3 Janvier
1908, le Tribunal civil du
District de Lausanne a
dissout par le divorce le
mariage contracté ci-contre.
Le divorce a été prononcé
aux torts du mari en ver-
tu de l'article 47 de la loi
fédérale du 24 décembre
1874.
Inséré ensuite d'ordre du
Département de justice et
Police du Canton de Vaud,
le 13 Janvier 1908
L'officier d'état civil
G. Perino

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, acte
de consentement du père de l'époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Varone, Vevy
et Sionne, dispense de publication
en Italie.

Communiqué: à l'Etat civil
de Varone et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne

Signatures des époux:

J. Julien
Léa Julien

Signatures des témoins:

B. Keeser
Francis Troger } Vevy.

L'officier de l'état civil:

G. Perino
comp. G.

N° 43
Berger et Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mai mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Berger, Louis Henri, Jardinier,
de Oberthal, Berny domicilié à Saxon (Saxen),
Célibataire

né à Spargow, Sachsen, le dix décembre mil huit cent septante sept
fils de Henri François Berger, défunt,
et de Marie Marguerite née Fähr, ménagère à Torg
2° Grand, Emma Julie, domestique,
de Scublers domiciliée à Torg,
Célibataire

née à Preiserenges le dix novembre mil huit cent septante trois
fille de Alexandre Grand
et de Sophie née Fähr, défunte.
Les publications ont eu lieu à Torg le seize à Saxon et Mischstetten
le seize à Scublers le dix sept mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Certificat de Publication délivré
par l'Etat civil de Saxon.

Communiqué : aux Etats civils
de Mischstetten, Saxon et
Scublers

Signatures des époux :
Louis Berger
Emma Berger

Signatures des témoins :
H. Martin
Charles Goussard Torg

L'officier de l'état civil :
A. Henricke
remplir

N° 44

Richon d'Hirsbrunn

né *Genton*
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *24 sept 1923* mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Richon, Emile, vigneron,*

de *La Cour de Seitz et St. Réquier la Chizay* domicilié à *Borsier*

libataire

né à *première le neuf septembre* mil huit cent *soixante sept.*

fils de *François Richon*

et de *Suzanne Louise née Zahler, défunte.*

2° *Hirsbrunn née Genton, Veuve Sophie, boulangère*

de *Sumiswald, Borne* domiciliée à *Vergy.*

veuve de Louis Emile Hirsbrunn les le quatre novembre

mil huit cent quatre vingt dix huit

née à *Vergy le dix huit mars* mil huit cent *septante un.*

filles de *Louise Elisabeth Genton, veuve de François Rodolphe Genton,*

~~et de~~ *Décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Vergy le seize*, à *La Cour de Seitz*,
St. Réquier la Chizay, Borsier et Sumiswald le seize *sept* *mil*
neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
devenue par l'Etat civil
le Coordon

Signatures des époux :

Emile Richon
Elise Richon.

Signatures des témoins :

M. Schuy
Jules Girard

Communiqué : *aux Etats civils*
de La Cour de Seitz St. Réquier
la Chizay, Borsier et Sumiswald

L'officier de l'état civil :

Blérier
rempl

Par jugement du Tribunal du district de Vevey rendu en date du *14 novembre 1923* déclaré définitif et exécutoire le *5 décembre 1923* le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à *_____* an le délai pendant lequel l' *_____* ne pour *_____* contracter un nouveau mariage.

Inscrit le *13 décembre 1923*
L'officier de l'état civil :
J. Serin

copie pour duplicata.

N° 45.

Richner & Ferrer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *07 sept Noai* — mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent un. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Richner, Frédéric Jean* — *magasinier,*

de *Hägglingen, Argone,* domicilié à *Vevy,*

célibataire.

né à *Châtellard, Fribourg, le 14 mars* — mil huit cent *septante six*

fil de *François Karion dit Ignace Richner, courtier à Romanel*

et de *Marie Alodie née Perroud, défunte.*

2° *Ferrer, Marie Louise,* — *repasseuse*

de *Allonzio, Haute Savoie,* domiciliée à *Vevy.*

Célibataire.

née à *Allonzio le quatre février* — mil huit cent *septante sept.*

filles de *Hugues Ferrer, agriculteur à Vallières Haute Savoie,*

et de *Antoinette Goddet, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Vevy le sept sept. Noai, à Hägglingen*

le deux mai à Allonzio les cinq douze Noai mil neuf cent

un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,
acte de consentement du père
de l'épouse, promesse de mariage,
certificats de publications à
Hägglingen, Vevy & Allonzio.*

Signatures des époux :

*Jean Richner
Marie Louise Richner*

Signatures des témoins :

*Jean Perraud
Auguste Vincent*

Communiqué : *à l'état civil
de Hägglingen et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

M. J. J. J. J.

N° 46

Tedeschi et Gardis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le huit mai* mil huit cent quatre-vingt-*mil neuf cent un* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Tedeschi Nino Guglielmo*, *Serrurier*de *Bagnolo in Piano, Reggio Emilia* domicilié à *Vercy**libataire*né à *Bagnolo in Piano* le *vingt huit* mil huit cent *septante quatre*fils de *Angelo Tedeschi*, négociant à *Bagnolo*et de *Angela Sampari*, ménagère au même lieu2° *Gardis Maria Virginia*, *Sergent*de *Pieno, Sonare Italie*, domiciliée à *Vercy**libataire*née à *Pieno* le *vingt un* *Septembre* mil huit cent *septante neuf*fille de *Antonio Gardis*, maçon à *Vercy*et de *Maria Simoni*, ménagère au même lieuLes publications ont eu lieu à *Vercy* le *vingt février*, à *Bagnolo* les *trois & dix mars* et à *Pieno* les *vingt quatre & trente un* *mars* *mil neuf cent un*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificat de publication à Vercy & promesses de célébration du Département de Justice Police de Canton de Vercy.*Communiqué : *à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.*

Signatures des époux :

*Nino Tedeschi**Maria Gardis*

Signatures des témoins :

Jean Baptiste Simon (Lausanne)*Louis Broggi* (Vercy)

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 47
Lagger & Hausch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mai ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent un~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lagger, Ernest, hôtelier,
de Viège et Munsster Valais, domicilié à Viège
libataire

né à Viège le vingt cinq juin mil huit cent soixante neuf
fils de Servin Lagger, décédé,
et de Marquise née Hamffer.

2° Hauch, Louise Wilhelmine
de Lenzbourg Argovie, domiciliée à Lenzbourg
libataire

née à Lenzbourg le vingt trois juillet mil huit cent huitante.
fille de Jean Hauch, armurier à Lenzbourg.
et de Regina née Jurt.

Les publications ont eu lieu à Viège le quatre et à Munsster et
Lenzbourg le six mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
par l'Etat civil de Viège.

Signatures des époux :

Ernest Lagger
Louise Lagger

Signatures des témoins :

J. Hauch Lenzbourg
Regina Jurt Viège

Communiqué : aux Etats civils de
Viège, Munsster et Lenzbourg.

L'officier de l'état civil :

G. Berrich

N^o 48

Rinsoz et Tornier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt trois Mars* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent un. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Rinsoz Gabriel Henri* ~~Sous-marin~~

de *Chardonnay* domicilié à *Wrey*

le Libanais

né à *Wrey le dix neuf Août* mil huit cent *septante quatre*

fils de *Jean Louis Rinsoz, négociant à Wrey.*

et de *Sophie Marie née Peyre, au même lieu*

2^o *Tornier, Aimée* ~~Sous-marin~~ *repasseuse*

de *Wrey et La Cour de Pütz* domiciliée à *La Cour de Pütz*

le Libanais

née à *La Cour de Pütz le vingt six novembre* mil huit cent *septante sept.*

fille de *François Eugène Paul Tornier, sous-marin à La Cour de Pütz*

et de *Aimée Gamin, au même lieu.*

Les publications ont eu lieu à *Wrey et La Cour de Pütz le vingt sept à*
Chardonnay le vingt huit Août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Chardonnay,
Wrey et La Cour de Pütz.

Communiqué : *aux Etats civils*
de Corsier et La Cour de Pütz.

Signatures des époux :

Gabriel Rinsoz
Aimée Tornier

Signatures des témoins :

Peter Abbi. Picard
Martin Ves Tra (Wrey)

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 49.
Muller Junod

Aujourd'hui Vingt cinq Mai ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent un. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Muller, Jean Josué dit Fernand, menuisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sarel, Fribourg, domicilié à Vevy,

Etat civil :

Le célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Fribourg le quatre Juillet mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fils de Charles Adrien Muller, lithographe à Vevy,

domicile des parents :

et de Elisabeth Pauline née Richner, cigarière au même lieu.

Nom et profession de l'épouse :

2° Junod, Augusta Marie, Ségarière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Evares, Murchâtel domiciliée à Vevy,

Etat civil :

Le célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à S'vrai le vingt six Septembre mil huit cent quatre vingt un.

Noms, profession et

fille de Jules Auguste Junod, confiseur à Vevy,

domicile des parents :

et de Emma Jenny née Kovvraz, ménagère, au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevy le vingt six Sarel et Evares le
vingt trois avril mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte
de consentement du père de l'époux,
acte de consentement du père de
l'épouse, promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Sarel,
Vevy et Evares, acte de naissance de
l'enfant.

Communiqué : acte de légitimation
l'enfant.
Communiqué aux Etats civils
de Sarel et Evares.

Signatures des époux :

Fernand Muller
Augusta Muller

Signatures des témoins :

A. Régis
Paul Vuille

L'officier de l'état civil :

A. Richier
Vevy

N^o 50

Farre & Henriet

Nom et profession de l'époux :

1^o *Farre, Charles Henri, Commis,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chicorens* domicilié à *Vergy*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Bière le six Avril* mil huit cent *septante huit.*

Noms, profession et

fil de *Jean Farre, défunt.*

domicile des parents :

et de *Lina Bally, a Vergy.*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Henriet Adeline Blanche, Boulangère,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Luby a Forel* domiciliée à *La Cour de Luby*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Broceuse le vingt septembre* mil huit cent *septante cinq*

Noms, profession et

filles de *Louis Henri Henriet, employé au J. S. a Lausanne.*

domicile des parents :

et de *Maurice Fanny Bobillier, au même lieu.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vergy, Luby et La Cour de Luby le vingt sept, à Forel le vingt huit et à Chicorens le vingt neuf Avril mil neuf cent un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Chicorens, Vergy, Luby, Forel et La Cour de Luby

Signatures des époux :

[Signature]
Blanche Farre

Signatures des témoins :

J. Nestlé
J. Guyot } *La Cour*

Communiqué : aux Etats civils

de *S. Georges, Luby, Forel et La Cour de Luby*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 51

Lohse & Lecomte

Aujourd'hui trois Juin mil neuf cent un. mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Lohse, Jules — pelletier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domicilié à Vevy,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vevy le quatorze Juin mil huit cent quarante cinq

Noms, profession et

fils de Amélie Thérèse Lohse, pelletier à Vevy.

domicile des parents :

et de Rosette Amélie née Vevy, au même lieu.

Nom et profession de l'épouse :

2° Lecomte, Adèle Elise, — demoiselle de magasin,

Lieu d'origine et de domicile :

de St. Saphorin (Lausanne), domiciliée à Vevy.

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon le onze novembre mil huit cent quarante quatre.

Noms, profession et

fille de Jean Henri François Lecomte, marichal à Lausanne.

domicile des parents :

et de Louise Loder, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevy le onze, Genève le quatorze et à St. Saphorin le dix sept mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Genève, Vevy et St. Saphorin.

Signatures des époux :

Jules Lohse, Adèle Lohse

Signatures des témoins :

Theodor Lohse, Emory Episch (Vevy), M. Lecomte

L'officier de l'état civil :

G. Marnichel

N° 52.

Noir Bogo née Molliat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 mil neuf cent un. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Noir Victor _____
 de Evran les Bains, Haute Saône, domicilié à Tercy _____
 Célibataire _____

né à Tercy le vingt huit Juillet _____ mil huit cent septante deux _____
 fils de Joseph Marie Noir, coureur à Tercy _____
 et de Marie Marguerite Forney, mariée au même lieu _____

2° Bogo née Molliat, Marie Emma _____
 de Pallenzeno Novare Italie, _____ domiciliée à Tercy _____
 veuve de Thomas Bogo des le vingt sept Juillet mil huit cent
 quatre vingt seize _____

née à Belle le vingt un Juin _____ mil huit cent soixante _____
 fille de Joseph Molliat, commerçant à Douren France _____
 et de Marie Françoise Brassy, défunte _____

Les publications ont eu lieu à Tercy le vingt trois mars, à Evran le
 vingt quatre et trente un mars et à Pallenzeno les sept et
 quatorze Avril mil neuf cent un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse
 acte de mariage Bogo-Molliat
 promesse de mariage, certificat de
 publication à Tercy Approuvés de
 célébration du Département de Haute
 Saône du Canton de Nauid.

Communiqué: à la Chancellerie
 de l'Etat à Lussanville _____

Signatures des époux:

Victor Noir
 Emma Noir

Signatures des témoins:

J. P. M. (Tercy)
 Hubert Jules (Tercy)

L'officier de l'état civil:

G. Michel

N° 53
Geinoz & Schmutz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin _____ mil huit cent quatre vingt
mil neuf cent un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Geinoz, Adrien Joseph, manoeuvre
de Ermeny, Freiburg, domicilié à Ermeny.
Célibataire

né à Ermeny le vingt huit Février _____ mil huit cent septante trois
fils de Louis Alexandre Frédéric Geinoz, Journalier à Lucens
et de Antoinette Adélaïde née Wagnin, défunte.

2° Schmutz, Louise, begarière,
de Ponten Egg, de Ermeny, Freiburg, domiciliée à Ermeny.
Célibataire

née à Ponten Egg le hente mars _____ mil huit cent septante huit
fille de Pierre Joseph Schmutz,
et de Rosine née Liard, défunte.

Les publications ont eu lieu à Ermeny le onze, à Dudingen le quinze, à
Ermeny le onze & à Ponten Egg le dix sept mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Ermeny, Ermeny
Ponten Egg et Dudingen.

Signatures des époux :

Adrien Geinoz
Louise Geinoz

Signatures des témoins :

Jules Geinoz (Ermeny)
Joseph Piomet. (Ermeny)

Communiqué :

aux Etats civils
de Gruyère, Ermeny devant l'officier
de Dudingen.

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N^o 54

Alberganti-Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Alberganti, Charles Jules menuisier,

de Pallanza, Italie, domicilié à Vercy

célibataire

né à Sainte Croix le cinq mars mil huit cent septante neuf

fils de Jules Joseph Alberganti, défunt

et de Elise née Borel à Genève

2^o Martin, Ida Louise,

de Etagnières domiciliée à Vercy

célibataire

née à Sausanne le vingt-neuf août mil huit cent quatre vingt un

fille de Susanne Louise Martin, actuellement femme de Alexandre

et de Varpelin à Vercy

Les publications ont eu lieu à Vercy le quatre et à Etagnières le six

mai, à Pallanza les onze et douze mai mil neuf cent

un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de consentement de la mère de l'épouse, permission de mariage, certificats de publications à Vercy et Etagnières, permis de célibation du Département de Justice et Police de Canton Vaud.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Sausanne et à l'Etat civil d'Etagnières

Signatures des époux :

Ch. Alberganti

Ida Alberganti

Signatures des témoins :

de Liebenthal Charles
Alexandre Varpelin
(Vercy)

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 55.
Grin & Duboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grin, Louis Alfred, Entrepreneur,
de Belmont St Yvoorden _____ domicilié à Meyren _____
Célibataire _____

né à Saoug le trois Septembre _____ mil huit cent septante-sept _____

fils de François Emile Grin, agriculteur, _____
 et de Marie Anna née Kormann, domiciliés à Saoug _____

2° Duboux, Léonie Blise, Couturière _____
 de Eau Vives _____ domiciliée à Tery, _____
 Célibataire _____

née à Eau Vives le quatorze Août _____ mil huit cent septante quatre _____

fille de Gedeon Samuel Etienne Louis Duboux _____

et de Marie Gueraux sa femme, domiciliés aux Eau Vives _____

Les publications ont eu lieu à Eau Vives Meyren le vingt huit
à Belmont le vingt neuf mai, à Tery le premier Juin
mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
établi par l'état civil de
Meyren. _____

Communiqué : aux Etats civils
de Belmont, Meyren & des
Eau Vives. _____

Signatures des époux :

Alfred Grin
Léonie Grin

Signatures des témoins :

L. Duboux Eau Vives
Ch. Braliger Tery

L'officier de l'état civil :

J. Amiciat
rempli.

N° 56

Divan & Rolland

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Deux sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Divan, Giacinto Giuseppe, _____ bourgeois, _____
de Caralena Tyrol Autriche, _____ domicilié à Perrey _____
célibataire _____

né à Caralena le vingt huit Décembre _____ mil huit cent cinquante huit _____
fils de Antonio Divan _____

et de Feresa nei Rango, défunt _____

2° Rolland, Marie Josephine, _____ bourgeoise, _____
de Quart (Aoste Italie), _____ domiciliée à Perrey, _____
célibataire _____

née à Quart le vingt neuf mars _____ mil huit cent soixante deux _____
fille de Jean Vincent Rolland, défunt _____

et de Marie Julienne Petit-jacques remiseuse à Aoste _____

Les publications ont eu lieu à Perrey le huit Décembre mil neuf cent, à
Caralena du dix sept décembre mil neuf cent au Siège d'Arrivée mil neuf
cent un et à Quart les trente Décembre mil neuf cent et six Janvier mil
neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux
promesse de mariage, certificat
de publication à Perrey d'Arrivée
de célébration du Département
de justice & Police du Canton de Saou

Communiqué: à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne _____

Signatures des époux:

Divan Giacinto
L'épouse déclare ne pouvoir signer
ne sachant pas écrire.

Signatures des témoins:

Pellet Ch^l
Borgher Dubois (Perrey)

L'officier de l'état civil:

egymichel

N° 57.

Reinhard Meinen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reinhard, Jacob Gottlieb, Boucheur,
de Signau, Bernes domicilié à Vevay,
libataire

né à Reyren le cinq Avril mil huit cent septante.

fils de Jacob Gottlieb Reinhard

et de Maria nee Kallenrieder, défunte,

2° Meinen, Madeline, domestique

de Spiez, Bernes domiciliée à Vevay,

libataire

née à Reggenberg le vingt sept Septembre mil huit cent septante sept.

fille de Samuel Meinen, dont le domicile est inconnu.

et de Anna Böhlen, agricultrice à Smolles.

Les publications ont eu lieu à Vevay le premier & à Signau & Spiez
le cinq Juin mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, pro-
messe de mariage, certificats
de publications à Signau,
Vevay et Spiez.

Signatures des époux :

Gottlieb Reinhardt
Madeline Reinhardt

Signatures des témoins :

Isaac Reinhardt
Emil Hauser. (Vevay)

Communiqué : aux Ets civils
de Signau & Spiez

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 58

Morier et Moyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Juin mil huit cent quatre-vingt-mil neuf cent un. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Morier Louis Henri Auguste Sardinierede Château d'Or domicilié à Vereylibatairené à Verey le cinq Janvier mil huit cent septante sept.fils de Abram Louis Morier agriculteur à Verey,et de Anna Robben, défunte2° Moyer Susanne Hétine Blanchisseuse,de Echallens domiciliée à Vereylibatairenée à Grandvion le premier Septembre mil huit cent septante neuf.fille de David Moyer, défunt,et de Marie Hétine Jacques cegarier à VereyLes publications ont eu lieu à Verey le vingt cinq, Echallens le
vingt neuf et à Château d'Or et L'Étray le huit mai mil
neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
promesse de mariage certifi-
cats de publications à Château
d'Or, L'Étray, Verey & EchallensCommuniqué : sur Etats civils
de Château d'Or & Echallens

Signatures des époux :

Louis MorierSusanne Moyer

Signatures des témoins :

Guillaume MorierEugène Bon, Verey

L'officier de l'état civil :

Jusmichel

N° 54

Morandi et Aegerter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Juin mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morandi, Giovanni Provino peintre,

de Burio Messini domicilié à Vevy

veuf de Emma Ernestine née Wenger des le dix huit mai
mil huit cent quatre vingt quinze

né à Bombinasco, Burio le huit mars mil huit cent soixante cinq

fils de Domenico Morandi

et de Angiolina Zanetti, defunts.

2° Aegerter, Louise Anna, blanchisseuse,

de Langnau, Bernes domiciliée à Vevy,

doctebataire

née à Soarouye le dix sept octobre mil huit cent septante

fille de Jacques Aegerter,

et de Blaise Nicod, lingere à Vevy

Les publications ont eu lieu à Vevy le premier, Langnau le cinq,
et Burio le neuf Juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de
pièces de la première femme de l'époux
acte d'origine de l'épouse promise
le mariage, certificats de publications
à Burio, Vevy et Langnau

Communiqué : aux Etats civils
de Burio et Langnau

Signatures des époux :

Jean Morandi

Anna Morandi

Signatures des témoins :

Albert Frey (Vevy)
A Aegerter

Officier de l'état civil :

Just. Michel

No 60
Gaudard & Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juin ~~mil huit cent quatre vingt~~

mil neuf cent un. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaudard, Jules François Bernard, menuisier,

de Corseaux domicilié à Vergy

libataire

né à Borvies le huit juillet mil huit cent septante huit

fil de Pierre François Gaudard charron à Vergy

et de Louise Augustine Jenny née Goldner, au même lieu

2° Perrin, Louise Henriette, lingère,

de Giez domiciliée à Vergy

libataire

née à Vergy le vingt sept mars mil huit cent quatre vingt trois.

filles de Louis Perrin appareilleur à Vergy

et de Henriette Marie Delapraz, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Vergy le onze, Corseaux et Giez le treize mai

mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, acte de consentement du père de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Corseaux, Vergy et Giez.

Communiqué : aux Etats civils de Borvies et Grandson.

Signatures des époux :

Jules Gaudard
Louise Gaudard

Signatures des témoins :

Alphonse Schij
Genard
Louis Perrin } Vergy

L'officier de l'état civil :

M. Minierat
comp. 4

N° 61
 Müller Winterfeld.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt sept Juin mil huit cent quatre vingt
un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Müller Charles Gottfried électricien
 de Boligen, Berne domicilié à Pery
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Berne le vingt trois novembre mil huit cent septante huit
 fils de David Müller, représentant de commerce à Lausanne
 et de Anna Barbara Wiesendanger, au même lieu.

2° Winterfeld, Elisabeth coisinière
 de Berne domiciliée à Pery
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Albligen le douze Avril mil huit cent quatre vingt deux
 fille de Christian Winterfeld, défunt
 et de Elisabeth Bartholomé, agricultrice à Albligen

Les publications ont eu lieu à Pery le six huit, à Boligen et Berne
le vingt un Mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
acte de décès du père de l'épouse
acte de consentement de la
mère de l'épouse, promesse de
mariage, certificats de publica-
tion à Boligen Berne et Pery.

Communiqué : aux Etats civils
de Boligen et Berne

Signatures des époux :

Ch. Gott. Müller

Elise Müller

Signatures des témoins :

Paul Vulli

François Desproz Pery

L'officier de l'état civil :

M. Winterfeld

romp.

N° 62.

Byrde & Wanner ni
Pilloud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
mib neuf cent un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Byrde, Charles Adolphe, _____ menuisier _____

de Chateau d'Arce _____ domicilié à Tery _____

veuf de Emma Joséphine ni Delapraz des le vingt six octobre mil
neuf cent _____

né à Ber le premier Décembre _____ mil huit cent septante deux _____

fil de Louis Byrde, menuisier à Vallorbe _____

et de Henriette Louise Haut, défunte. _____

2° Wanner ni Pilloud, Joséphine Angèle, Cigarier _____

de Nidau / Bernes _____ domiciliée à Tery _____

veuve de Alexandre Louis Wanner des le neuf novembre mil
huit cent quatre vingt six huit _____

née à Schornen, Châtelard, le vingt cinq mars mil huit cent septante un. _____

fille de Charles Sidore Pilloud _____

et de Marie Madeleine ni Schaperon, défunte. _____

Les publications ont eu lieu à Tery le huit sa Chateau d'Arce, L'Etang
et Nidau le six Juin mil neuf cent un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte
de décès de la première femme de
l'époux, acte de décès du premier
mari de l'épouse, promesse de
mariage, certificats de publications
à Chateau d'Arce, L'Etang, Tery-Nidau

Communiqué : aux Etats civils
de Chateau d'Arce Nidau.

Signatures des époux :

Charles Byrde
Angèle Byrde

Signatures des témoins :

A. Wrey }
Jean Gröbly } Tery

L'officier de l'état civil :

Prévost
comp.

Par jugement rendu le 13 novembre 1909, le Tribunal de première instance de la République à Canton de Yveroy a déclaré le mariage contracté ci contre nul et nulles les parties. Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 146 de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Il résulte de mon appel du 18 janvier 1910 que ce jugement est définitif. Procès ordonné d'autorisation de département de Justice & Police de Canton de Yveroy le 26 janvier 1910.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 146 de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Il résulte de mon appel du 18 janvier 1910 que ce jugement est définitif. Procès ordonné d'autorisation de département de Justice & Police de Canton de Yveroy le 26 janvier 1910.

Par jugement rendu le quinze novembre mil neuf cent neuf le Tribunal de première instance de la République à Canton de Yveroy a déclaré nul le mariage contracté ci contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146 de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Il résulte de mon appel du 18 janvier 1910 que ce jugement est définitif. Procès ordonné d'autorisation de département de Justice & Police de Canton de Yveroy le 26 janvier 1910.

L'officier de l'état civil
G. Georin
logé pour l'occasion

Aujourd'hui quatre Juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Bujard, Emile, maître d'hôtel
 de Yveroy et Lutry domicilié à Yveroy, Châtelard
libataire

né à Bühl le quatorze Septembre mil huit cent septante.
 fils de Charles aîné Bujard, défunt,
 et de Luzanne Berthe nee Meingarten à Villette.

2^e Häuselmann, Martha, Comptable,
 de Yveroy, Yveroy domiciliée à Yveroy,
libataire

née à Yveroy le cinq Décembre mil huit cent septante six.
 fille de Gottlieb Häuselmann, commis à Yveroy
 et de Elisabeth Schild, domiciliée à Yveroy.

Les publications ont eu lieu à Yveroy et Lutry le quinze et à Yveroy, Yveroy & le Châtelard le six sept deux mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
Certificat de publication de l'acte
par l'officier de l'état civil de
Yveroy.

Communicé: aux Etats civils de
Lully, Lutry, Monthous & Yveroy.

Signatures des époux:
Emile Bujard
Martha Bujard

Signatures des témoins:
Charles Bujard (Villette)
St. Goy (Yveroy)

L'officier de l'état civil:
G. Georin

La demande de l'officier de l'état civil de première instance de Canton de Yveroy & en vertu de l'autorisation de département de Justice & Police de Canton de Yveroy l'inscription du divorce faite en marge de l'acte de mariage Bujard-Häuselmann est annulée. Inscrit le 16 février 1910 L'officier de l'état civil G. Georin

N° 64
Mentli & Hessemmer

Aujourd'hui six juillet mil neuf cent un. mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Mentli, Samuel Jacob, monnaisier

Lieu d'origine et de domicile:

de Chalheim, Argovie, domicilié à Trey

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Chalheim le neuf Septembre mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fils de Jacob Mentli, défunt,

domicile des parents:

et de Maria née Graf, domiciliée à Kettingen, Argovie,

Nom et profession de l'épouse:

2° Hessemmer, Rosa, demoiselle de magasin

Lieu d'origine et de domicile:

de Huhlenbach au Grand Duché de Bade domiciliée à Trey.

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Trey le neuf Mars mil huit cent septante

Noms, profession et

fille de Joseph Hessemmer, défunt,

domicile des parents:

et de Luna née Kranger à Trey.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Trey le huit sept à Chalheim le trente
Avril, à Huhlenbach du deux au six mai mil neuf cent
un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Chalheim, Trey
Huhlenbach.

Signatures des époux:

S. Mentli

R. Hessemmer

Signatures des témoins:

Emile Hessemmer
H. Hessemmer

Communiqué: à l'Etat civil de
Chalheim à la Chancellerie
de l'Etat à Lausanne

L'officier de l'état civil:

J. Michel

N^o 65

Grossen & Frick

Aujourd'hui onze Juillet mil neuf cent un. ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Grossen, Gottlieb, marichal,

Lieu d'origine et de domicile :

de Frutigen / Bern, domicilié à Pery,

Etat civil :

Celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Walthungen le huit février mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Wolf Grossen

domicile des parents :

et de Elisabeth Horstberger, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Frick, Sophie, domestique.

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay / Bern, domiciliée à Corsaux

Etat civil :

Celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Allmöschen Gessenay le vingt huit Juin mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fille de Jean Frick

domicile des parents :

et de Catharine né Poschung, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pery le quinze, Corsaux le six sept, Frutigen le six huit & à Gessenay le six neuf Juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Frutigen, Pery, Gessenay & Corsaux

Signatures des époux :

Gottlieb Grossen
Sophie Grossen

Signatures des témoins :

J. Schinell
R. Gillig Pery

Communiqué : aux états civils

de Frutigen et Gessenay

L'officier de l'état civil :

J. Michiel

N° 66
Fürbringer Béchervas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui aux heures _____ mil huit cent quatre-vingt-
 mil neuf cent un. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fürbringer, Arthur Henri, Employé à la fabrique Peter,*
 de *Bâle ville* _____ domicilié à *Versy,*
Célibataire _____

né à *Versy le vingt un novembre* _____ mil huit cent quatre vingt _____
 fils de *Juslar Guillaume Fürbringer, cafetier à Versy,*
 et de *Adèle Tache, au même lieu* _____

2° *Béchervas, Adèle, Employé à l'Usine Neble*
 de *Quarmy* _____ domiciliée à *Versy* _____
Célibataire _____

née à *Versy le huit septembre* _____ mil huit cent quatre vingt _____
 fille de *Jacques Louis Antoine Béchervas, chocolatier à Versy*
 et de *L'amy Louis Kohler, au même lieu* _____

Les publications ont eu lieu à *Versy le huit, à Bâle le quatorze et à*
Quarmy le quinze _____ mil neuf cent un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

promesse de mariage, certificats de publications à Bâle, Versy et Quarmy, acte de naissance & acte de légitimation d'un enfant. _____

Communiqué : aux états civils

à Bâle Yvernauld, _____

Signatures des époux :

Henri Fürbringer
Adèle Fürbringer

Signatures des témoins :

Just. Fürbringer - père
J. Schuller } _____

L'officier de l'état civil :

Henriat
rompés

N° 67.
 Jenni et Zahnd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juillet _____ mil huit cent quatre vingt
 un mil neuf cent un. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jenni, Jules, _____ gypseur, _____
 de Comberg / Bernes _____ domicilié à Vevry _____
 célibataire _____

né à Vevry le vingt quatre Janvier _____ mil huit cent quatre vingt _____

fil de Gottlieb Jenni, journalier à Vevry _____
 et de Marguerite Susanne Jenn, mariée au même lieu _____

2° Zahnd, Dora, _____ cuisinière _____
 de Ruschegg / Bernes _____ domiciliée à Vevry _____
 célibataire _____

née à Vevry le trente Juillet _____ mil huit cent quatre vingt un _____

filles de Nicolas Zahnd, défunt, _____
 et de Anne Elisabeth Wyss, actuellement femme Borel à Vevry _____

Les publications ont eu lieu à Vevry le quinze Steffisberg le six sept à
 Ruschegg le six huit deux mil neuf cent un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de décès du père de l'époux,
 consentement du tuteur et de la mère
 de l'épouse, promesse de mariage,
 certificats de publications à
 Steffisberg, Vevry Ruschegg.

Communiqué : aux Etats civils de
 Steffisberg Ruschegg.

Signatures des époux :

Jules Jenni
 Dora Jenni

Signatures des témoins :

Jenni Robert
 Thyon Vallon Vevry

L'officier de l'état civil :

M. Minier
 rempli

N^o 68

Aujourd'hui Deux huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

mit neuf cent un. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Prodollet Armand François _____ manœuvre, _____

de Yers _____ domicilié à Vercy, _____

veuf de Emma Bossy des le dix huit Mai mil neuf cent.

né à Yers le dix Juin _____ mil huit cent soixante huit _____

fil de Charles Jean Louis Prodollet, défunt, _____

et de Henriette Julie nei Regard, agriculteur à Yers. _____

2^o Delary Marie Judith Aglaie _____ lingère, _____

de Vourry, Valais _____ domiciliée à Vercy, _____

celibataire _____

née à Vourry le vingt un avril _____ mil huit cent soixante six _____

filles de Abel Delary agriculteur à Vourry. _____

et de Judith nei Signal, défunte. _____

Les publications ont eu lieu à Vercy le huit, Vourry le onze à Yers le treize

juin mil neuf cent un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès de la première fem-
me de l'époux, promesse de
mariage, certificats de publi-
cations à Yers Vercy Moudon.

Communiqué: aux Etats civils
de Villars sous Yers Moudon

Signatures des époux :

Armand Prodollet
Mariaud Pauline

Signatures des témoins :

Emile Pott (Corseaux)
Fédéric Luyon (Vercy)

L'officier de l'état civil :

Jurmel

Par jugement rendu le 29 octobre
mil neuf cent neuf déclaré définitif
et exécutoire le 6 Janvier 1910
le Tribunal civil du district de
Moudon a déclaré par le divorce le
mariage contracté ci contre.
Le divorce a été prononcé par défaut
contre la défenderesse en vertu de
l'article 48 de la loi de 1877.
En application du 2^e alinéa de
l'article 48 de la loi, le Tribunal
a prononcé que la défenderesse ne
peut contracter un nouveau
mariage avant le délai de trois
ans à compter du jour où le jugement
aura été déclaré exécutoire.
Arrêté en vertu d'ordre
du département de Justice
Police du Canton de Vaud
le 21 Janvier 1910.
L'officier de l'état civil
J. G. G. G.

N^o 69
 affolter & Perrenoud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui des huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Affolter, François, — *legarien*, _____

de Luterkofen, Soleure _____ domicilié à *Vevay*, _____

époux de *brodie Louis Perrier des le vingt neuf Janvier mil neuf cent un*

né à *Grandson le six sept février* _____ mil huit cent cinquante sept _____

fils de *François Affolter*, _____

et de *Marianne Louise Hardon, défunte*, _____

2^o Perrenoud, Léa, _____ *legarien*, _____

de *la Sagne, des Ponts & de Brod* _____ domiciliée à *Vevay*, _____

celibataire _____

née à *la Sagne le quatre Septembre* _____ mil huit cent *vanant huit* _____

fille de *Fritz Perrenoud à la Sagne* _____

et de *Antoine Vuille, tailleur au dit lieu*. _____

Les publications ont eu lieu à *Vevay le premier*, à *Luterkofen & aux Ponts de Martel le cinq*, à *la Sagne le six* & à *Rocheford le huit* _____ mil neuf cent un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de mariage Affolter. Perrier avec mention de divorce, promesse de mariage, certificats de publications à Luterkofen, Vevay, la Sagne, des Ponts de Martel & Rocheford.

Communiqué : aux *Eglises* Cercles de *Luterkofen, la Sagne, aux Ponts de Martel & de Brod* _____

Signatures des époux :

François Affolter.
Léa Affolter.

Signatures des témoins :

Ch. Barrand.
Gles Kohler (vevey)

L'officier de l'état civil :

J. M. Michel

N° 70

Kappeler et Vétaz

Nom et profession de l'époux :

1° *Kappeler, Jean Baptiste* — *fondeur* —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bellwilseren, Rhurgorie*, — domicilié à *Vercy* —

Etat civil :

Célibataire —

Lieu et date de la naissance :

né à *Byl* le *vingt quatre Juin* — mil huit cent *septante neuf* —

Noms, profession et

fils de *Jean Baptiste Kappeler, facteur postal à Rorschach* —

domicile des parents :

et de *Baroline née Grumann, ménagère au même lieu* —

Nom et profession de l'épouse :

2° *Vétaz, Elise*, — *Sigarière*, —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chamblen* — domiciliée à *Vercy*, —

Etat civil :

Célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à *Yverdon* le *vingt deux Août* — mil huit cent *septante neuf* —

Noms, profession et

fille de *Jean Théodore Vétaz, défunt* —

domicile des parents :

et de *Jeannette née Joël, domestique à Vercy* —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vercy* le *premier* et à *Bellwilseren et Chamblen* le *sept Juin* mil huit cent *un*. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Bellwilseren, Vercy et Chamblen. —

Communiqué : *aux Etats civils de Kobelhof à Montagny.* —

Signatures des époux :

Jean Kappeler
Elise Kappeler

Signatures des témoins :

Jules Cahala (Vercy)
Robert Lenn

L'officier de l'état civil :

Grosnichel

N^o 71
Molliat et Schär

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui des huit juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~mil neuf cent un.~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Molliat Jules, ~~bourgeois~~

de Hégerette, Hauts Savoie, domicilié à Vevy,

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Hégerette le vingt sept Décembre mil huit cent septante quatre

fils de François Molliat, défunt,

et de Louise Bési, ménagère à Hégerette.

2^o Schär, Elisa, ~~ouvrière~~

de Chumstetten / Romex. domiciliée à La Cour de Bely.

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Jussy, Fribourg, le vingt cinq Juin mil huit cent septante deux

fille de Frédéric Schär, défunt,

et de Elisabeth née Mosmann, ménagère à Laufen.

Les publications ont eu lieu à Hégerette les deux - neuf Juin, à Vevy le
vingt deux et à La Cour de Bely & Chumstetten le vingt quatre Juin
mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Vevy, Chum-
stetten & La Cour de Bely, permis
de célébration du Département
de justice et police du Canton de
Vaud.
Communiqué : à la Chancelière
d'Etat à Neuchâtel et aux
Etats civils de Chumstetten
et La Cour de Bely.

Signatures des époux :

Jules Molliat
Elise Molliat

Signatures des témoins :

E. Besson } Vevy
E. Borel } Vevy

L'officier de l'état civil :

J. Guichet

N° 72.
Gindre & Voulay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Juillet ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gindre, Jean Simon menuisier,

de Moudon domicilié à Nery,

Célibataire

né à Lausanne le quinze Septembre mil huit cent septante huit

fil de Jean Simon Gindre

et de Anna Parnaz, défunte.

2° Voulay, Emma, lingère,

de Aigle domiciliée à Nery,

Célibataire

née à Donatze le trois Août mil huit cent septante cinq.

fille de François Vincent Voulay, ancien garde-moine à Aigle.

et de Nancie Roside Pauline Rerelby, défunte.

Les publications ont eu lieu à Nery le vingt cinq, Aigle le vingt neuf
Moudon le trente Mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Moudon,
Nery & Aigle.

Signatures des époux :

Gindre Jean
Gindre Emma

Signatures des témoins :

E. Jacquard Nery
Henri Gebret Corsier

Communiqué : aux Etats civils

de Moudon & Aigle

L'officier de l'état civil :

Gusmichel

N° 73

Rivar & Béné

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois août _____ mil huit cent quatre vingt-

mil neuf cent un. _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rivar Charles Ernest _____ serrurier,

de Lion, Valais, _____ domicilié à Vernex-Montreux _____

celibataire _____

né à St. Léon, Montreux, le vingt-cinq Janvier _____ mil huit cent quatre vingt _____

fil de Jean Ernest Joseph Marie Rivar, cordonnier _____

et de Marie Catherine Julienne née Gillioz, domiciliée à Vernex _____

2° Béné, Jeanne Céline _____ repasseuse,

de St. Gingolph, Valais, _____ domiciliée à Vernex-Montreux _____

celibataire _____

née à St. Gingolph le six février _____ mil huit cent quatre vingt _____

fille de Joseph Edouard Béné, bachelier _____

et de Eugénie née Staubfol, domiciliée à St. Gingolph _____

Les publications ont eu lieu à St. Chabland le deux à Lion le trois
à St. Gingolph le cinq Juillet mil neuf cent un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication émis
par l'Etat civil de Montreux _____

Communiqué : aux Etats civils
de Lion, Montreux & St.
Gingolph _____

Signatures des époux :

Ernest Rivar _____

Céline Rivar _____

Signatures des témoins :

Julienne Bidaire
Vernex _____

F. Chiffard
Vernex _____

L'officier de l'état civil :

M. Michel _____

N° 74

Calci & Milliquet

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui 20 Juin ~~mil huit cent quatre-vingt~~
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Calci, Luca, maçon
de Armeno Province Italie, domicilié à Vercy,
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Armeno le trois Juin mil huit cent septante deux
fils de Bernard Calci, agriculteur à Armeno
et de Marionne Rigotti, au même lieu.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Milliquet, Marie Louise, beguieris,
de Pully domiciliée à Vercy,
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Lorsier le quinze Juin mil huit cent septante huit
fille de Vincent Louis Milliquet, vigneron à Vercy,
et de Marie Louise Henriette veuve Guidon, au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vercy le vingt cinq et à Pully le vingt
neuf mai, à Armeno le vingt cinq pour deux mil neuf
cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Vercy
à Pully, permis de célébration
de Département de Justice Police du
 Canton de Vercy, actes de naissance &
Communiqué: actes de légitima-
tion de deux enfants.
Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Courmayeur et à l'Etat civil
de Pully.

Signatures des époux :

Calci Luca,
Milliquet Marie Calci

Signatures des témoins :

Henri Patterson
Francois Rigoli (Vercy)

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N° 75

Tschantz Bozon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze août mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tschantz, Paul Eugène, commis de banque,
de Röttenbach, Signau, Suisse, domicilié à Vevey
célibataire

né à Sonvilier le seize octobre mil huit cent septante
fils de Paul Tschantz, pompier en retraite à Sonvilier
et de Julie Marie née Sargel, défunte.

2° Bozon, Julie Emma sans profession,
de La Tour de Peilz & Château d'Orx domiciliée à La Tour de Peilz
célibataire

née à La Tour de Peilz le vingt-neuf avril mil huit cent septante un.
fille de Alexis Bozon,
et de Jenny Michel, défunte.

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt, à Röttenbach & La Tour de Peilz
le vingt-cinq & à Château d'Orx & L'Eclisat le vingt-six juillet
mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Röttenbach, Vevey,
La Tour de Peilz, Château d'Orx
& L'Eclisat.

Signatures des époux :

P. Tschantz
E. Bozon

Signatures des témoins :

M. Bozon La Tour
E. Fegni Lausanne
J. Penzance A. Merroz, Bonn
May, Basel
L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux Etats civils
de Röttenbach, La Tour de
Peilz & Château d'Orx.

Le Département de
Justice et Police du Can-
ton de Vaud, en date du
30 mai 1945, ordonne
la rectification de l'acte
inscrit ci-dessus, en ce
sens que le nom patro-
nymique de l'épouse
et de son père soit or-
thographié « Tschantz »
et non « Tschantz ».

Vevey, le 11 juin 1945.

L'Officier de l'état civil :

copie pour duplicata
à Röttenbach,
La Tour de Peilz
et à Château d'Orx.

N° 46.

von Gunten - Infanger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août mil neuf cent ~~un~~, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *von Gunten, Frédéric* négociant

de *Sigriswyl (Bern)* domicilié à *Vevey*

Civilitaire,

né à *Aeschlen (Sigriswyl) le vingt-huit* mil huit cent *septante six,*

fils de *Abraham von Gunten, agriculteur à Aeschlen,*

et de *Marquise Sauret défunte.*

2° *Infanger, Anna Regina* négociante

de *Engelberg (Unterwald)* domiciliée à *Vevey,*

Civilitaire,

née à *Sachseln le dix-neuf septembre* mil huit cent *huitante,*

fille de *Nicolas Infanger défunt*

et de *Anna M^{re} née von Ahn défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Sigriswyl le dix-neuf à Vevey le quinze*
et à Engelberg le vingt-six juillet mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, promesses de mariage, certificats de publications à Sigriswyl, Vevey & Engelberg.

Communiqué : *aux Etats civils de Sigriswyl et Engelberg.*

Signatures des époux :

F. Gunten
Anna von Gunten

Signatures des témoins :

H. N. Gunten
St. Infanger (Vevey)
G. Prieller

L'officier de l'état civil :

G. Guzmichel

N° 44

Heiffle Lindentaub

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Heiffle, Gustave ~~Employé à la fabrique de Sel,~~

de Gubbilingen en Wurtemberg ~~domicilié à Corsaux,~~

Célibataire,

né à Rivaux le vingt Septembre ~~mil huit cent Septante cinq,~~

fil de Jean Georges Heiffle, ~~référé~~

et de Pauline Augusta Hecht, ~~uniquement à Corsaux.~~

2° Lindentaub, Hélène Caroline, ~~Employée à la fabrique~~

de Lahr au G. Duché de Bade ~~domiciliée à Tevey,~~

Célibataire,

née à Sigle le vingt quatre décembre ~~mil huit cent huitante un,~~

filles de Otto Lindentaub, ~~jardinier à Tevey,~~

et de Louise Sylvie Nicollier, ~~uniquement à Tevey.~~

Les publications ont eu lieu à Corsaux et Gubbilingen le neuf à Tevey
les six et à Lahr le dix juillet mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'Etat civil de
Corsaux.

Signatures des époux :

Gustave Heiffle
Hélène Heiffle

Signatures des témoins :

Albert Frey (Tevey)
Ernest Heiffle
(Corsaux)

L'officier de l'état civil :

Guarnichel

Communiqué : à la Chancellerie
à l'Etat de Bâle-ville et à l'Etat
civil de Corsaux

Par lettre de bourgeoisie
recue D. Menthonnex, notaire,
à Purins, le 19 octobre 1921,
et visée par le conseil d'Etat,
dans le délai légal, Heiffle
Gustave, agriculteur à
Lins, d'origine allemande,
a été reçu avec sa famille,
au nombre des bourgeois de
la commune d'Anxer et Lyon
Le 22 novembre 1921.
L'officier de l'état civil :

A. Guarnichel

Copie en duplicata et à
l'Etat civil de Bâle.

N^o 78.

Décosterd-Duplan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Août mil neuf cent un, ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Décosterd, Louis Henri ~~Marbuis~~

de Chioleyres domicilié à Yevy,

Célibataire,

né à Donatye le Douze Avril mil huit cent soixante huit,

fils de Charles Frédéric Auguste Décosterd, employé de com-

et de ~~mère~~ à Yevy & de Susanne Marguerite née Romyaustitz2^o Duplan, Marie Employé à l'Union ^{liw.} Nestlé,

de Ormoult dessus domiciliée à Yevy,

Célibataire,

née à Yilly sur Allon le quinze Avril mil huit cent huitante,

fille de Louise Duplan née Fernet, journalière à Yevy

et de

Les publications ont eu lieu à ~~ux~~ Chioleyres & Ormoult dessus le 10,
& à Yevy le six juillet mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
promesses de mariage, certificats
de publication à Yevy, Chioleyres
& Ormoult dessus.

Communiqué : aux Etats civils

d'Oron & Ormoult dessus

Signatures des époux :

Louis Décosterd

Marie Décosterd

Signatures des témoins :

Louis Martin

F. Chuillevre

L'officier de l'état civil :

Grossnichel

N° 79
 Desft Werthmüller

Aujourd'hui vingt six août mil huit cent quatre vingt-

Nom et profession de l'époux :

mil neuf cent un. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Desft, Jean Guillaume, tailleur,

Etat civil :

de Zuttlingen / Alsace, domicilié à Yerzy,

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Zuttlingen le vingt deux octobre mil huit cent septante un.

Noms, profession et

fil de Jean Guillaume Desft, tailleur à Zuttlingen

domicile des parents :

et de Baroline Brauchler, ménagère au même lieu

Nom et profession de l'épouse :

2° Werthmüller, Anna Helene, sans profession.

Lieu d'origine et de domicile :

de Niederösch / Gruyère domiciliée à Yerzy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Niederösch le quinze septembre mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de Ferdinand Werthmüller, défunt,

domicile des parents :

et de Anna Schär, cafetière à Yerzy

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yerzy le quinze à Kirchberg le six huit
juin à Zuttlingen du six au vingt un juillet mil neuf
cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
promesses de mariage, certificats
de publications à Yerzy & Kirchberg,
permis de célébration du
Département de justice & Police du
canton de Vaud,

Communiqué : à l'Etat civil de
Kirchberg et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Jean Desft
Anna W. Desft

Signatures des témoins :

Pierre Langen
Charles Valsey } verbal

L'officier de l'état civil :

M. Miniac
verbal

N° 80.

Vuyet. Rosset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux* au *deux* ~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent un, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vuyet, Barthelmy Joseph* *Honorable*,
de *Saint Remy (Catin Thali)* domicilié à *Vevy*,
Célibataire,

né à *Saint Remy* le *vingt cinq* ^{Novembre} *mil huit cent* *septante deux*,
fils de *Jean Joseph Vuyet*, agriculteur à *Saint Remy*,
et de *Mari Céline Sampant*, au même lieu

2° *Rosset, Caroline Agathe* *Cigarière*,
de *Tollein (Aoste Thali)* domiciliée à *Vevy*,
Célibataire,

née à *Tollein* le *vingt un* *Octobre* *mil huit cent* *soixante neuf*,
fille de *Barthelmy Alexis Rosset*, défunt
et de *Mari Julien Desandre*, agriculteur à *Tollein*.

Les publications ont eu lieu à *Vevy* le *vingt deux* *Juin*, à *Saint Remy* & à *Tollein* les *sept* & *quatorze* *Juillet* *mil neuf* *cent un*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, pro-
messe de mariage, certificats de
publications à Vevy, St. Remy
& Tollein & permis de célébration
des Départements de Justice & Police
des Cantons de Vaud.

Communiqué : à la Chancellerie
d'état à *Sausanne*.

Signatures des époux :

Vuyet Joseph
Caroline Vuyet

Signatures des témoins :

Léon Louis *Henry*
Dumyzer Julien

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N° 11.
Chevalier. Addy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le treize août mil huit cent quatre-vingt-

mit neuf cent un. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalier, Charles Manœuvre,

de l'Abbergement, domicilié à Vevey,

Célibataire,

né à Vevey le vingt six Avril mil huit cent septante sept,

fil de Mari Juliette Chevalier, actuellement femme

~~et de~~ Dupraz à Vevey.

2° Addy, Louise Victorine Cigarière,

de Orsières (Valais) domiciliée à Vevey,

Célibataire,

née à Orsières le dix Avril mil huit cent septante neuf,

fille de Jean Isidore Addy, agriculteur à Orsières,

et de Mari Constantine veuve Pellouchoud, défunte.

Les publications ont eu lieu à Vevey le treize, à l'Abbergement
le dix neuf, à Orsières le dix huit juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à
Vevey, l'Abbergement & Orsières.

Communiqué : aux Etats civils

de Suverolle & Orsières.

Signatures des époux :

Chevalier Charles

Chevalier Louise

Signatures des témoins :

François Affolter.

Etienne Noir (Vevey)

L'officier de l'état civil :

Gutnichel

N^o 82.

Bucher et Farce

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq* Septembre _____ mil huit cent quatre vingt-*mil neuf cent un* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Bucher, Emile Antoine,* _____ *typographe,* _____de *Escholzmatt Lucerne,* _____ domicilié à *Verey,* _____*bachelier* _____né à *Eully le cinq* Décembre _____ mil huit cent *septante neuf* _____fils de *Nicolas Bucher défunt,* _____et de *Louise Susanne Françoise née Stauffer à Verey* _____2^o *Farce, Sophie Madeleine,* _____ *mineure,* _____de *Château d'Or,* _____ domiciliée à *Verey,* _____*bachelier* _____née à *Château d'Or le vingt mai* _____ mil huit cent *septante sept* _____fille de *Jean Louis Farce, agriculteur,* _____et de *Mademoiselle Louise née Remy, les deux à Château d'Or* _____Les publications ont eu lieu à *Verey le dix sept,* à *Château d'Or le dix huit,*
à *l'Écluz le dix neuf* et à *Escholzmatt le vingt deux* *mil*
neuf cent un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Escholzmatt,
*Verey, Château d'Or & l'Écluz.*Communiqué : *aux* *États* *Civils*de *Escholzmatt & Château*
d'Or _____

Signatures des époux :

Emile Bucher
Sophie Bucher

Signatures des témoins :

P. Améras
Gamboni A *(Verey)*

L'officier de l'état civil :

Jussemichel

N° 83

Bolomey & Michelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq Septembre* — mil huit cent quatre-vingt

mil neuf cent un — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bolomey, Jean Daniel, agriculteur,*

de *S. Regier et la Chieraz* — domicilié à *La Cour Seltz*

libataire

né à *Blonay le vingt sept février* — mil huit cent quarante sept

fils de *Pierre François Bolomey*

et de *Françoise Marie née Boyer, défunts.*

2° *Michelet, Anne Marie, lingère,*

de *Nendaz, Valais,* — domiciliée à *Vercy*

libataire

née à *Nendaz le 30 juillet* — mil huit cent quarante

fille de *Pierre Michelet,*

et de *Anne Marie née Jaccoud, défunts.*

Les publications ont eu lieu à *Vercy le vingt sept juillet, à S. Regier*
la Chieraz et Nendaz le premier août et à La Cour Seltz
le huit août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
détourné par l'Etat civil de
La Cour Seltz

Communiqué : *au Etat civil*

de S. Regier, La Cour Seltz
et Nendaz

Signatures des époux :

Bolomey J. Daniel

L'épouse ne peut signer ne sachant pas écrire

Signatures des témoins :

Tragues
Changrin (Vercy)

L'officier de l'état civil :

Guotmichel

N° 84

Liaudet & Schollet

Nom et profession de l'époux: *me Aubert.*

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *quatorze Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
mil neuf cent un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Liaudet, Henri Samuel,* _____ *gypseur-peintre* _____
de *Montpreux* _____ domicilié à *Vercy,* _____

veuf de Julie Henriette Blémontine née Honoré des le vingt huit mai
mil huit cent quatre vingt quatre _____

né à *Jongny le 20 sept Septembre* _____ mil huit cent *quarante neuf* _____

fil de *Jacques Louis Liaudet,* _____
et de *Suzanne née Durand, défunts.* _____

2° *Schollet née Aubert, Marie Eugénie,* _____ *ménagère* _____
de *Maracon* _____ domiciliée à *Vercy* _____

veuve de Louis Schollet des le onze octobre mil huit cent quatre
vingt deux _____

née à *Nyon le vingt neuf Mai* _____ mil huit cent *cinquante six* _____

fille de *Eugène Aubert,* _____
et de *Lucie Henriette Emilie Ruffet, défunts.* _____

Les publications ont eu lieu à *Vercy le 9 et Maracon le onze & à*
Montpreux le quatorze août mil neuf cent un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, acte
de décès du premier mari de l'épouse,
acte de décès de la première femme de
l'époux, promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Montpre-
ux, Vercy & Maracon.

Communiqué: *aux Etats civils*
de Barcelles le 10 et 11 septembre.

Signatures des époux:

Henri Liaudet
Marie Liaudet

Signatures des témoins:

L. Chaudet
P. Chivillat

L'officier de l'état civil:

J. Guignard
rempl.

N° 15

Guénod et de Neuron.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *le huit Septembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guénod, Frank Georges, Banquier,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Borsier et Vergy,* domicilié à *Vergy.*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Borsaux le vingt mars* mil huit cent *septante trois*

Noms, profession et

fils de *Charles William Guénod, Banquier à Vergy.*

domicile des parents :

et de *Sophie Lucie Mayor de Montbichet, au même lieu*

Nom et profession de l'épouse :

2° *de Neuron, Gabrielle Hélène Adèle,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Orbe et de Saint Sulpice (Muschât),* domiciliée à *Borsaux.*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Borsaux le trois mai* mil huit cent *quatre vingt un*

Noms, profession et

filles de *Paul de Neuron, Syndic à Borsaux.*

domicile des parents :

et de *Aline Barlon née Azimar, secédés.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vergy le vingt quatre et à Borsier, Orbe, Saint Sulpice et Borsaux le vingt six août de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certificats
de publications à Borsier, Vergy,
Orbe, Saint Sulpice et Borsaux*

Signatures des époux :

Frank Guénod
G. Guénod

Signatures des témoins :

Paul de Neuron / Borsaux
Alcibiade de Neuron / Vergy
Lucey
L'officier de l'état civil :

Communiqué : *aux Etat civils*

de Borsier, Orbe et Saint Sulpice

N° 86

Gramari et Zwahlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

See volume de dernière par l'inscription n° 86 de l'année 1901.

La suite se trouve dans le volume com-

mencant par l'inscription n° 87. See que nous certi-

fions.

Vvey le 13 Septembre 1901

L'officier de l'Etat civil

J. Miniere app.



Aujourd'hui *le neuf Septembre* mil huit cent quatre-vingt-
mit neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Gramari, Barthelme Eugène, Employé à l'Usine Nestlé*
de *Courcier* domicilié à *Vvey*
célibataire

né à *Vvey le quinze Décembre* mil huit cent *septante deux*
fils de *Mathieu Gramari*

et de *Sophie Susanne née Bachat, défunte.*

2° *Zwahlen, Elise, Employée à l'Usine Nestlé*
de *Gessenay / Bernes* domiciliée à *Vvey*
célibataire

née à *Vvey le neuf octobre* mil huit cent *quatre vingt*

filles de *Edouard Théodore Zwahlen, défunt,*

et de *Henriette Louise Bonne, couturière à Vvey.*

Les publications ont eu lieu à *Vvey le six huit et à Courcier et Gessenay*
le vingt un mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

promesse de mariage, certificats de publications à Courcier, Vvey et Gessenay.

Signatures des époux :

Eugène Gramari
Elise Gramari

Signatures des témoins :

J. L. Zwahlen Vvey
A. Vostre id

Communiqué : aux Etats Civils

de Courcier et Gessenay.

L'officier de l'état civil :

J. Miniere

N° 86

Gramari et Zwahlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

See volume de dernière par l'inscription n° 86 de l'année 1901.

La suite se trouve dans le volume commençant par l'inscription n° 87. Ce que nous certifie.

Vvey le 13 Septembre 1901

L'officier de l'Etat civil

J. Miniere



Aujourd'hui *le neuf Septembre* mil huit cent quatre-vingt-
mit neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Gramari, Barthelme Eugène, Employé à l'Usine Nestlé*
de *Courcier* domicilié à *Vvey*
célibataire

né à *Vvey le quinze Décembre* mil huit cent *septante deux*
fils de *Mathieu Gramari*

et de *Sophie Susanne née Bachat, défunte.*

2° *Zwahlen, Elise, Employée à l'Usine Nestlé*
de *Gessenay / Bernes* domiciliée à *Vvey*
célibataire

née à *Vvey le neuf octobre* mil huit cent *quatre vingt*
fille de *Edouard Théodore Zwahlen, défunt,*

et de *Henriette Louise Bonne, couturière à Vvey.*

Les publications ont eu lieu à *Vvey le six huit et à Courcier et Gessenay*
le vingt un mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

promesse de mariage, certificats de publications à Courcier, Vvey et Gessenay.

Signatures des époux :

Eugène Gramari
Elise Gramari

Signatures des témoins :

J. L. Zwahlen Vvey
A. Vostre id

Communiqué : aux Etats Civils

de Courcier et Gessenay.

L'officier de l'état civil :

J. Miniere

Epoux.

Epouses.

Aegerter Hector Fritz
 An Frederic
 Armella Alexandre
 Aragon Samuel Arnold
 Beschlimann Guite
 Alberganti Charles Jules
 Affbker Francois

21.
 32.
 46.
 114.
 121.
 142
 187.

Aegerter Alice Elise
 Aegerter Louise Anna
 Agddy Louise Victorie
 Aubert Yvonne Cholle Marie
 Eugenie,

159.
 177.
 199.
 202.

A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z

Gna

*de a
par
n. l
La
dans
men
n 87
piora*



Epoux.

Bruschler Jean Jacob
 Borlat Jean
 Bolomey Charles
 Budy Louis Edmond
 Brack Jacob
 Bruhin Erwin Erhard
 Blandin Alexandre
 Borghi Antoine
 Barden Jules Henri
 Boy Charles
 Bigler Frideris
 Burgon Albert
 Brauen Jean Ernest
 Boulouaz Marc Samuel Adolphe
 Bucher Jules Nicolas
 Burki Robert
 Briol Marius Francois
 Bel Edouard Alfred
 Burla Sie Joseph Ferdinand
 Bartschi Jean Rodolphe
 Bruin Jacques Louis Eugène Labrador.
 Burgon Louis Henri - Grut.
 Byrde Charles Adolphe
 Bujard Emile
 Bucher Emile Antoine
 Bolomey Jean Daniel

Epouses.

21. Bedoni femme Martin ^{Mari} 2.
 29. Baud Josephine ^{Mari} 8.
 30. Biches Caroline 11
 36. Borgaud Bertha Julie Marie 16.
 52. Barraud Rose Louise 20.
 63. Buttin Emma Marie 25.
 57. Bron Julie 26.
 59. Beyeler Marie Louise 34.
 66. Bonjour Emma Zélie 45.
 68. Beltonne Liaudet Louise ^{Mari} 49.
 79. Bays Marie Emma 70.
 87. Bernard Marie 71.
 104. Borel Adèle 96.
 108. Billard Fanny Hélène 107.
 119. Bionaz Marie Clémence 110.
 131. Bühlmann Anna Marie 120.
 132. Bousson femme Crausaz Marie 124.
 139. Borel Elise X 137.
 142. Bippert Eugénie Marie 138.
 155. Bachmann Elise 150
 Bärtheli Anna 155
 161. Rogo ^{Mari} Hellic Marie Emma 170.
 180. Bécherraz Adèle 184.
 181. Benet Jeanne Céline 191.
 200. Boson Julie Emma 193
 201.

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Gr

de
par
9
L
dare
men
K 8
spior



Epoux.

Courcu de Beckersberg, Roland ^{Elé}
 Canard Ami
 Charles Jean François
 Caillet Léon Paul Henri
 Chappuis Julien Samuel
 Caviccioli Omerio Battista
 Cheralley Justin Alphonse
 Chappuis François Louis
 Colombo Pietro Pasquale
 Calci Luca
 Cheralier Charles
 Cuénod Frank Georges X

Epouses.

39. Chaulerh Lucie Rosine 9.
 55. Cossy femme Held Julie Marie 14.
 80. Coisset Clémence 15.
 84. Chappuis Julie 32.
 113. Chollet Louise Marie Henriette 55.
 117. Cleinert Rosine 62.
 125. Callisch sœurs Delis Elisabeth 57.
 130. Cheralley Marie Thérèse 77.
 133. Costa Caroline née Marie 87.
 192. Cardinaux Euphrasie 92.
 199. Cornamusaz Julie Louise 98.
 203. Chalod Marie Anne 103.
 Cupelin sœurs Frisch ^{Anastase} Marie 122.
 Crausaz ni Bousson ^{Françoise} Marie 124.
 Chollet Madeleine Sophie 127.
 Crantin Fortuné (ou lance) 153.
 Cofit Marie Pauline 156.
 Cardis Maria Virginia 164.
 Chollet ni Dubert ^{Eugénie} Marie 202.

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

111

de
par
9
La
dans
men
p 8
pion



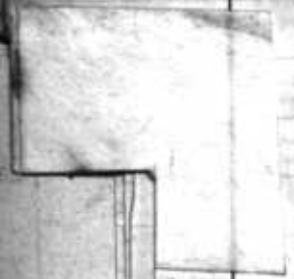
Epoux.

Ducot, Emile Ferdinand
 Delapraz, Francois Marius
 Dubois, Pierre Xavier
 Delprat, Jean
 Dessauges, Auguste Samuel
 Dessauges, Jules Emile
 Diriviaz, Gustave
 Donner, Alno
 Dufour, Jules
 Dufour, Edouard Rodolphe
 Desmangeot, Alphonse Paul
 Debous, Jean Ignace Victor
 Doris, Louis Jean Baptiste
 Dixon, Giacinto Giuseppe
 Decosterd, Louis Henri

Eponse.

5. DeFrancisco, Mathilde Cae^{line} 12.
 12. Demiere, Cecile 10.
 14. Dupraz veuve Marquis Henriette } 24
 23. Dupreux Marie Elise } 29.
 27. Ducimetiere alias Monod - }
 28. - Louise Gabrielle } 33
 33. Duchou, Marie Emilie Ca } 37
 38. De Rutte, Marie Violette } 39
 55. Delafontaine, Lucie 47.
 88. Delafontaine, Emy 53.
 105. Dabendinger, Anna Marie 56.
 111. Delistene, Cathich Elisabeth 57.
 124. Duding, Augustine Cesarine 60.
 144. Darbellay veuve Fahmi Marie } 91.
 196. Dubouy, Rosalie Charlotte } 99.
 Daggwiler, Catherine 109.
 Debez, Marie Catherine 111.
 Dagnis, Marie Cherie 128.
 Deseurs, Rosine Elise 131.
 Darbellay, Marquise 139.
 Dechavannes, Josephine 143.
 Duboux, Leonie Elise 173.
 Delary, Marie Judith Oglaie 186.
 Duplan, Marie 196.
 de Heuron, Gabrielle Helene Adite 203.

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Sec
par
9
dans
men
N 8
spion



Epoux.

Epouses

*Goletta
L'excuseur
Grens
Craiz*

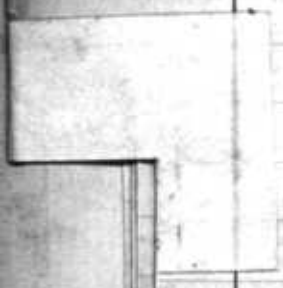
*Pierre Joseph voir G
Francis
Pierre Jean
Otto Friedrich*

*S.
R.H.
Go.
140.*

*Engel
Edhorn
Alice
Merline*

*134.
148.*

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



de
par
9
dans
men
8
pion



Epoux.

Failloubaz Louis Auguste
 Fiked Jean
 Ferrari Antonis Giuseppe
 Frey Louis Arnold
 Favre Louis
 Fraissard John Victor
 Frei Albert
 Favre Charles Henri
 Furbinger Arthur Henri

Epouses

2. Flickiger Anna Maria 5
 15. Felcia Marguerite 17.
 17. Flamand Jeanne 24.
 85. Felcina Marie Louise 78.
 86. Freiburghaus Olga Anna 83.
 92. Fahrni née Darbellay Marie-^{Virginie} 91.
 159. Frank Maria Françoise 105.
 169. Forestier Minette 113.
 114. Fristy née Cuspetin Marie-^{Françoise} 122.
 Ferris Marie Louise 163.
 Frick Sophie 183.
 Favre Sophie Madeleine 200.

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

de
par
n
L
dans
men
N 8
pion



Epoux.

Goletta Pierre Joseph
 Guttnecht Jean Emile
 Goletta Louis Auguste Victor
 Grangier Jules Cesar
 Genkizon Charles Louis Auguste
 Gex Charles
 Grogneuz Jean Henri
 Grisoni Joseph
 Goldlin Edmond Jean
 Gibaz Francois Edouard
 Ginoz Adrien Joseph
 Grin Louis Alfred
 Gaudard Jules Fernand Bonnard
 Grossen Gottlieb
 Gindre Jean Simon
 Gremari Barthelemy Eugene

Epouses

8. Grogneuz Jeanne Lina 1
 40. Gay Marie Catherine 4.
 43. Grand ^{Cesarine Alexandrine} Marie Fanny 36.
 73. Gugerti Amélie Rosalie 51.
 83. Delaprey Marie Marguerite 61.
 95. Giddey Elisa Louise 64.
 106. Guttnecht Amélie 58.
 129. Guimble Julie dite Lucile 66.
 135. Gotheruy Jeanne Marie 80.
 158. Goletta Alexandrine Marie 90.
 171. Genoud né Billard Marie ^{Genevieve} 95.
 173. Gay Marie Céline 102.
 179. Gempeler Marie Madeleine 108.
 183. Grin Jenny Gertrude 112.
 191. Gux femme Louise P. Augustine 123.
 204. Gallandat né Puitoux ^{Eugénie} ^{Elise} Juliette 125.
 Gay Julie 133.
 Gillionne veuve Steg Eugénie 142.
 Gugerti Rosalie 158.
 Grand Emma Julie 161.
 Genkon né Hirschbrunner
 Elise Sophie 162.

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Dec
par
9
Lans
men
8
lion



Epoux.

Herren Christian
Herter Jules Francois
Heuer Jean Pierre
Hébert Edouard Armand
Hofstetter Johann Wilhelm

Epouses

3 Held ni Cossy Julie Marie 14.
58. Haldi ni Müllener, Sophie 68.
91. Hofstetter Emma Pauline 76.
137. Hirschbrenner ni Zentow } 162.
150. } Elise Sophie
Hausch Louise Wilhelmine 165.
Häuselmann Martha 181.

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Sec
par
9
dans
-men
N 8,
spion



Epoux.

Epouses

Jaccoud Charles
 Imhoff Edouard Zilimo
 Jan Alexis
 Jltew Henri Christian Frédéric
 Jaquenoud Louis
 Jacquemetta Guido Savennin
 Julier Maurice
 Jemy Jules
 Jempy Guillaume

J. Joris Marie Julie 140.
 41. Jaunin Ida Marie ^{Eugénie} 143.
 98. Jaquet Rosa Cécile 148.
 120. Jaustin Fanny Anna 86
 147. Johannot Marie Fanny 101.
 148. Joly Louise Marie 145.
 160. Jomod Mathilde 147.
 185. Jomod Augusta Marie 167.
 197. Jufauged Anna Regina 194.

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

de
par
9
dans
men
K 8
epion



Eoux.

| | |
|----------|------------------|
| Koll | Philippe Adolphe |
| Keller | Charles |
| Kleinert | Auguste |
| Kappeler | Jean Baptiste |

Eouses

| | | | |
|------|-------------|-------------------|------|
| 51. | Kenneringue | Julie Delphine | 30 |
| 100. | Kopp | Caroline | 63. |
| 157. | Hunkler | Lucile Marguerite | 104. |
| 188. | Kopp | Martha | 115. |
| | Kummer | Rosalie Melanie | 149. |

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

de
par
9
dans
men
N 8
pion



Epoux.

| | | |
|-----------|----------------------------|------|
| Lehmann | Louis Albert | 22. |
| Liaudet | Marius Daniel | 37. |
| Luscher | Robert | 42. |
| Lenzen | Pierre Adam | 62. |
| Lirby | Eloi Camille | 72. |
| Longchamp | Francois Maurice | 89. |
| Lurini | Carlo Ambrogio | 103. |
| Loude ni | Guise St. Augustin Eugénie | 128. |
| Laurent | Alfred | 134. |
| Lagger | Ernest | 165. |
| Lohse | Julius | 169. |
| Liaudet | Henri Samuel | 202. |

Epouses.

| | | |
|------------|-----------------------|------|
| Longchamp, | Annette | 22. |
| Labranche | Hélène | 44. |
| Liaudet | Suzette Berlon Louise | 49. |
| Lale | Marie Virginie | 72. |
| Longchamp | Luigi Georgette | 136. |
| Lecante | Odile Elise | 169. |
| Linderlaub | Hélène Caroline | 195. |

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Sec
par
9
L
dans
men
R 8
pion



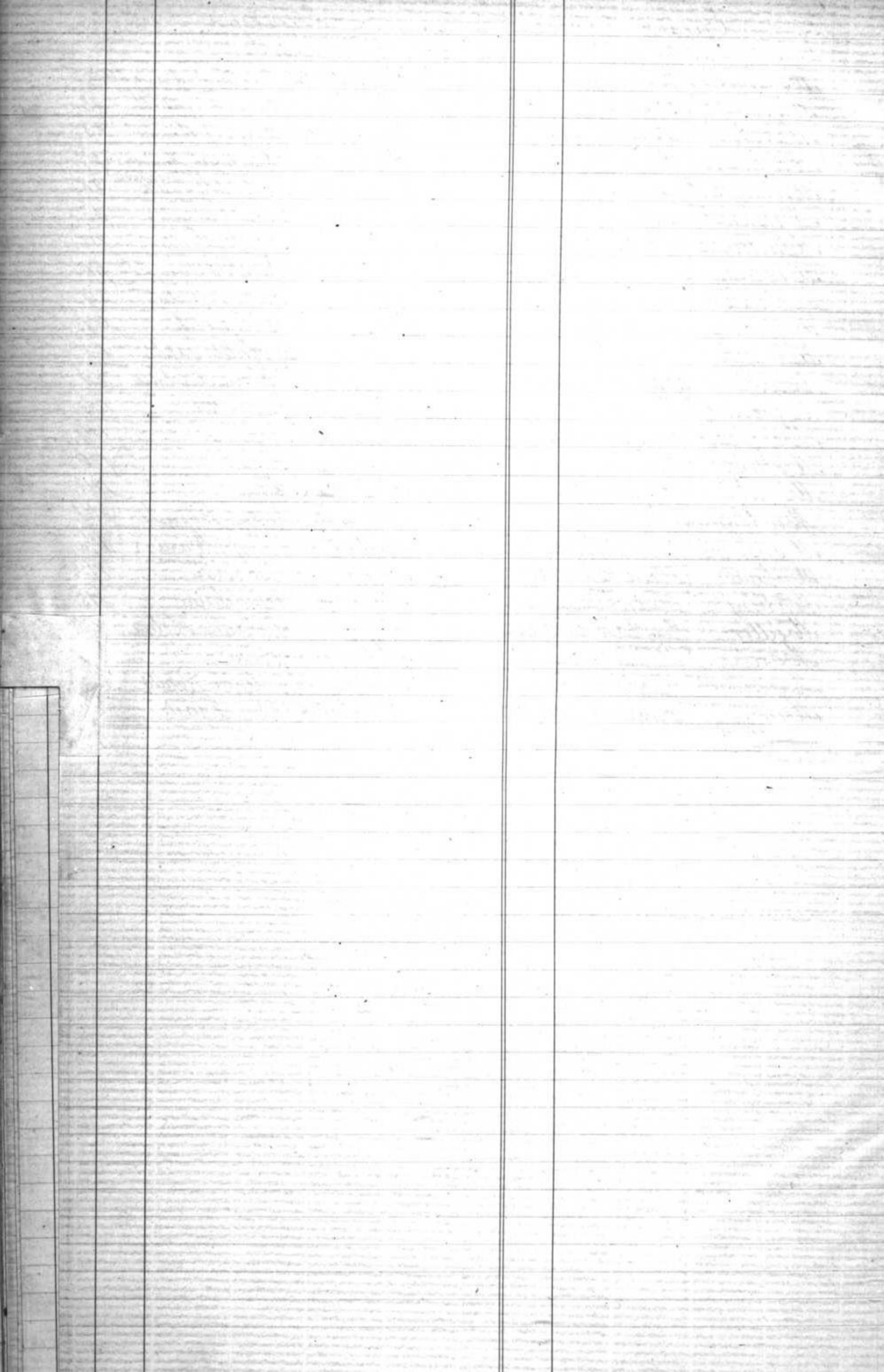
Epoux.

Mornard Henri Marc
 Morinat Ami Aimi
 Martin Francois Alois
 Mulhener Louis
 Marendaz Henri
 Muenier Philibert Gustave
 Maillard H^{ri} Edouard dit L^o
 Messmer Jules Emile
 Molliaf Jean Theophile
 Morinat Victor Louis
 Maquenaif Florentin Alexis
 Margot Albert David
 Merinat Emile Henri
 Messelod Octore Felix
 Mottaz Louis Alexandre
 Masolef Pierre Joseph
 Mouthonnet Marc Henri
 Monteif Jean Philippe
 Michaud Henri Ernest
 Matthey Hubert Francois
 Muller Jean Josue dit Formand
 Morier L^o H^{ri} Auguste
 Morandi Giovanni Proximo
 Muller Charles Gottfried
 Molliaf Jules

Epouse.

16. Martin ne Bidoni Marie L^o 2.
 25. Martin Marie Elisabeth 13.
 34. Martignoni Marie Catherine 23.
 45. Marquis ne Dupraz Henriette ^{Duchesse Louise} 27.
 47. Messerli femme Rickli Rosette 28.
 53. Mond Louise Gabrielle 33.
 64. Mermod Rutha Louise 42.
 65. Milliquet ne Nicolas Cilina Ro^{le} 50.
 71. Masoni Maria Angela 59.
 75. Morand Maryvite 67.
 76. Mullener femme Haldi Sophie 68.
 96. Moay Marie Adeline 84.
 109. Mussy Jeannette 106.
 110. Murbach Marie 119.
 124. Mauge Lina 126.
 136. Murbach Elise 141.
 138. Mummel Adeline Blanche 166.
 141. Molliaf saur Bogo Marie } 170.
 143. Martin Ida Louise ^{Emma} } 172.
 146. Mimer Madelaine 175.
 167. Mayor Susann Helene 176.
 176. Messmer Rosa 182.
 177. Milliquet Marie Rosalie 192.
 179. Micheler Anne Marie 201.
 189.

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Epoux.

Key
Noiv

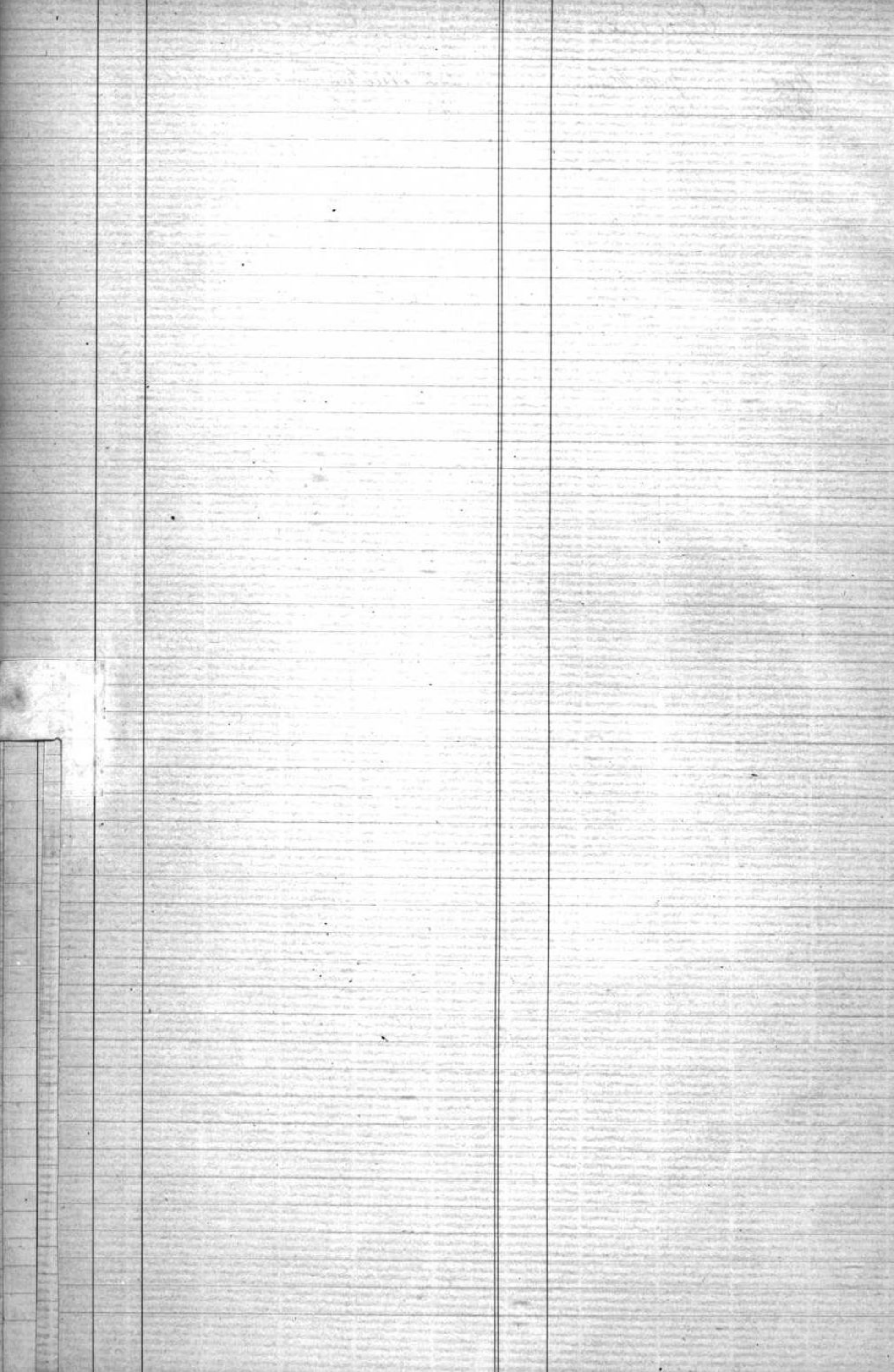
Jules Henri
Victor

Epouse.

153.
170.

Nicolas femme Helleguez Céline N^o 50.

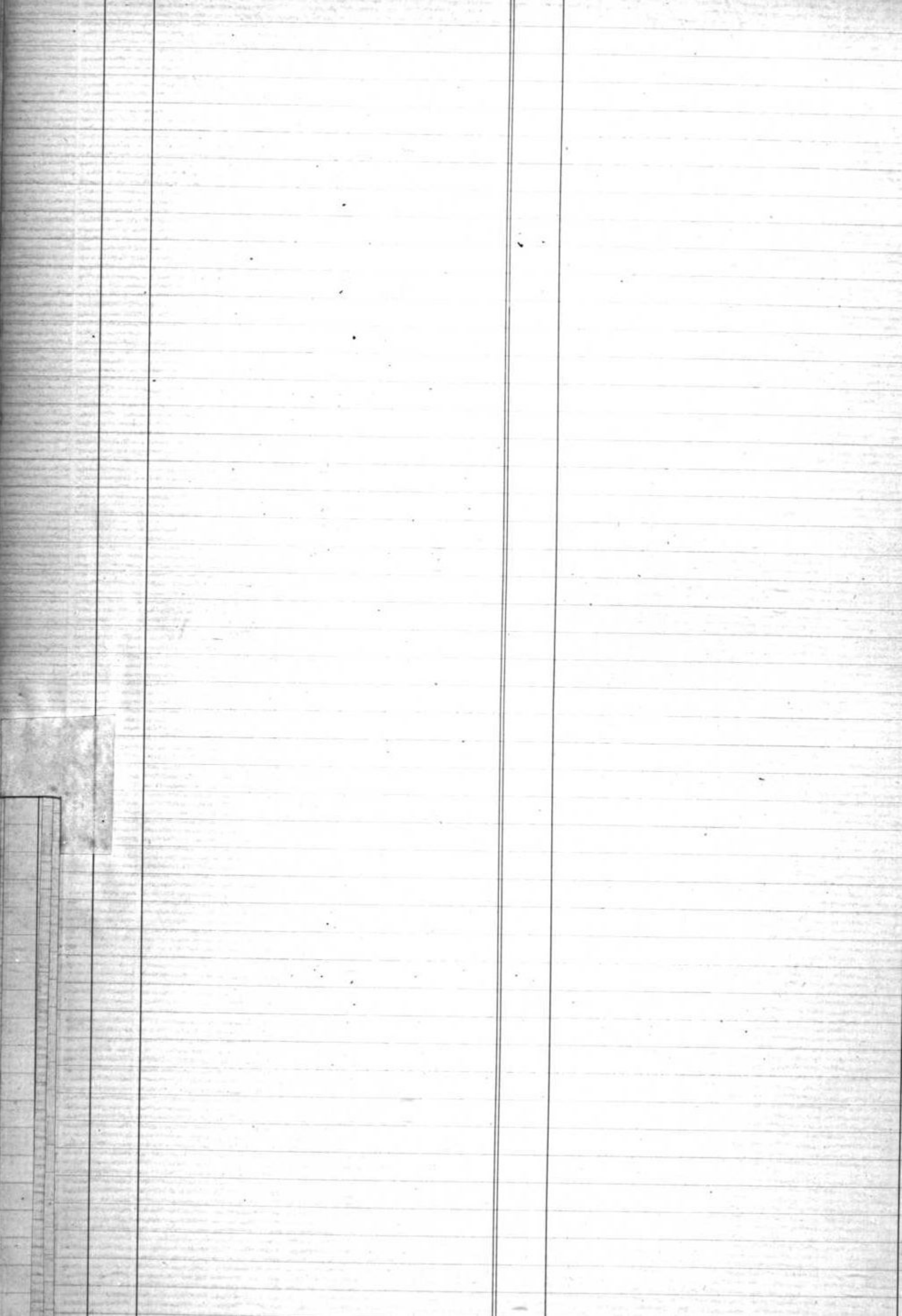
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Epoux.

Epouses.

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



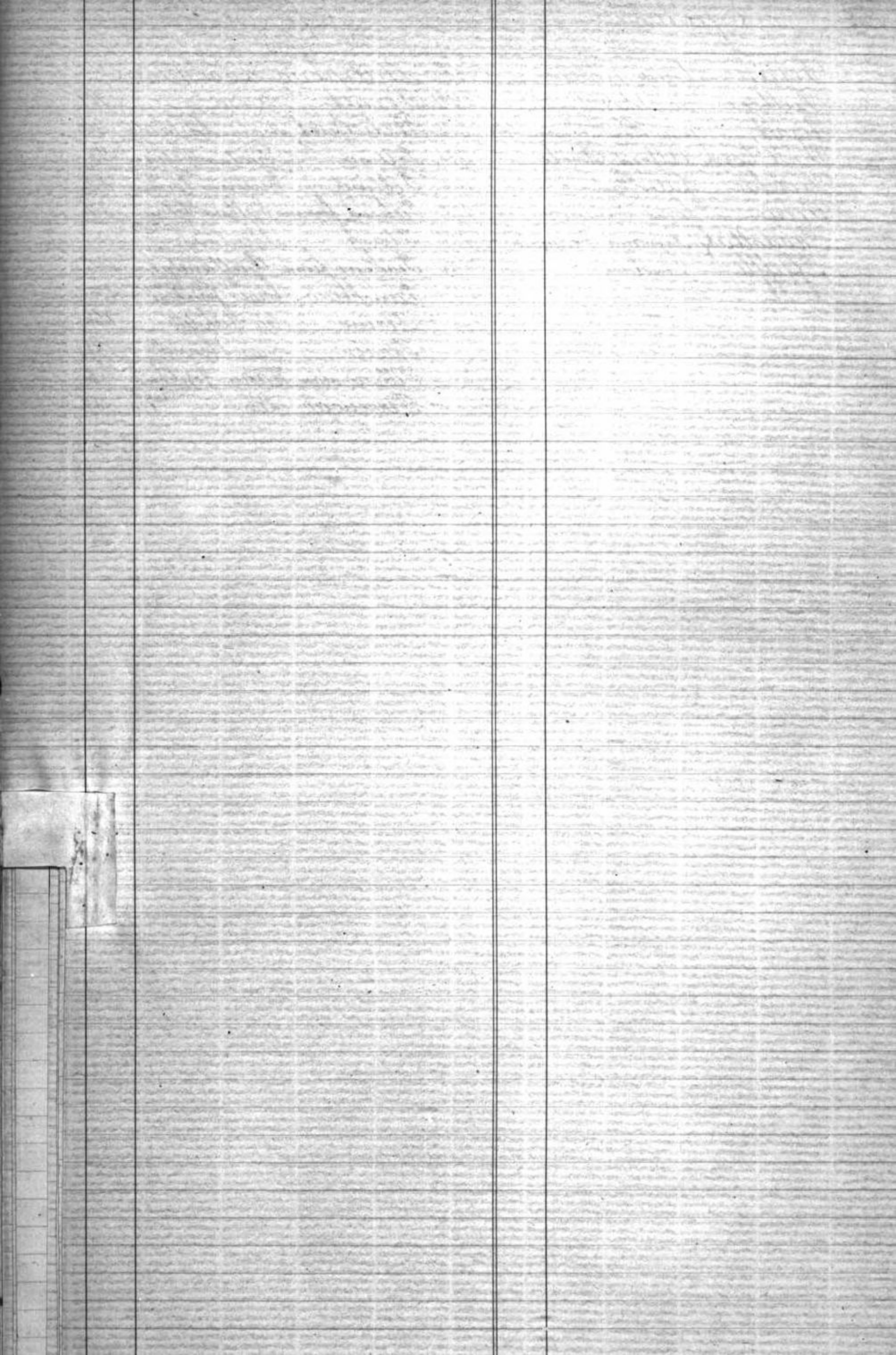
Epoux.

Ferrin Louis Frédéric
 Fallia Joseph Amédée
 Piquet Jules Henri François
 Prod'homme Alfred Tusché
 Tarsche Jules Emile
 Ferrin Louis Frédéric
 Prodollet Armand François
 Pfeiffle Gustave

Epouse.

18. Philipona Marie Hélène 7.
 44. Pernet Rosa 41.
 54. Terruquet Marie Adilaide 46.
 93. Pilliod Pauline Alice 73.
 101. Pilliod Emma Louise 82.
 124. Rahud femme Fallon Hélène-Fanchette 89.
 186. Flage Apollonie 94.
 195. Tuidoux femme Gallandat 125.
 Tanchaud O-Suzette, épouse, Joséphine 135.
 Perrin Lié Michélette 160.
 Ferrin Louise Henriette 171.
 Pilloud ouve Wäner Joséphine 180.
 Terrénoud Lié Auguste 187.

P
O
R
S
T
U
V
X
Y
Z

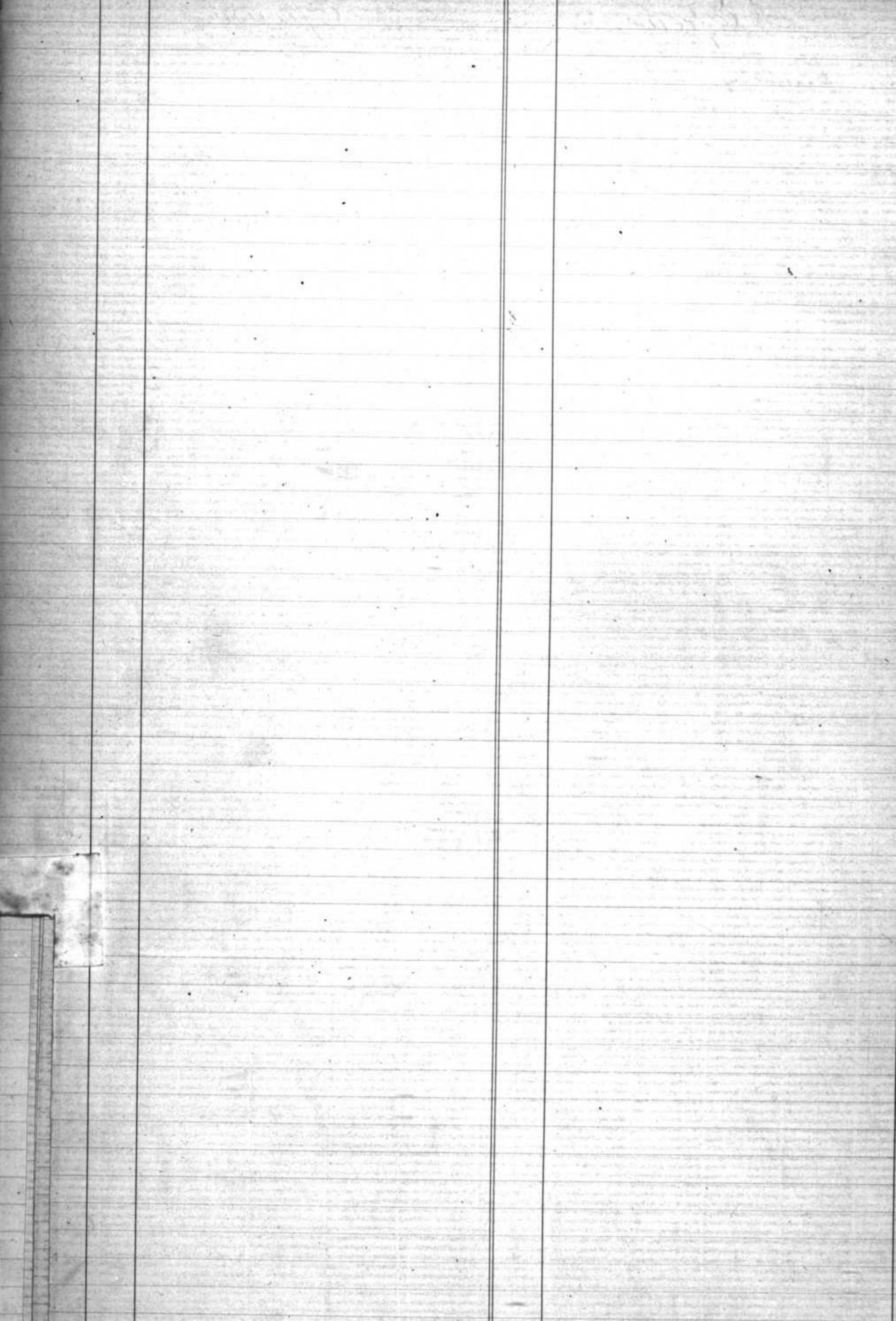


Epoux.

Quinicy Roberty

77.

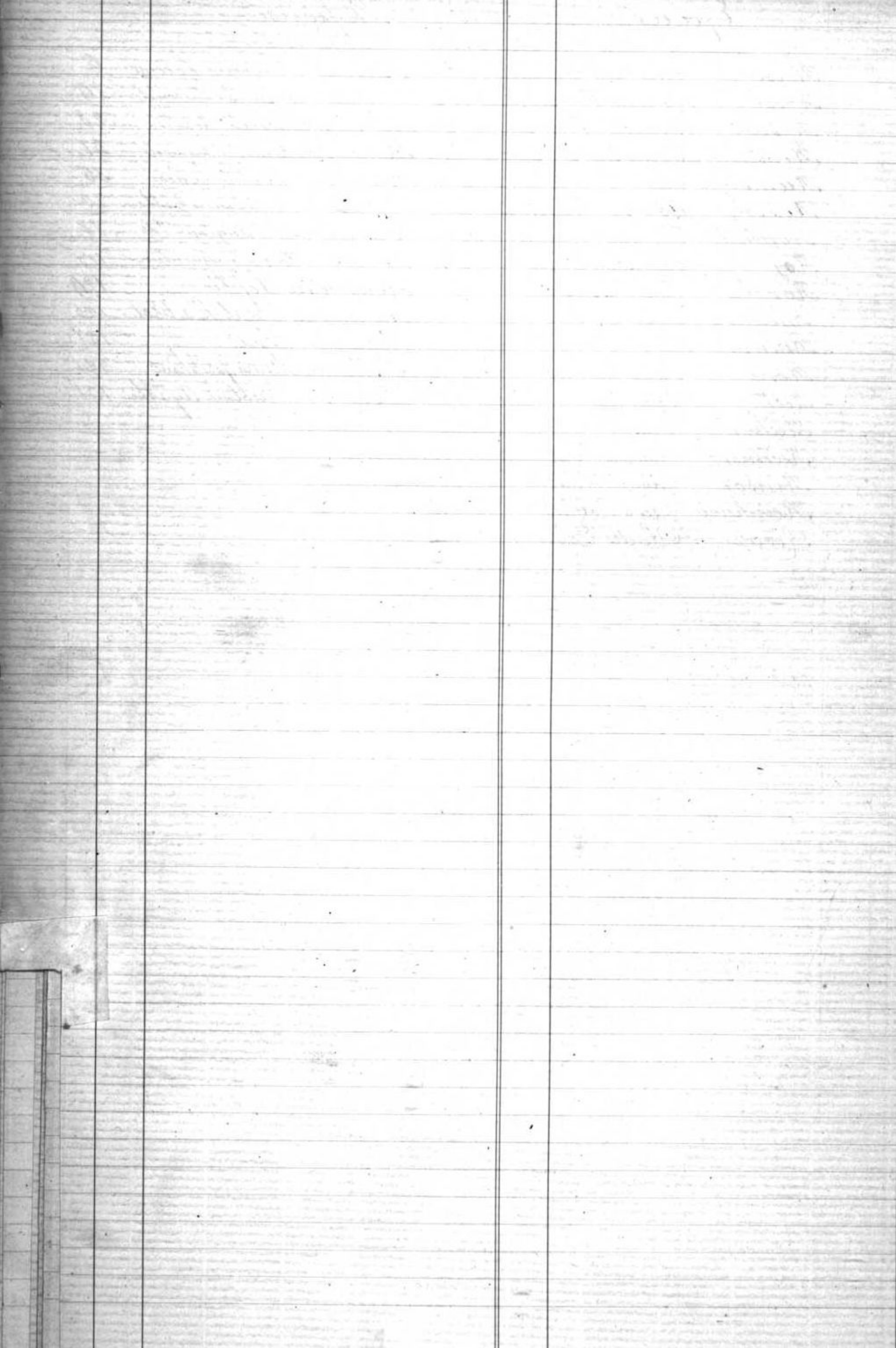
Epouse.



Epoux.

Eponse.

| | | | | | |
|----------|--|------|-----------|-------------------------------|------|
| Rossarie | Constant Joseph | 1 | Ramel | Fanny Louise | 6. |
| Rossier | Henri Louis | 4 | Rossier | Jules David | 19. |
| Robetti | Antoine Basile | 13. | Ricklini | Messeri Rosette | 28. |
| Rapin | Emile Auguste Jean | 35. | Regazzi | Emma Jeanne | 31. |
| Ramseyer | Emile | 50. | Rinsoz | Marie Louise | 35. |
| Rinsoz | Vicentin Henri | 59. | Rosset | Euphrasie Esther | 74. |
| Roubaly | Antoine Emile | 70. | Richon | Jeanne Saugeon L ^e | 88. |
| Roy | Alberk | 82. | Rudoy | Marie Clementine | 117. |
| X Ronchi | Jean Angelo X | 97. | Rouverdin | Josephie | 120. |
| Roulier | Francis Auguste | 115. | Reymond | Elizabeth s ^{ie} Loi | 146. |
| Richon | M ^{re} E ^{te} Marc Louis | 123. | Renaud | Fda | 157. |
| Ronc | Jean Georges | 128. | Rolland | Marie Josephine | 174. |
| Rech | Charles Auguste Carius | 149. | Rosset | Caroline Agathe | 191. |
| Richon | Emile | 162. | | | |
| Richmer | Fridolin Jean | 163. | | | |
| Rinsoz | Gabriel Henri | 166. | | | |
| Reinkard | Jacob Gottlieb | 175. | | | |
| Rivat | Charles Ernest | 191. | | | |



Epoux.

Schoch Alfred Charles Al.
 Steinmann Alwin
 Sautier Felix Etienne
 Sommer Jacob
 Schneider Emile Francois
 Sudan Gaspard sif Joseph
 Schaeer Louis Henri Jules
 Steiner Paul Henri
 Schyrr Richard
 Spiessel Johann Christian

Epouse.

10. Schupbach Marie Julie 3
 41. Schultess Alice Mela 10.
 74. Siebruehoff Olga Nicolaiowna 38.
 81. Schdren Caroline 81.
 112. Stadelmann Marie 85.
 126. Saugeon nee Richon Louise 88.
 144. Schneider Caroline Friede- 97.
 145. Sem Louis Marie ^{rike} 100.
 152. Schwitzquebel Fernande 121.
 156. Seiler Madeline ^{Julie} 130.
 Stephan Madelaine Barbara 140.
 Steg nee Gilliron Eugenie 142.
 Schmid Elise Bertha 151.
 Schmutz Louise 171.
 Schav. Elisa 189



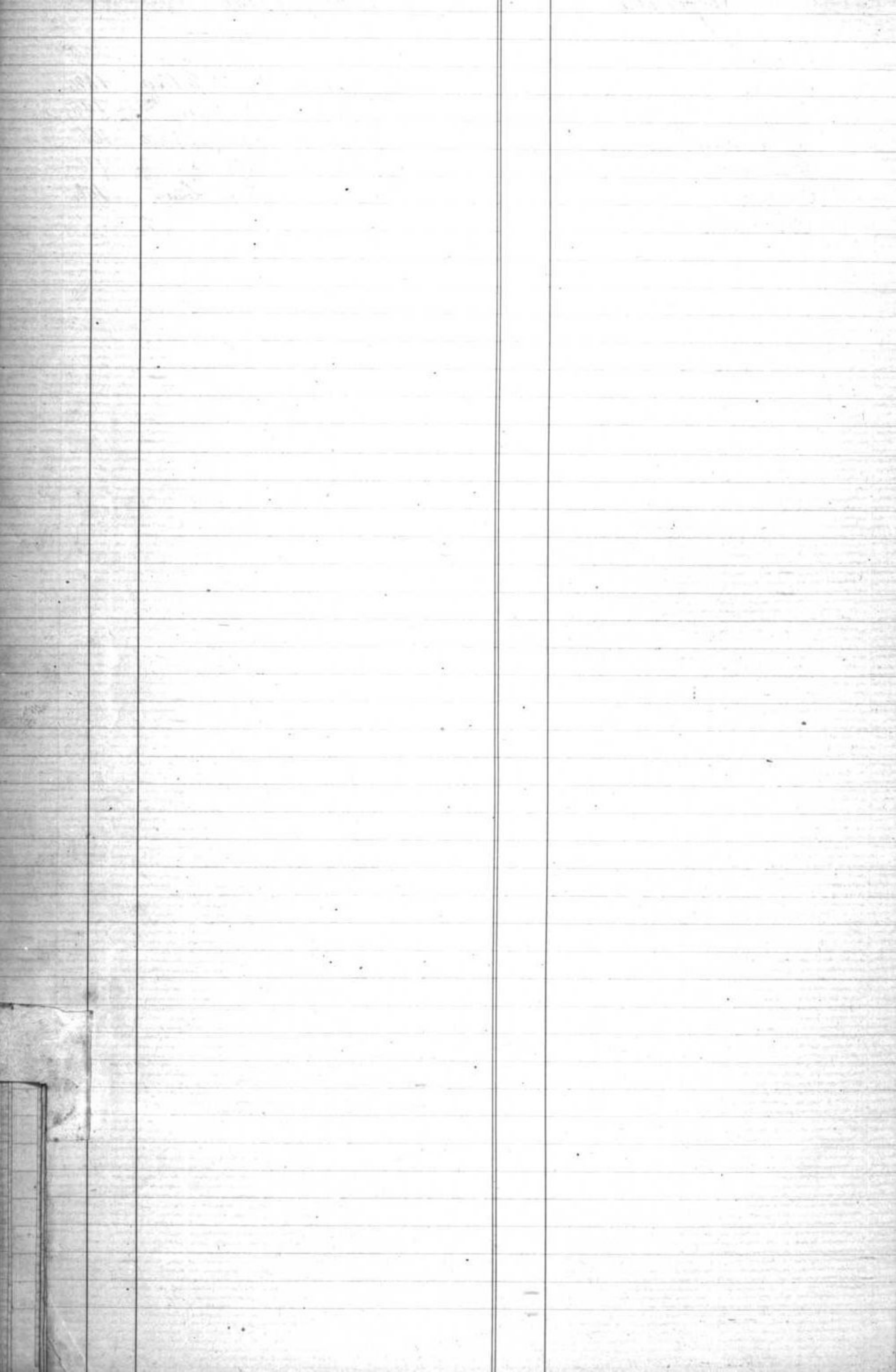
Epoux.

Crinkard Marc
 Canner Jean Laurent
 Coqua Tersile Aubri
 Crincard Samuel Arnold
 Curriem Simeon David
 Cedeschi Nino Guglielmo
 Schautz Paul Eugène

X 49.
 50.
 78.
 99.
 107.
 164.
 193

Epouse.

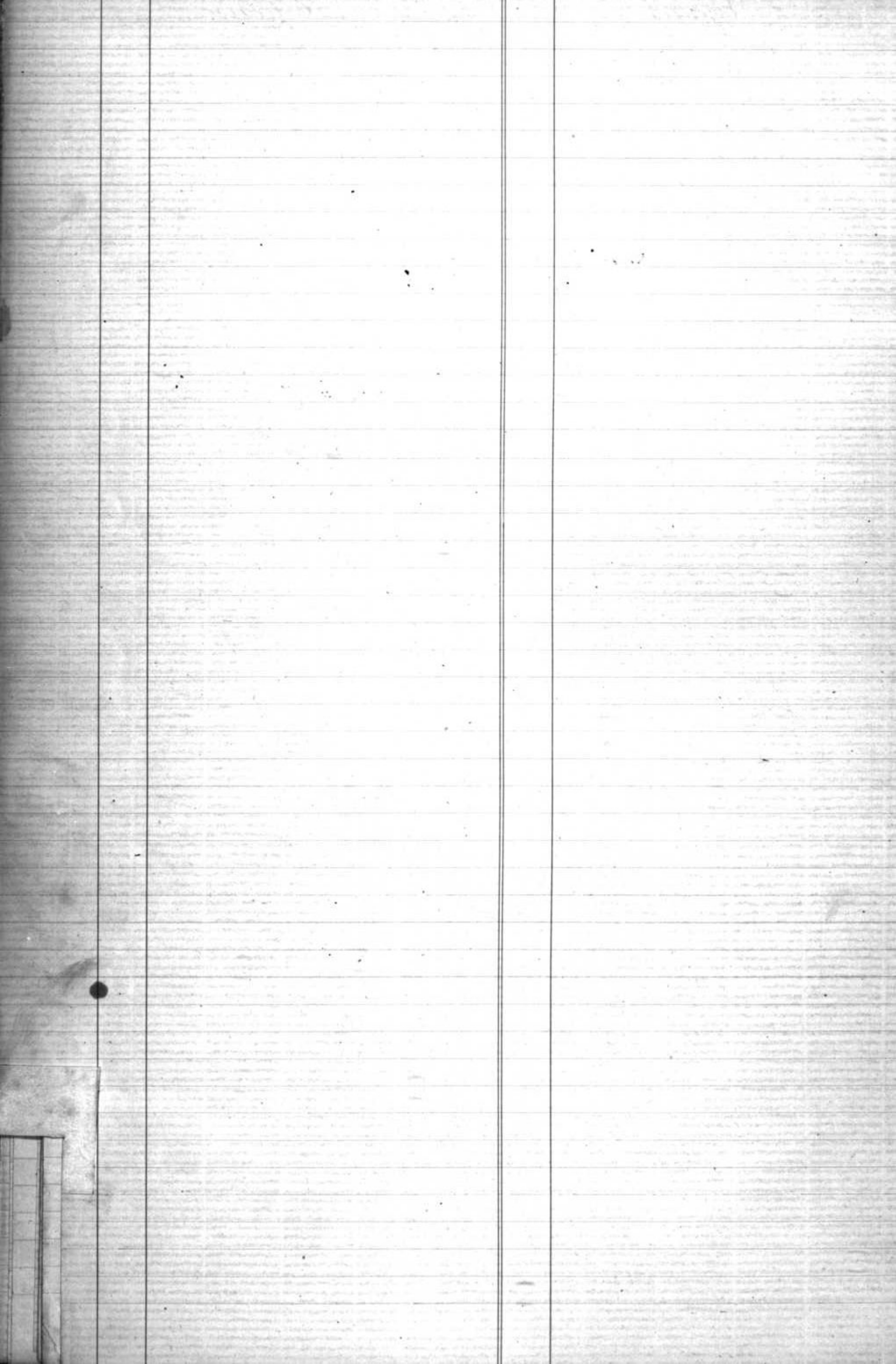
Cha Pauline 59.
 Cauze Sophie Elisa 134.
 Crolliet Rose Marie 145.
 Cornier Emilie Bernette 166.
 Citat Elisa 188.
 Corrier Marie Louise 168.



Epoux.

Epouse.

U
V
X
Y
Z

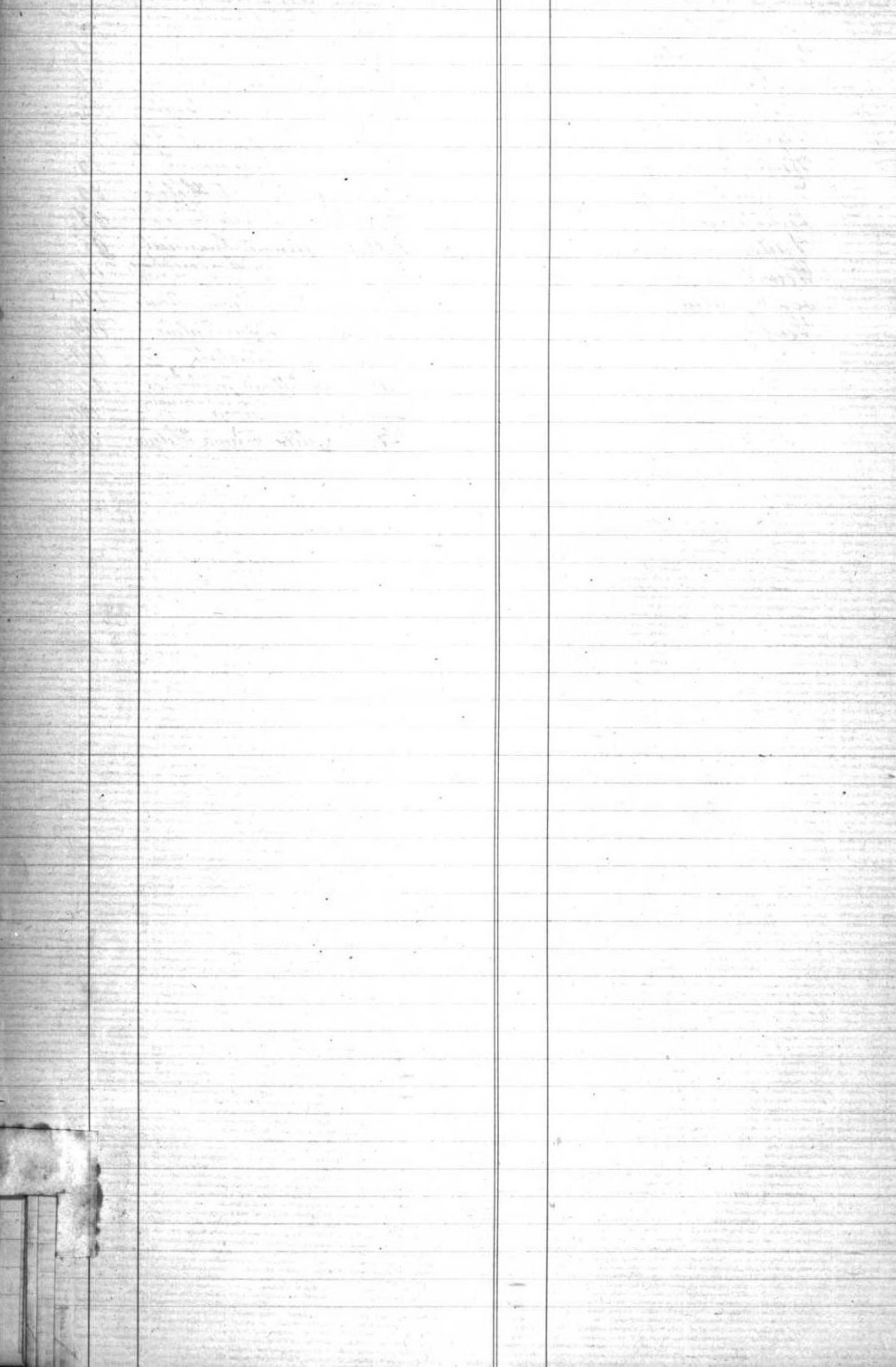


Epoux.

Weber Friedrich
 Wehrlin Rodolphe Oscar
 Weiss, Charles Emanuel
 Wauthey Jacques Emile
 Wullschlaeger Otto
 Winzler Pierre Charles
 Würfelin Lion Frederic Albert
 Yallon Thysse Alexandre
 Wernli Samuel Jacob
 von Gunten, Frederic
 Wuyts Barthelamy Joseph

Epouse.

5. Fögeli Sara 21.
 11. Vincent Louise Henriette 54.
 26. Widmer Jeanne Louise. 65.
 34. Weilenmann Jeanne ^{Fanny} 75.
 61. Wikarb Francisca ^{Henriette} 79.
 94. Yallon nee Jakob Helene ^{Fanchette} 89.
 102. Weibel Marie Emilie 97.
 154. Villard femme Genoud, 98.
 182. Varette ^{Madeira Josephine, Veronique Marie} 114.
 194. Viomery Josephine Adete 116.
 198. Wauthey Marie Pauline 152.
 Winterfeld Elisabeth 179.
 Wamber nee Pilloud Josephine 180.
 Voutaz Emma ^{Auguste} 190.
 Wehrmüller Anna Helene 197.



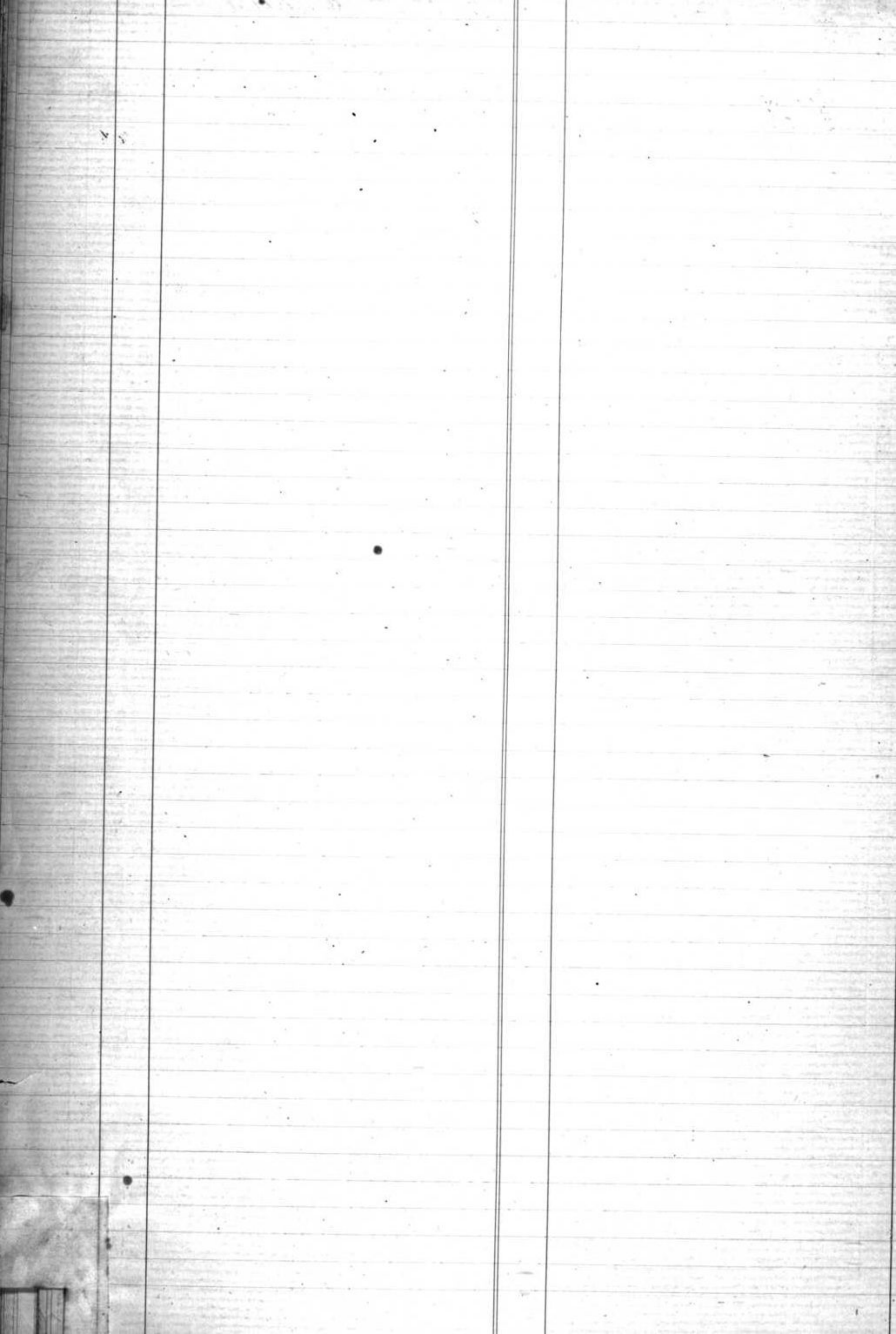
Eroua.

Erousi.

X
Y
Z

Epoux.

Epouse.



Epoux.

Zarini Jean
Zingg Edouard
Zahutta Serafino Natale

Eponse.

7. Ziegler Maria Hulda 57.
67. Zahnd Madeline Elise 154.
116. Zahnd Dora 185.
Zwahlen Elise 204.

